J.A. 1002 Lausanne / www.letemps.ch

LE TEMPS

CHF 3.80 / France € 3.50

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 / N° 6861

Opinion

Une lettre d'Alain Berset aux actrices et aux acteurs de la culture PAGE 12

Carrières

Junior et senior, un binôme gagnant en entreprise. Nos offres d'emploi PAGES 21, 22

Médias

Affaires de harcèlement à la RTS: le débat se déplace à Berne PAGE 11

Finance

Une fraude fiscale à 1 milliard de dollars mise au jour en Suisse PAGE 19

Sur le fil du rasoir

(SEAN SIMMERS/THE PATRIOT-NEWS VIA AP)

ÉTATS-UNIS Alors que Donald Trump s'est engagé dans une guérilla judiciaire, Joe Biden lui a ravi des Etats clés qui le rapprochent d'une élection

■ Une élection volée? C'était la thèse du président en place avant le scrutin déjà. Avec son armada d'avocats, il accumule les plaintes sans grandes chances de réussite

■ Quant aux 68 millions d'Américains qui ont voté pour Trump, ils sont «l'avenir du Parti républicain», estime la politologue Nicole Bacharan. Notre interview

■ Le Sénat américain devrait rester, lui, sous contrôle républicain. De quoi freiner l'élan de régulation des géants de la tech? Les actions des GAFA ont flambé

PAGES 4, 6, 8, 15

ÉDITORIAL

Et si Erwin Fässler avait (un peu) raison?

ALINE BASSIN
@BassinAline

Qui est Erwin Fässler? Certains se souviennent peut-être de ce guide touristique alémanique qui a été l'une des premières victimes de la déferlante covidienne en mars.

Pressentant la menace, l'homme a rapidement proposé de tester un revenu universel pour tous les Suisses pendant six mois. Il a fallu six fois moins de temps à son initiative pour recueillir 80000 signatures. D'éminents économistes et les Verts lui ont d'ailleurs rapidement emboîté le pas.

La crise a pris la forme d'un mal vicieux

Quiconque connaît un peu notre pays sait pertinemment que l'idée de M. Fässler n'avait pas la moindre chance de se matérialiser. Ne serait-ce que parce que le souverain populaire l'a rejetée dans les urnes il y a quatre ans.

Son remède n'aurait, qui plus est, pas été pleinement efficace, car les conséquences de la pandémie ne se sont pas manifestées de manière linéaire au fil des mois.

En fait, le Conseil fédéral a immédiatement dégainé ce qui peut être qualifié de revenu universel ad minima: la réduction de l'horaire de travail (RHT). Au plus fort de la paralysie printanière économique, près d'une personne sur quatre a bénéficié de cet amortisseur conjoncturel.

A juste titre, tout le monde s'en est félicité. Pourtant, il est temps de se poser des questions sur la pertinence de cet instrument tel qu'il est pratiqué à l'heure où la crise prend un tout autre visage: choc brutal et limité dans le temps ce printemps, elle a pris désormais la forme d'un mal vicieux et insidieux qui va faire hoqueter l'économie en tout cas jusqu'au retour des beaux jours.

En envisageant des pistes novatrices, Erwin Fässler n'avait donc pas complètement tort. Si ce n'est que, au-delà du pouvoir d'achat, c'est surtout à l'intégration dans le marché du travail de demain de ces milliers de personnes au repos forcé qu'il faut désormais penser. Si le chômage traditionnel prévoit automatiquement une telle réflexion, elle est complètement occultée dans les RHT, même si, selon le Seco, la loi n'exclut pas complètement des possibilités de perfectionnement professionnel.

Dans son mécanisme d'aide aux entreprises dites «cas de rigueur», le canton de Genève prévoit d'assortir ses soutiens de mesures favorisant l'employabilité du personnel. Le signe qu'une prise de conscience est en cours.

Pour l'avenir de la Suisse, mais surtout celui de sa population, il faut que ce mouvement gagne en ampleur. Sinon, en essayant d'éviter la précarité d'aujourd'hui, nous pourrions, bien involontairement, contribuer à celle de demain.

PAGE 3

AUJOURD'HUI

Spécial votation «Entreprises reponsables»

Un drapeau orange qui flotte aux balcons. Celui de l'initiative pour des entreprises responsables. Les campagnes fédérales durent généralement quelques mois, celle-ci a démarré il y a cinq ans. Des milliers de bénévoles travaillent à son succès, épaulés par des Eglises, un comité de droite et bon nombre d'entrepreneurs. La résistance à l'objet est cependant forte. Vent debout contre le projet, le Conseil fédéral, les partis bourgeois, Economiesuisse et la plupart des faîtières économiques et associations d'industriels du pays font barrage. *Le Temps* propose dix pages pour s'intéresser aux arguments des deux camps.

LE TEMPS
Pont Bessières 3, CP 6714, 1002 Lausanne
Tél. +41 58 269 29 00
Fax +41 58 269 28 01

www.letempsarchives.ch
Collections historiques intégrales: Journal de Genève, Gazette de Lausanne et Le Nouveau Quotidien.

INDEX
Avis de décès 20
Convois funèbres 20
Fonds 16, 18
Bourses et changes 18
Toute la météo 14

SERVICE ABONNÉS:
www.letemps.ch/abos
Tél. 0848 48 48 05 (tarif normal)

50045
9 771423 396001

PLONGÉE DANS UNE (TRÈS LONGUE) CAMPAGNE

CE VENDREDI, «LE TEMPS» SORT UN CAHIER DESTINÉ À ANALYSER L'INITIATIVE POUR DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Un drapeau orange qui flotte aux balcons. Celui de l'initiative pour des entreprises responsables. Certains sont déjà bien élimés à l'entame de leur troisième hiver. Si les campagnes fédérales durent généralement quelques mois, celle-ci a connu ses prémices il y a cinq ans. Elle est montée en puissance, année après année. Et aujourd'hui, des milliers de bénévoles travaillent à son succès, épaulés par des Eglises, un comité de droite et bon nombre d'entrepreneurs.

Toutefois, la résistance à l'objet de votation est également très forte. Vent debout contre le projet, le Conseil fédéral, les partis bourgeois, Economiesuisse et la plupart des faîtières économiques et associations d'industriels du pays font barrage. Le fossé entre initiants et opposants est profond. Une division qui s'est aussi manifestée au sein de notre rédaction au moment de trancher la position du journal sur cette votation.

Certains drapeaux s'approchent de leur troisième hiver. [EDDY MOTTAZ/LE TEMPS]

DEUX RUBRIQUES POUR UN CAHIER

Pour rédiger un numéro équilibré, la direction du projet a été menée par deux journalistes issus de deux rubriques différentes: la Suisse et l'économie. Main dans la main, les deux rédacteurs ont réfléchi à la meilleure manière de présenter les enjeux complexes sur lesquels le peuple suisse sera appelé à se prononcer le 29 novembre. La responsabilité des entreprises suisses à l'étranger: vaste sujet.

Pour lui rendre justice, dix pleines pages reviennent sur le sujet. Comment l'initiative a-t-elle été lancée? Pourquoi s'y opposer? Qu'en pensent les entrepreneurs? Que dire des labels de qualité? Pourquoi les Eglises suisses s'engagent-elles derrière la proposition – au risque de fâcher certaines de leurs ouailles? Toutes ces interrogations ont été passées au crible pour alimenter les réflexions de nos lecteurs.

Pour alimenter le débat, pléthore d'articles et d'intervenants: des figures des deux camps s'affrontent, un reportage à l'étranger s'intéresse à l'avis des citoyens qui travaillent pour nos entreprises, des analyses de droite et de gauche s'opposent… et encore bien plus.

Soulignons encore ce petit miracle: à l'instar du reste du journal, ce cahier a été réalisé en pleine deuxième vague de coronavirus par des journalistes, graphistes, éditeurs, correcteurs, photographes et spécialistes de l'iconographie en télétravail, chacun chez soi. Nos remerciements vont à l'internet mondial, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

BORIS BUSSLINGER
@BorisBusslinger

COURRIER

L'IMAGE DU PAYS EN JEU

PHILIPPE GRAFF, GENÈVE

Après avoir lu vos articles «Pierre Maudet, fin de partie. Vraiment?» (LT du 30.10.2020) et «La RTS, Darius Rochebin et la loi du silence» (LT du 31.10.2020), je suis choqué, comme sûrement beaucoup de vos lecteurs, par ce que vous révélez. En effet, même si les deux cas sont très différents, ils se rejoignent, car ils décrivent ce qu'on appelle dans les ressources humaines des «comportements toxiques» imputables à deux leaders de deux organisations appartenant au domaine public. Le plus effrayant est qu'ils aient pu se poursuivre pendant des mois, voire des années sans qu'aucune sanction ait été prise par les directions […]. Une entreprise publique, encore plus qu'une entreprise privée – où ont également lieu ces comportements –, se doit d'agir éthiquement pour deux raisons: elle doit être un modèle pour l'ensemble de la communauté, du fait de son caractère public, et elle appartient à cette communauté, qui la finance par les impôts des contribuables.

Un pays comme la Suisse, en 2020, ne peut plus accepter que de telles situations se reproduisent au vu de tous sans que personne prenne la responsabilité de les faire cesser. Par respect pour les collaborateurs qui y travaillent, pour ses clients, ses fournisseurs et pour les contribuables. C'est plus qu'une question d'image de marque de l'organisation, c'est l'image du pays tout entier qui est en jeu.

VOUS ÊTES LA VOIX DU RETARD

LE COLLECTIF DES ORCHIDÉES DE LA ZAD DE LA COLLINE [VD]

Madame Miauton […] oui, nous sommes anticapitalistes (LT du 23.10.2020). Il ne s'agit pas d'une idéologie mais d'un constat: le système économique a prouvé depuis des décennies son incapacité de répondre aux urgences des limites planétaires, et de protéger notre avenir […]. La croissance économique est impossible sans croissance de la destruction des ressources. Nous ne pouvons imaginer un avenir vivable sans la fin de ce système […]. Nous protégeons la Birette, car cette zone de la colline du Mormont est un symbole d'un lieu en danger, mais surtout un territoire menacé, qui sera détruit si nous ne faisons rien […].

Notre action s'inscrit dans une continuité d'échecs de la justice à protéger notre avenir et des générations précédentes à transformer le droit face à la puissance des lobbys et des acteurs privés […]. Notre critique du processus judiciaire est plus vaste, et affirme que le droit actuel n'est pas en mesure de répondre aux urgences climatiques et environnementales extrêmes décrites par les scientifiques […]. Nous ne vous laisserons plus compromettre notre avenir dans l'impuissance, c'est pourquoi nous agissons.

En 2018, le béton représentait 8% des émissions mondiales de CO_2. En Suisse, Holcim est l'entreprise la plus émettrice. Personne n'en parle, presque personne ne parlait du Mormont avant que nous révélions la destruction en cours. Ce silence n'est plus possible. Ici, nous voulons sauver la colline. Dans d'autres endroits où Holcim se trouve, des atteintes aux droits et à la vie ont lieu là où l'accès à la justice, à la liberté d'expression et à l'action sont rendus impossibles […]. Ces victimes n'ont aucun autre moyen que de subir les conséquences […]. Nous combattons aussi cette logique d'exploitation globalisée.

Idéologues? Vous le voyez bien. Non. Nous créons des lieux qui permettent de questionner un monde qui court à sa perte […]. Avant qu'il ne soit trop tard, nous révolutionnons, nous ouvrons des brèches pour penser autrement; en dehors de votre religion d'Etat, vous qui vous accrochez tant à cette idéologie que l'idée de la questionner vous paraît être l'équivalent d'une bombe […] .Nous ne croyons plus en vos mœurs mortifères, vos principes épuisés, vos diktats dépassés. Et nous ne voulons plus céder aux multinationales du profit notre droit à la vie ni ceux de la nature.

Madame Miauton, nous ne sommes pas la bombe à retardement que vous décrivez: vous êtes la voix du retard inhérent aux institutions […]. Nous sommes la bombe qui pose une rupture avec votre système et vos certitudes […]. Nous resterons, pour protéger ce que ce système n'a pas encore pu détruire.

Vos commentaires sont les bienvenus!
Vos lettres ne doivent pas excéder 1500 signes [espaces compris].

LECTEURS@LETEMPS.CH

Une idée, une remarque ou une critique? hyperlien@letemps.ch

DU BOUT DU LAC

Ça fait du bien quand ça s'arrête

(J'écris cette chronique entre parenthèses parce que je ne suis pas censé faire de politique. Devoir de réserve. Sauf que là, je suis obligé. Je sais bien que le coup de la parenthèse ne m'autorise pas tout, je vais donc m'en tenir aux évidences.

Depuis mardi, on observe les Etats-Unis à la loupe. On se penche sur les comtés reculés du Wisconsin et la couronne suburbaine de Détroit, on apprend à dessiner le Nevada qui glisse dans l'Arizona. On, c'est tout le monde. Et soyons honnêtes: on a tous envie qu'il perde. Exit Trump, loin du bal.

Soyons honnêtes: on a tous envie qu'il perde. Exit Trump, loin du bal

Je ne fais pas encore de politique, là. Vouloir renvoyer Donald Trump à ses chers hôtels en faillite, ce n'est même pas politique. Ce n'est pas être de gauche ou de droite, mondialiste ou souverainiste, c'est un réflexe physiologique normal. C'est comme la fraise du dentiste: ça fait du bien quand ça s'arrête, c'est tout.

Nous savons que cette élection va donner le «la». Là-bas comme ici et partout. Aurons-nous droit, en plus de la pandémie qui nous tape sur la tête, à une nouvelle ration d'outrance, de vocifération et de déconstruction? Ou pouvons-nous espérer le début d'un retour d'accalmie, de dignité, de concorde? Et peut-être même de bonne humeur.

Si j'en crois ce que susurrent les comtés reculés du Wisconsin et la couronne suburbaine de Détroit, la possibilité du répit se dessine à l'horizon. Ouf, ai-je envie de soupirer avant toute espèce d'analyse. Passé ce petit soulagement instantané, vertige. Même s'il finit par l'emporter, le très vieux démocrate poli et raisonnable ne fait plus rêver personne. Et le projet qu'il porte ne tiendra plus très longtemps sans se trouver un propos solide.

La voilà, la politique. Joe Biden, ses pères et ses pairs ont inventé la mondialisation. Et tout ce qui va avec. La possibilité d'une gouvernance mondiale concertée bien sûr, sous le signe du droit. La possibilité du développement de tous par tous, du grand *win-win* planétaire. Mais aussi la violence des effets de bord quand le modèle dérape, et les dommages de moins en moins collatéraux de la machine qui s'emballe.

Les Bleus, qui s'apprêtent à l'emporter sur le fil, constatent ce qu'ils auraient dû avoir compris il y a quatre ans. Désormais, les effets de bord et les dommages de moins en moins collatéraux sont des suffrages rouges qui hurlent dans les urnes.

Accroissement des inégalités, érosion de la classe moyenne, précarisation de l'emploi, disruption à tous les étages: ils ont tous un nom, ces effets de bord et ces dommages de moins en moins collatéraux. Et si le projet mondial persiste à doctement les nommer avant de s'asseoir dessus comme autant d'abstractions, la fraise du dentiste ne tardera pas à redémarrer. Stridente et mal élevée. Et cette fois, plus personne ne pourra l'arrêter.)

ALEXIS FAVRE
PRODUCTEUR D'«INFRAROUGE» [RTS]
@alexisfavre

PODCAST

Ce genre de choses n'arrive qu'aux autres… jusqu'à ce que l'imprévisible se produise. Pour Nelly, 60 ans, c'est un anévrisme. Entre deux missions humanitaires, cette infirmière se retrouve sans contrat, sans droit au chômage. C'est la précarité: Nelly a un toit, de quoi manger, mais vit désormais avec le strict minimum. Dans ce nouvel épisode de «Brise-Glace», le podcast du «Temps» qui s'intéresse à tout ce qu'on n'ose ni dire ni demander aux gens qui nous entourent, Nelly raconte les sacrifices, les préjugés, l'humiliation. Mais aussi le précieux soutien de ses proches qu'elle a appris à accepter. Un témoignage à écouter sur notre site ou les plateformes de podcasts. **LT**

LETEMPS.CH/PODCAST

SÉRIES TV

Que regarder en ces temps de semi-confinement? Vous pouvez composer votre menu d'après certains critères, choisir selon les genres, origines ou durées, en fonction de vos envies de frissons, de délassement ou de remonter le temps, ou vous pouvez simplement vous balader sur cette page. Ce guide comprend plus de 270 séries réalisées depuis l'an 2000. Il n'est pas exhaustif – nous ne pouvons pas à ce stade traiter les séries animées. Le plus souvent, nous partageons nos coups de cœur. Bonnes découvertes! **LT**

LABS.LETEMPS.CH/GUIDE-DES-SERIES

Le casse-tête des soutiens à l'économie

VIRUS Les cantons publient tour à tour leurs trains de mesures pour éviter l'effondrement de certains pans de leur économie. Avec une question centrale en filigrane: comment assurer l'efficience d'un système qui doit déployer ses effets rapidement?

ALINE BASSIN
@bassinaline

(FRANCIS TRAUNIG)

-21%
Le recul du nombre de faillites en Suisse sur neuf mois, selon le cabinet de recouvrement Bisnode.

2760
entreprises on dû mettre la clé sous la porte entre janvier et octobre.

Deux cents millions de francs. Mercredi, alors qu'il se montrait sans ambiguïté sur la frugalité que la Confédération entendait désormais pratiquer en matière de soutiens directs à l'économie, le conseiller fédéral Ueli Maurer a tout de même admis que le montant prévu pour les cas dits de rigueur était certainement trop faible.

Dans le sillage du lancement de la consultation sur l'ordonnance qui fixe le cadre du soutien à ces entreprises terrassées par le coronavirus, les cantons n'ont pas tardé à le confirmer. Le mécanisme mis au point en septembre par le parlement prévoit qu'ils cofinancent désormais les soutiens avec la Confédération.

Le canton de Vaud en disciple de Keynes

Selon la clé de répartition prévue par la Berne fédérale, le canton de Vaud touchera 17,5 millions de francs, a signalé jeudi le conseiller d'Etat Philippe Leuba, lors de la présentation d'un vaste plan d'action destiné à limiter l'impact de la deuxième vague sur l'économie.

Jugeant ce montant insuffisant, l'Etat a débloqué 50 millions de francs pour ses cas de rigueur. Huit secteurs seront concernés, dont les hôteliers et les agences de voyages.

Cette liste pourrait bien s'allonger en 2021, a prévenu son collègue Pascal Broulis. Le grand argentier vaudois n'a pas caché qu'avec le prolongement de la crise d'«autres secteurs de la chaîne pourraient être touchés». En complément à ce montant, le canton a d'ailleurs renforcé de 8 millions son fonds pour l'industrie, déjà doté de 12 millions.

«Il s'agit d'un effort économique probablement inédit et sans précédent.» Le libéral-radical Philippe Leuba n'a pas caché l'aspect historique de la démarche du canton de Vaud qui, au total, a présenté un plan de 115 millions de francs. Il faut dire qu'avec Fribourg, il est le mieux armé financièrement en Suisse romande pour jouer l'Etat-providence.

«Quelle que soit la situation financière du canton, ce n'est de toute manière pas le moment de vouloir lutter contre l'endettement, avertit Nils Soguel, vice-directeur de l'Institut de hautes études en administration publique. Il est trop tard ou trop tôt pour penser à ce problème.»

Au bout du lac Léman, le message est déjà assimilé puisque le canton de Genève a annoncé il y a une semaine cinq secteurs qui seront considérés comme cas de rigueur: l'événementiel, les caristes, les forains, l'hôtellerie et les agences de voyages. Les besoins sont estimés à 50 millions de francs, soit bien plus également que les 13 millions et demi alloués par Berne.

Sur quelles bases ces entreprises vont-elles être soutenues? Dans l'ordonnance en phase de consultation, la Confédération a esquissé les contours des conditions à réunir, notamment une perte de plus de 40% de son chiffre d'affaires moyen sur les deux derniers exercices. L'entreprise, qui ne pourra pas recevoir plus de 500000 francs, devra aussi prouver qu'elle était rentable avant la crise et faire état de sa capacité à la surmonter.

Faillites en recul depuis le début de l'année

Idéalement, les chances de survie de l'entreprise soutenue devraient aussi avoir leur place dans l'équation que les analystes financiers du canton vont devoir chercher à résoudre. «Mais pour le moment, il n'y a pas d'autre solution que de soutenir, tranche l'économiste Cédric Tille. Pour des cas comme l'hôtellerie urbaine, on peut imaginer réévaluer la situation dans une année.»

> «Il s'agit d'un effort économique probablement inédit et sans précédent»
>
> PHILIPPE LEUBA, CONSEILLER D'ÉTAT VAUDOIS

Conseiller neuchâtelois chargé de l'Economie, Jean-Nathanaël Karakash ne cache pas que des analyses fines seront difficiles: «Ce sont vite des dizaines de personnes avec des compétences de haut niveau qui sont nécessaires. Et ces profils sont déjà mobilisés sur d'autres urgences.»

Si on veut éviter des faillites, il faut théoriquement aller vite. Quoique… Paradoxe d'une économie sous perfusion étatique, celles-ci ont reculé de 21% sur un an pour les neuf premiers mois de l'année.

«Il faut tout de même éviter de vouloir faire du perfectionnisme helvétique, insiste Cédric Tille. Si on en fait trop et qu'on s'aperçoit qu'on a soutenu des zombies, on aura gaspillé un peu, mais rien ne sera irrémédiable. Si on déclenche une cascade de faillites, le savoir-faire et l'activité économique sont beaucoup plus difficiles à remettre en marche.» Pour éviter une telle issue, l'Etat du Valais a également pris de nouvelles mesures pour un montant de près de 30 millions de francs, comprenant notamment le soutien à des cas de rigueur. Sa déclinaison avec le mécanisme fédéral reste à préciser.

Interrogé par la RTS lundi soir, le conseiller d'Etat Christophe Darbellay ne faisait pas mystère de son scepticisme, qualifiant ce dernier dispositif d'«enfumage». «C'est une approche qui n'a pas été décidée pour affronter la deuxième vague, mais pour finir de stabiliser la première, ajoute son collègue neuchâtelois Jean-Nathanaël Karakash. Cela ne peut pas être l'instrument central pour affronter la deuxième vague.» Les semaines à venir diront si le Conseil fédéral parviendra à éviter un deuxième programme de crédits-relais.

Favorable à certaines formes de soutien, Avenir Suisse met tout de même en garde contre un excès de zèle: «Une lame de fond structurelle était déjà là avant la crise, par exemple pour l'hôtellerie, le voyagisme ou les machines-outils, souligne Jérôme Cosandey, directeur romand du laboratoire d'idées libéral. Il faut permettre cette transformation et l'accompagner. Car il ne faut pas non plus oublier toute l'effervescence économique positive qu'a suscitée la pandémie, avec l'émergence de nouvelles initiatives extrêmement intéressantes, par exemple dans la livraison de repas ou le tourisme alternatif.»

Les banques sur leurs gardes

SANTÉ DES PME Des entreprises en difficulté, c'est aussi un risque pour les établissements qui les ont financées. Ceux-ci suivent la situation de près, tandis que la Finma mesure leur capacité à encaisser d'éventuelles pertes

SÉBASTIEN RUCHE
@sebruche

De sérieuses difficultés pour des pans entiers de l'économie auraient un effet domino sur les banques. «Une baisse des aides du Conseil fédéral pourrait provoquer des pertes pour des entreprises, qui auraient du mal à rembourser leurs crédits; les banques devraient constituer des provisions, ce qui diminuerait leurs fonds propres de par la génération de pertes pour les années à venir», analyse Jean-François Lagassé, spécialiste du secteur financier chez Deloitte. Et plus les nouvelles restrictions à l'activité durent, plus le risque de pertes sera prononcé.

On ne parle pas ici des 16,8 milliards de francs de crédits covid contractés pendant le confinement du printemps, qui bénéficient de la garantie de la Confédération. Mais de l'ensemble des prêts accordés par des banques suisses aux entreprises du pays (hors secteur financier), soit quelque 341 milliards de francs mi-2020, selon les statistiques de la BNS.

Du côté des banques, on affirme que ce scénario ne s'est pas concrétisé. «Nous ne voyons pas de besoin de prévisions spécifiques à ce stade, détaille Martial Décoppet, responsable de la clientèle entreprise pour la région Suisse romande chez Credit Suisse (qui a fourni 32,8 milliards de financement à des PME suisses). Quelques entreprises sont en difficulté, mais elles l'étaient déjà avant la crise. Globalement, les chefs d'entreprise sont inquiets, mais on ne peut pas dire que l'économie se porte mal; les situations peuvent être cependant très différentes selon les cantons et les secteurs d'activité.»

> «Les chefs d'entreprise sont inquiets, mais on ne peut pas dire que l'économie se porte mal. Mais le mauvais temps est devant nous»
>
> MARTIAL DÉCOPPET, RESPONSABLE DE LA CLIENTÈLE ENTREPRISE POUR LA RÉGION SUISSE ROMANDE CHEZ CREDIT SUISSE

«Le mauvais temps est devant nous, poursuit néanmoins le banquier. Les prêts covid ont permis de repousser les difficultés. Certaines entreprises ont encore une partie de l'argent de ces prêts sur leur compte, elles n'ont pas eu besoin de l'utiliser.» Quelle proportion des entreprises se trouve dans cette situation? Difficile à dire, tant les situations sont diverses, répond Martial Décoppet. Dans une étude publiée en septembre, la banque estimait que le taux d'utilisation des crédits covid s'élevait à environ 60% pour l'ensemble des banques.

> «Il est trop tôt pour prévoir les effets de la deuxième vague»
>
> STÉPHANE MATHEY, RESPONSABLE DE LA CLIENTÈLE ENTREPRISE POUR UBS ROMANDIE

«Jusqu'au 15 octobre, les entreprises étaient sereines, elles avaient pu faire face à la première vague grâce aux crédits covid, aux réductions des horaires de travail (RHT) et à la suspension des amortissements, enchaîne Stéphane Mathey, responsable de la clientèle entreprise pour UBS Romandie. Il n'y avait pas de raison de constituer des provisions supplémentaires, mais il est actuellement trop tôt pour prévoir les effets de la deuxième vague.»

Les considérations des deux grandes banques sont en ligne avec les points de vue fournis par d'autres établissements actifs dans le financement des PME, mais n'ayant pas souhaité apparaître dans cet article. Dans ses communiqués trimestriels, UBS a annoncé des pertes sur crédit d'environ 180 millions de francs pour ses activités suisses sur les neuf premiers mois de l'année. Ce chiffre englobe les affaires avec les particuliers et les entreprises, ces dernières représentant la majeure partie des pertes.

Dans certains secteurs, la qualité de crédit des entreprises souffre, en particulier pour celles qui ont dû restreindre fortement leurs activités en raison du confinement et des restrictions de voyage, reconnaît la Finma. Le surveillant du secteur financier précise avoir modifié durant le confinement les tests de résistance réguliers qu'il impose aux banques, notamment pour connaître les éventuelles pertes en cas de risque extrême. Sa conclusion: «La situation financière du secteur bancaire suisse est actuellement solide» et les institutions financières sont suffisamment capitalisées pour résister aux scénarios de crise économique grave. La Finma ne communique pas les détails de ses tests de résistance.

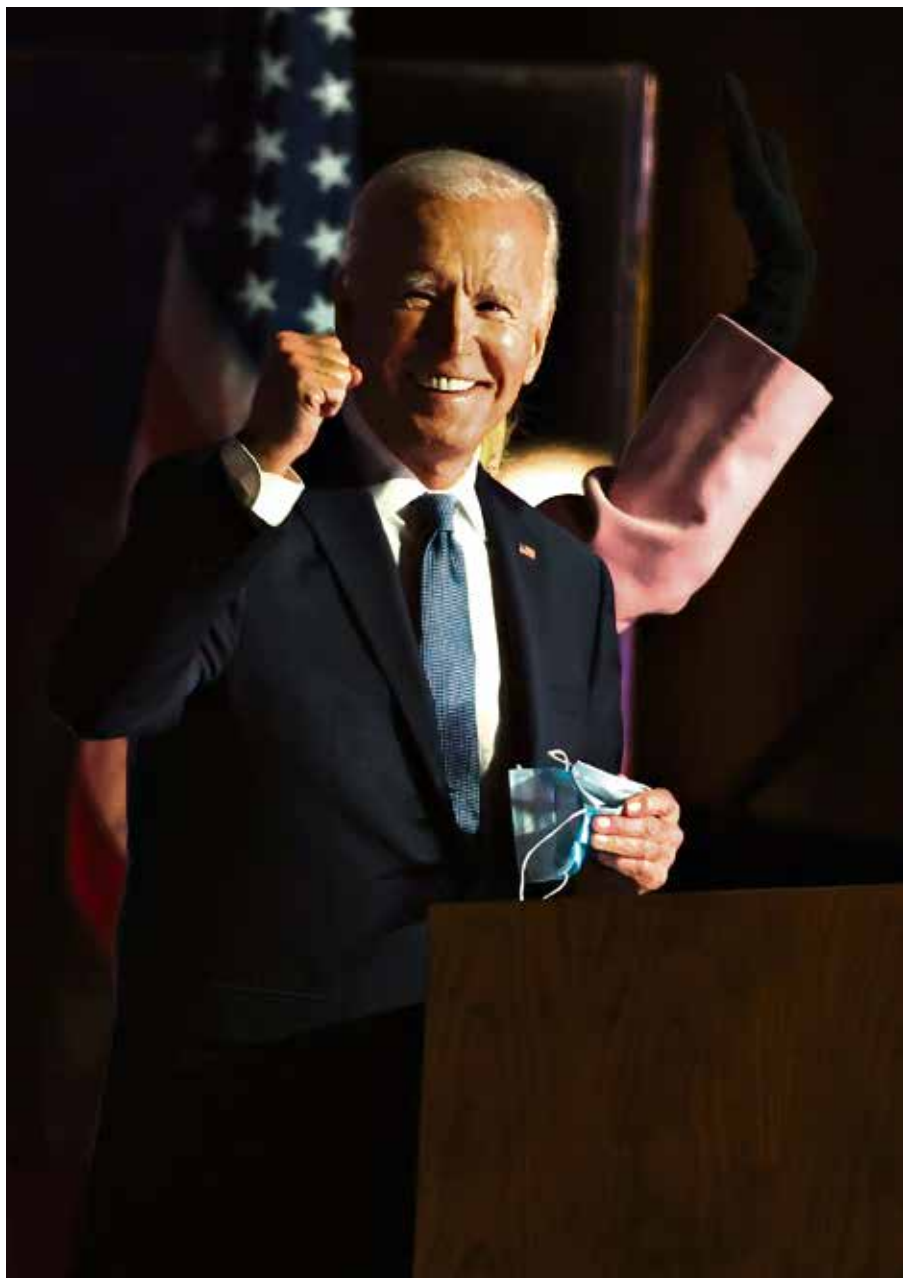

(TASOS KATOPODIS/GETTY IMAGES/AFP)

(CHIP SOMODEVILLA/GETTY IMAGES/AFP)

Donald Trump n'a pas dit son dernier mot

CONFLITS Si le démocrate Joe Biden confirme son avance et devient le 46e président des Etats-Unis, Donald Trump fera tout pour ternir sa victoire, en dénonçant des fraudes et une élection «truquée»

VALÉRIE DE GRAFFENRIED, NEW YORK
@VdeGraffenried

L'attente est devenue insupportable pour Donald Trump. Après avoir perdu le Michigan et le Wisconsin, le président s'est réveillé jeudi en tweetant en lettres majuscules, ordonnant d'arrêter de compter les votes. «Si vous comptez les bulletins légaux, je gagne facilement l'élection. Si vous comptabilisez les bulletins frauduleux et tardifs, ils [les démocrates] peuvent nous voler l'élection!» a-t-il insisté quelques heures plus tard, toujours en lettres capitales, cette fois à travers un communiqué. Pendant ce temps, le démocrate Joe Biden, qui table sur une victoire «avant le week-end», consolidait son avance au fur et à mesure que les votes par correspondance étaient dépouillés.

Mais Joe Biden le sait: s'il atteint ou dépasse le chiffre magique des 270 grands électeurs, s'il devient le 46e président des Etats-Unis, Donald Trump va tout faire pour tenter de maquiller sa victoire, décrédibiliser son élection. D'abord en tentant, avec une armée d'avocats, de contester des votes et imposer des recomptages dans certains Etats où la marge de victoire du démocrate est faible. Même s'il n'y parvient pas, le président réussira par ce biais à instiller des doutes, prolonger des incertitudes, répandre une forme de chaos, alors que des supporters pro-Trump manifestent déjà à proximité de bureaux de vote. Acceptés, même avec peu de chances de réussite, des recours pourraient retarder la proclamation de résultats définitifs de plusieurs jours ou même semaines.

Sa stratégie est donc celle de remettre en cause la légitimité et l'intégrité de l'élection à travers le narratif d'un scrutin parsemé de «fraudes massives», sans manquer d'insister sur le «danger socialiste». Il veut s'ériger en victime. Comme il l'a fait durant la campagne, il dénonce une élection «truquée», en s'appuyant sur des problèmes survenus avec des votes par correspondance, habituellement favorables aux démocrates. Si aucun cas de «fraudes massives» n'a pu être constaté, le système, plébiscité à cause de la situation particulière de la pandémie de coronavirus, a toutefois montré ses limites. En clair, c'est bien le scénario du pire qui se présente: des résultats serrés, contestés, avec des recours qui prolongeront l'incertitude ou du moins la proclamation officielle des résultats, et un président sortant qui s'accroche au pouvoir, pas près d'accepter sa défaite.

Un nouveau mandat en 2024?

En cherchant à imposer son récit alimenté en permanence par les membres de son équipe de campagne, Donald Trump contribue à survolter ses supporters les plus fidèles, qui n'hésitent pas à exprimer leur colère armés jusqu'aux dents, avec des risques de débordements et d'émeutes à la clé. Depuis des semaines, ses proches répandent de la désinformation à propos du vote par correspondance, nourrissant ainsi des réseaux complotistes, à l'image de QAnon, dont une partisane vient d'ailleurs d'être élue au Congrès.

Dans ce contexte chaotique, la victoire de Joe Biden ne peut être que partielle. Même si les urnes sanctionnent Donald Trump, qui deviendrait ainsi le premier président sortant à ne pas être réélu depuis 1992, il n'aura pas tout à fait perdu. Car il a fait mieux que prévu (déjà cinq millions de voix de plus qu'il y a quatre ans). Il a ainsi pu démontrer que son élection de 2016 n'était pas un accident de l'histoire, que le «trumpisme», qui a profondément métamorphosé le Parti républicain, a su s'imposer et même se développer.

Malgré sa présidence contestée, un procès en destitution, malgré ses contre-vérités érigées en arme de gouvernance et sa gestion problématique de la pandémie du coronavirus, qui a déjà fait plus de 232 000 morts et plongé le pays dans une grave crise sanitaire, économique et sociale, il continue d'être plébiscité par près de la moitié du pays, un élément que personne ne peut ni ne doit ignorer. Selon des sondages à la sortie des urnes, 93% des républicains auraient voté pour lui. Plus surprenant, Donald Trump aurait même renforcé sa popularité auprès de certaines minorités, comme par exemple les femmes noires. De manière plus générale, il a gagné des points chez les Afro-Américains (12%) et les Latinos (32%) par rapport à il y a quatre ans.

> «Pour voler des centaines de milliers de votes, il faudrait une conspiration de l'ampleur d'un film de James Bond. Cela n'arrivera pas»
>
> KARL ROVE, ANCIEN STRATÈGE DE CAMPAGNE DE GEORGE W. BUSH

L'Amérique restera profondément divisée, et la tâche de Joe Biden, qui veut s'imposer en président rassembleur, sera lourde en cas d'élection. Il l'a très clairement exprimé dès mercredi soir depuis son fief de Wilmington, appelant à dépasser les «discours agressifs de campagne»: «Pour avancer, nous devons arrêter de traiter nos opposants comme des ennemis.» Le temps risque aussi d'être long, et la transition difficile et complexe. Si Joe Biden gagne, il ne prêtera serment que le 20 janvier, où il deviendrait par ailleurs, à 78 ans, le président le plus âgé à entrer en fonction. D'ici là, Donald Trump a encore le temps d'user de son pouvoir de nuisance, de procéder à des limogeages au sein de son administration, voire d'imposer une série de décrets pour poursuivre son agenda. On le voit mal ensuite tourner la page et disparaître de la sphère publique. Il aurait d'ailleurs laissé entendre qu'il serait prêt à se présenter pour un nouveau mandat en 2024 s'il était contraint de quitter la Maison-Blanche.

Le cas de l'Arizona

Pour ne rien arranger dans un tableau électoral déjà recouvert d'un épais brouillard, l'Arizona, avec ses 11 grands électeurs, s'est rapidement retrouvé au cœur d'une polémique impliquant Fox News. Les Américains se réveillaient jeudi avec deux chiffres: 253 ou 264 grands électeurs (sur 538) pour Joe Biden, selon que l'Etat de l'Arizona était comptabilisé dans les calculs ou pas, malgré uniquement 86% des bulletins dépouillés. Joe Biden y menait la course depuis la veille, avec environ 2% d'avance sur Donald Trump (environ 69 000 voix), ce qui a poussé certains médias, dont les agences Bloomberg et AP, mais surtout Fox News, longtemps qualifiée de chaîne pro-Trump, à juger que le démocrate avait raflé l'Etat.

Le président a vu rouge. Selon le *New York Times,* dès mercredi soir, son équipe, en pleine fébrilité, avait appelé Rupert Murdoch, propriétaire de la chaîne, pour imposer que Fox News revienne en arrière. D'abord Jason Miller, le fidèle conseiller, auteur de la plupart des discours de Donald Trump, puis Jared Kushner, le beau-fils du président, époux de sa fille préférée, Ivanka. Mais Rupert Murdoch a tenu bon et ne l'a pas fait. Fox News pourrait ainsi paradoxalement se retrouver dans la situation d'être la première grande chaîne de télévision américaine à donner Joe Biden vainqueur pour cette présidentielle agitée de 2020. L'écart entre les deux candidats en Arizona s'est toutefois réduit dans la journée de jeudi, avec Donald Trump rattrapant un peu le retard sur Joe Biden, de quoi faire germer de nouveaux scénarios, pendant que les tendances favorables au républicain s'inversaient dans d'autres Etats, notamment en Pennsylvanie.

Selon Katie Hobbs, secrétaire d'Etat de l'Arizona, les résultats définitifs pourraient n'être prononcés que vendredi. L'Arizona est un Etat «rouge» et il faut remonter à 1996 pour y retrouver l'élection d'un candidat à la présidentielle démocrate, en l'occurrence Bill Clinton, originaire de l'Arkansas. Quant au comté de Maricopa, qui englobe la capitale, Phoenix, elle n'a pas voté pour un démocrate depuis 1948.

A Phoenix justement, des partisans du président, certains avec leurs fusils AR-15 en bandoulière ou pointés vers le ciel, ont profité de cette confusion et d'une rumeur selon laquelle des votes en faveur de Donald Trump auraient délibérément été écartés, pour manifester à l'extérieur d'un bureau de dépouillement. Et exprimer en passant leur indignation face à Fox News. Des scènes similaires ont été observées dans d'autres Etats, notamment dans le Michigan, à Détroit. Les réseaux sociaux regorgent par ailleurs des rumeurs les plus folles pour tenter de démonter l'intégrité de l'élection, certaines relayées par le groupe Project Veritas, derrière lequel se trouve un activiste de l'«alt-right», James O'Keefe. Des théories qui profitent à la stratégie de semeur de zizanie de Donald Trump.

Karl Rove, ancien stratège de campagne de George W. Bush, mentionne ceux qui croient à une «fraude électorale généralisée» sur son blog. Avec cette conclusion: «Mais pour voler des centaines de milliers de votes, il faudrait une conspiration de l'ampleur d'un film de James Bond. Cela n'arrivera pas.»

THE **PIONEER SPIRIT** LIVES ON.

PERPÉTUER L'ESPRIT PIONNIER.

Un hommage aux tout premiers aviateurs et explorateurs qui ont partagé leur histoire avec Longines.

Amelia Earhart, l'une des plus célèbres aviatrices de l'histoire, fut la première femme pilote à réaliser un vol transatlantique en solitaire. Pour accomplir cet exploit, elle s'aida d'un chronographe Longines comme instrument de navigation. Très vite, elle devint une figure emblématique de la lutte pour l'égalité des droits.

Amelia Earhart réalisa le premier vol transatlantique féminin en solitaire. L'aviatrice sans doute la plus célèbre du monde était une pionnière à tous les égards, et son héritage inspire encore aujourd'hui.
Le 20 mai, Earhart décolla du port de Trepassey à Terre-Neuve, au Canada, mais seulement deux heures après le début de son périple, elle connut ses premiers ennuis. Alors qu'elle traversait une épaisse couche de brouillard, elle s'aperçut que de la glace se formait sur les ailes de son appareil. C'est grâce à son esprit intrépide qu'elle parvint alors à surmonter les vents glacés et les problèmes mécaniques. Quand elle réalisa qu'elle n'arriverait néanmoins pas à atteindre Paris, il lui fallut réfléchir vite. Elle décida d'atterrir dans le petit village de Culmore, à Londonderry, en Irlande du Nord. La durée totale de son vol fut de 14 heures et 56 minutes.
La première femme à relier les continents s'aida d'un chronographe Longines comme outil de navigation tout au long de son vol historique.

C'est à sa façon d'aborder la chute que se distingue un esprit pionnier.

Essayer, échouer, se battre et triompher avec élégance. C'est ce dont on se souvient lorsque tout le reste a été oublié.

La collection Longines Spirit a été conçue dans cet esprit. Un mélange d'élégance, de tradition et de savoir-faire rassemblant les mêmes caractéristiques que celles mises au point pour assister les tout premiers aviateurs : une précision à toute épreuve, une couronne caractéristiques des montres pilotes, des chiffres très lisibles et des aiguilles luminescentes.

Un puissant hommage à l'esprit pionnier qui se perpétue.

LONGINES

Donald Trump assigne les urnes en justice

RÉCLAMATIONS Le président américain affirmait déjà avant le scrutin que cette élection allait lui être «volée». Il le répète haut et fort depuis le début du dépouillement. Avec une armada d'avocats qui accumulent les plaintes

RICHARD WERLY, HARRISBURG (PENNSYLVANIE)
@LTwerly

La vérité est peut-être venue d'un haut lieu du mensonge et des turpitudes humaines. Lorsque la Cour suprême du Nevada a rejeté, dans la nuit du 3 novembre, la demande d'interruption du dépouillement du comté de Clark – où se trouvent Las Vegas et ses casinos – demandée par la branche locale du Parti républicain, ses motivations ont résumé l'impasse dans laquelle la guérilla juridique du camp Trump pourrait se retrouver, malgré les affirmations contraires de ses avocats.

«Si vos avocats souhaitent s'en prendre à nous, qu'ils viennent. Ils perdront de nouveau devant les tribunaux»

JOSH SHAPIRO, MINISTRE DE LA JUSTICE DE PENNSYLVANIE

Devant le parlement de Pennsylvanie, des manifestants demandent que chaque voix soit comptée. *(JULIO CORTEZ/AP PHOTO)*

Ces derniers réclamaient – comme ils l'ont fait dans la foulée au Michigan, au Wisconsin et en Pennsylvanie, trois autres Etats clés – l'arrêt immédiat du dépouillement. Motif invoqué? L'impossibilité, pour leurs observateurs, de s'approcher assez des urnes durant la journée électorale, puis lors du décompte. Une autre plainte, au Nevada, portait sur les marques laissées sur les bulletins par les machines utilisées pour les rassembler post-comptage.

La réponse des magistrats de cet Etat a été simple: «Manque de preuves suffisantes» et «exagération grossière des difficultés rencontrées.» D'où la reprise du dépouillement jeudi matin, sous la loupe de tous les médias du fait de l'importance des six grands électeurs de l'Etat, susceptibles de permettre à Joe Biden d'atteindre le chiffre de 270 synonyme de victoire.

L'arsenal judiciaire que Donald Trump menace d'utiliser pour réparer le «vol électoral» dont il se dit victime ressemble en fait à un piège usé. Bien avant le scrutin, le président menaçait déjà de saisir la justice pour contester le résultat officiel sorti des urnes. Promesse tenue… mais pour l'heure jugée peu crédible par les juristes.

Pas de jumelles pour suivre les urnes scellées

Exemple en Pennsylvanie, l'Etat où les recours ont été les plus nombreux et continuent de l'être. La plupart des plaintes y visent le caractère présumé défectueux des bulletins par correspondance (deuxième enveloppe manquante, mauvaise signature…) et l'arrivée d'un nombre limité de ces bulletins après le 3 novembre. Rudy Giuliani, ancien maire de New York et avocat de Donald Trump, est allé jusqu'à saisir, mercredi, la Cour suprême de l'Etat (à majorité démocrate) pour invalider 125 000 bulletins envoyés par correspondance, car les observateurs républicains n'étaient pas équipés de jumelles lors du transfert des urnes scellées.

L'avocat new-yorkais s'en est ensuite pris à la municipalité de Philadelphie (ville démocrate), accusant sa commission électorale d'être «corrompue» et «partisane». Sauf que dans les faits, très peu d'incidents électoraux ont été signalés: «Notre élection ne sera terminée que lorsque tous les votes seront comptés. Et ils le seront, a tweeté le ministre de la Justice de l'Etat, Josh Shapiro (démocrate), en réponse à Donald Trump. Mais si vos avocats souhaitent s'en prendre à nous, qu'ils viennent. Ils perdront de nouveau devant les tribunaux.»

S'il n'obtient pas gain de cause, Rudy Giuliani jure qu'il fera remonter le cas de la Pennsylvanie à la Cour suprême fédérale, que Donald Trump a encore juré de solliciter mercredi, alors que son avance s'est mise à fondre au fur et à mesure du dépouillement des votes envoyés par la poste (supposé s'achever ce vendredi soir). Or, là aussi, gare aux effets d'annonce. Les lois américaines sont claires: chaque Etat – et non l'administration fédérale – est responsable des élections. Plus important encore: les neuf juges de Washington (dont six conservateurs depuis la nomination ces derniers jours d'Amy Coney Barrett) ne peuvent se prononcer qu'en cas d'inconstitutionnalité présumée d'une décision de justice. Il n'est donc pas sûr du tout que les plaintes de Giuliani parviennent jusqu'à Washington.

Mieux: le 20 octobre, la même Cour suprême des Etats-Unis avait validé la décision de la Cour suprême de Pennsylvanie, basée à Harrisburg, d'autoriser le comptage des bulletins par correspondance postés au plus tard le jour du scrutin s'ils arrivent avant ce vendredi. Un statu quo obtenu grâce au juge conservateur John Roberts, allié pour l'occasion à ses trois collègues libéraux contre les quatre autres magistrats du collège. En l'absence de majorité, la décision des magistrats de Harrisburg avait été entérinée. La commission électorale de Pennsylvanie a ensuite «mis de côté», dans des urnes séparées, ces votes tardifs, pour parer à toute accusation. Difficile, dès lors, de trouver la faille.

Gagner du temps et créer un brouillard

Le précédent qui est dans toutes les têtes est évidemment celui du duel entre George W. Bush et Al Gore en novembre 2000. La Cour suprême avait alors interrompu le 12 décembre un énième recomptage des voix dans l'Etat litigieux de Floride, où le premier l'avait emporté par 537 voix. Sauf que, cette fois, la réalité électorale n'a rien de comparable, au regard de la nette avance de Joe Biden en nombre de délégués (sauf énorme surprise ce jeudi) et les écarts de voix bien plus substantiels entre les deux hommes, même dans les Etats les plus disputés. D'où l'impression d'un harcèlement judiciaire. «Les plaintes et les menaces de procès ne sont que des tentatives pour embrouiller et obscurcir ce qui est en fait un processus très transparent et sûr», a riposté la ministre de l'Intérieur du Michigan, Jocelyn Benson (démocrate).

Une carte dans la main du président sortant est la possible alliance entre ses avocats et la majorité républicaine qui contrôle toujours le pouvoir législatif dans trois des Etats où il exige un décompte: Pennsylvanie, Wisconsin et Michigan. Ed Barnes, ancien journaliste politique de Fox News, y voit une brèche: «Juridiquement, les plaintes ne tiennent pas, mais si les parlements de chaque Etat s'en mêlent, cela peut créer du grabuge et permettre à Trump de gagner du temps, de créer un brouillard qui lui permettra de se dire injustement battu.»

«Juridiquement, les plaintes ne tiennent pas, mais si les parlements de chaque Etat s'en mêlent, cela peut créer du grabuge»

ED BARNES, ANCIEN JOURNALISTE POLITIQUE DE FOX NEWS

«Fraude» est le mot qui revient en permanence dans la bouche du chef de l'Etat américain. Mais attention, même dans un bastion républicain comme le Texas, la justice a su se montrer impartiale: les républicains qui y demandaient l'annulation de 127 000 voix près de Houston ont été déboutés. Ce qui n'a pas empêché Donald Trump de remporter le «Lone Star State» et ses 38 délégués le 3 novembre. «Le recomptage de la Floride, en 2000, avait été interrompu par la Cour suprême car il discriminait sur le plan constitutionnel cet Etat par rapport aux autres, explique Edward Foley, de l'Université de l'Ohio dans le *Washington Post*. En 2020, les questions portent sur le traitement de votes légalement exprimés. Sans preuves manifestes de fraudes, tout s'écroulera.»

Pourquoi le président républicain a progressé chez les Afro-Américains

MINORITÉS Contre toute attente, Donald Trump a engrangé plus de voix parmi les Afro-Américains qu'il y a quatre ans. Certains électeurs ont sans doute privilégié l'économie sur la question du racisme

SIMON PETITE
@SimonPetite

On attendait un vote sanction des Afro-Américains à l'égard de Donald Trump. Mais, surprise, le président a davantage séduit l'électorat noir qu'il y a quatre ans. On est très loin d'un basculement, le vote afro-américain restant dans sa grande majorité acquis aux démocrates. Mais l'évolution est notable et interpelle.

Selon différents sondages réalisés à la sortie des urnes, seuls éléments disponibles pour l'instant, le président a obtenu entre 8 et 12% du vote des Afro-Américains, qui représente environ 12% de l'électorat américain. Mais les sondeurs s'accordent sur le fait que Donald Trump a fait mieux auprès de la minorité noire qu'en 2016. Cette augmentation (entre deux et quatre points, selon les instituts de sondage) est d'autant plus remarquable que la participation a atteint des records.

Or les Etats-Unis ont été balayés durant le printemps et l'été par des manifestations sans précédent suite à la mort de George Floyd, un Afro-Américain, sous le genou d'un policier blanc, un cas de plus dans la longue liste des violences policières contre la communauté noire. Face à la colère de la rue, Donald Trump s'était résolument rangé du côté de la police, affirmant être le candidat de «la loi et l'ordre». Il n'a pas montré la moindre compassion pour la victime.

Une cible de campagne

Cette posture et les accointances du président avec le suprémacisme blanc n'ont pas dissuadé de nombreux Afro-Américains de voter pour lui. Pourquoi? Tout d'abord, le président n'a pas renoncé à faire campagne auprès de cet électorat a priori hostile. A peine remis du covid, Donald Trump s'était adressé aux minorités: «Chaque jour, de plus en plus de Noirs américains et de Latinos sont laissés de côté par les politiciens de gauche et leur idéologie corrompue.»

Le discours du président axé sur l'économie et les emplois, alors que les chiffres du chômage étaient bons avant la pandémie, a pu convaincre une partie de cette communauté historiquement défavorisée, qui rêve d'ascension sociale – vendue depuis des décennies par le milliardaire new-yorkais. «Nous votons démocrate depuis cinquante ou soixante ans, déclarait au *New York Times* un Afro-Américain dans un meeting de Donald Trump, et il n'y a eu aucun progrès. Nous avons même eu un président noir pendant huit ans, mais il ne nous a rien donné.»

«Nous votons démocrate depuis cinquante ou soixante ans et il n'y a eu aucun progrès. Nous avons même eu un président noir mais il ne nous a rien donné»

UN PARTISAN NOIR DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

La carte Harris insuffisante

Joe Biden pensait peut-être que le vote des Afro-Américains lui était acquis. Il pouvait s'enorgueillir d'avoir été le vice-président de Barack Obama, lequel s'est fortement engagé dans la dernière ligne droite de la campagne. Enfin, Joe Biden a choisi Kamala Harris comme colistière, une femme issue des minorités. Son père est d'origine jamaïcaine et sa mère est née en Inde. Apparemment pas suffisant pour consolider l'avantage démocrate auprès des Afro-Américains. Mais si le candidat Trump a tant fait mentir les sondages, il le doit avant tout aux Blancs, deux tiers de l'électorat, qui ont majoritairement voté pour lui, en particulier les hommes.

A titre de comparaison, les Latino-Américains (13% de l'électorat) se sont prononcés aux deux tiers pour Joe Biden, contre un tiers pour Donald Trump, selon un autre sondage réalisé à la sortie des urnes. Ce rapport de force cache de grandes disparités selon les Etats. En Floride, Donald Trump a fait quasiment jeu égal face à Joe Biden auprès des Latinos, alors qu'Hillary Clinton avait eu une avance confortable en 2016.

Le président sortant a aussi davantage séduit les Latinos en Géorgie. En revanche, en Arizona, les électeurs latinos ont voté deux fois plus pour le démocrate que pour le républicain. En Pennsylvanie, le fossé est encore plus grand: 69% pour Biden et 27% pour Trump. Des chiffres qui faisaient dire ce jeudi à l'analyste latino-américaine démocrate Ana Navarro, interrogée sur *CNN*, que le cas de la Floride était une exception: «Les exilés cubains sont traumatisés par le communisme et ils ont été bombardés de messages par la campagne Trump sur les risques de socialisme avec les démocrates. En Arizona, si Joe Biden l'emporte, il le devra beaucoup aux Latinos.»

THE **PIONEER**
SPIRIT LIVES ON.

LONGINES

LONGINES SPIRIT
GARANTIE 5 ANS

Pourquoi cette montre ? Elle est équipée d'un balancier-spiral en silicium, offrant une **résistance accrue aux champs magnétiques** et aux chocs du quotidien. Sa précision et sa fiabilité en font un chronomètre certifié COSC. À quel point faisons-nous confiance aux nouveaux modèles de notre collection Longines Spirit ? Nous les livrons avec une **garantie complète de cinq ans.**

«Biden a su former une large coalition»

SOCIOLOGIE Historienne et spécialiste des Etats-Unis, Nicole Bacharan estime que les républicains ne pourront pas se passer de l'électorat de Donald Trump. Elle reconnaît à Joe Biden le mérite d'avoir reconquis une partie de la classe ouvrière

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE BUSSARD
@StephaneBussard

Des partisans de Donald Trump en prière mercredi à Phoenix. *(MATT YORK/AP PHOTO)*

NICOLE BACHARAN
HISTORIENNE

«La gauche du parti est très radicale et ne ressemble pas du tout à Biden»

Elle a longtemps vécu à Houston, au Texas, et à New York, dans une famille américano-française. Elle connaît la société américaine de l'intérieur. Historienne et politologue spécialiste des Etats-Unis, Nicole Bacharan explique l'avenir des deux partis politiques républicain et démocrate et les difficultés d'une administration de Joe Biden si ce dernier devait être élu à la Maison-Blanche.

INTERVIEW

En 2018, les femmes ont joué un rôle majeur dans les élections de mi-mandat, en plaçant beaucoup des leurs au Congrès. Quel rôle ont-elles joué dans la présidentielle 2020? Il apparaît que les femmes blanches ont encore solidement voté pour Donald Trump. On avait pourtant dit que leur soutien au président s'était érodé à cause de son style extrêmement agressif et de la légèreté avec laquelle il a géré la pandémie. Trump a visiblement réussi à séduire encore cet électorat par son discours musclé sur la loi et l'ordre, la peur des émeutes et des violences dans les banlieues résidentielles. Donald Trump a pu marquer quelques points auprès d'hommes noirs. Il a en revanche été rejeté par les femmes noires, qui ont voté à 93% pour Joe Biden. Ce plébiscite s'explique: elles sont animées, en tant que mères, par la peur de voir leur fils se faire tuer par la police. C'est viscéral.

Joe Biden a bénéficié d'une coalition très différente de celle d'Hillary Clinton en 2016… La coalition Biden est beaucoup plus large que celle d'Hillary Clinton, voire que celle de Barack Obama. Mais je ne sais pas si elle est suffisamment nombreuse. Les Noirs continuent de voter massivement pour lui, les hispaniques, c'est deux tiers pour les démocrates, un tiers pour les républicains. Les jeunes diplômés et nouveaux universitaires sont massivement en faveur de Biden. Le candidat démocrate a aussi réussi à élargir son électorat en tendant la main à l'équipe de Bernie Sanders et à son électorat, à la gauche du Parti démocrate. Hillary Clinton n'y était pas parvenue. Joe Biden a marqué des points auprès de la classe ouvrière blanche, qui était pourtant un électorat perdu pour les démocrates. Il n'obtiendra pas la majorité de cet électorat; il a toutefois progressé. Mais il n'est pas sûr que sa coalition, très large, soit très solide à l'avenir, car elle a été fortement motivée par un dénominateur commun: chasser Trump de la Maison-Blanche.

Les origines modestes de Biden ont-elles joué un rôle? Les manières grossières et brutales de Trump ont effrayé une partie de cet électorat. Mais Joe Biden a toujours gardé ses attaches ouvrières, son épouse Jill également. Tous deux viennent de ce milieu dans lequel ils ont grandi et qu'ils connaissent. Ils peuvent établir un rapport de proximité avec ce groupe d'électeurs. Joe Biden leur donne le sentiment qu'il ne les méprise pas, qu'il ne les prend pas de haut et qu'il n'agit pas comme une frange des démocrates qui estiment que ces gens sont dépassés et qu'ils sont un reliquat d'une époque révolue dont on n'a plus besoin.

Les Latinos ont un comportement électoral plus complexe qu'on n'aurait pu l'imaginer… En Floride, même les jeunes générations de Cubains demeurent hostiles aux démocrates. Au Texas, qui a pourtant voté Trump, c'est l'inverse. Les hispaniques y sont de plus en plus favorables aux démocrates. Mais c'est un groupe qui vote encore peu. Il faut dire qu'ils ont des situations familiales très diverses. Dans la même famille, on peut trouver des migrants légaux et d'autres illégaux, des couples dont l'un des membres, non-Américain, se fait renvoyer en Amérique latine, des Latinos qui, bien qu'autorisés à résider aux Etats-Unis, ont peur d'être pris pour des clandestins. Sur le plan religieux, les hispaniques sont beaucoup plus conservateurs et proches du Parti républicain. C'est un électorat qu'on n'a pas fini d'étudier dans sa complexité.

S'il est élu, que va faire le président Biden avec les 68 millions d'Américains qui ont voté pour Trump? C'est un électorat très motivé et soudé. Dans l'immédiat, il est l'avenir du Parti républicain. Pour les élus du Congrès qui détestent Trump et sont prêts à le lâcher s'il perd l'élection, il y a un problème: ils ont le même électorat et ne peuvent pas totalement rompre avec ce qu'incarne le président.

Un Biden président n'aurait vraisemblablement pas une majorité au Sénat. Quelle que soit la majorité au Sénat, elle sera infime et la majorité de la Chambre des représentants restera démocrate, mais sera moins forte qu'avant. Une présidence Biden serait une présidence de négociations très difficiles et un combat permanent. Elle devrait aussi mener d'âpres négociations avec la gauche du Parti démocrate qui s'est ralliée à Biden pour l'élection, mais qui ne défend pas du tout les mêmes positions que lui sur bien des aspects, dont le Green New Deal.

Sans Trump, les républicains du Congrès vont-ils agir différemment? Le leader républicain du Sénat, Mitch McConnell, a enterré depuis longtemps le Parti républicain à l'ancienne, libre-échangiste, pro-immigration et hostile à l'intervention de l'Etat. Un revirement me paraît difficile. Si les républicains restent majoritaires, les bras de fer avec l'administration Biden seront permanents. Mais Biden est un vieux de la vieille. Il peut négocier avec n'importe qui. Il connaît tous les sénateurs, il va essayer de bâtir des compromis. C'est le mieux placé pour le faire, malgré les obstacles.

Et le Parti démocrate avec un Biden à la Maison-Blanche? La gauche du parti est très radicale et ne ressemble pas du tout à Biden. Je pense aux mouvements dans les universités, notamment. Ce sont des mouvements qui prennent énormément de place et qui seront difficiles à gérer. Cela dit, le programme de Joe Biden est plus à gauche que celui qu'il avait au début des primaires. L'équipe de Bernie Sanders a eu un impact. C'est pourquoi l'assurance maladie pour tous, le congé maladie rémunéré, les investissements publics dans les infrastructures y prennent beaucoup de place.

Avec un Congrès sans vraie majorité et paralysé, quelle devra être la priorité de Biden s'il accède au Bureau ovale? Si Biden est élu, il y a un fait qu'il faut envisager. En guise de revanche, Trump va, d'ici au 20 janvier, mener des purges dans les agences publiques et les ministères qui iront bien au-delà de ce qu'il a déjà fait. Or les départements de l'administration sont déjà désossés. Il essayera de dégager tous ceux qu'il soupçonnera de ne pas avoir été loyaux envers lui. Reconstituer l'administration américaine et la faire fonctionner sera une tâche titanesque. ▬

Une vague complotiste dans le sillage des «fake news»

DISCOURS L'élection américaine de 2016 avait été marquée par la désinformation. En 2020, la complexité des procédures, la pandémie et Donald Trump ont ouvert un boulevard aux complotistes

CATHERINE FRAMMERY
@cframmery

On n'entend que sa voix, déformée pour protéger son identité. L'homme dit être un employé d'un bureau de poste de Traverse City, dans le Michigan. Dans la vidéo, il explique comment ses supérieurs ont demandé que soient antidatées des enveloppes contenant des bulletins de vote, afin que les courriers reçus le 4 novembre, après le délai légal du 3 novembre 20h00 décidé par la Cour d'appel du Michigan, puissent quand même être comptabilisés. Ce lanceur d'alerte autoproclamé signale aussi au moins un autre bureau de poste où la même manœuvre aurait eu lieu. Dans la suite de la vidéo, on voit l'intervieweur appeler le supérieur dénoncé et demander des explications. Celui-ci raccroche immédiatement. Et le message s'affiche en grand: «Il m'a raccroché au nez, il m'a raccroché au nez.»

Une pléthore d'allégations

Bienvenue sur Project Veritas, un groupe lancé en 2010 par l'activiste d'ultra-droite James O'Keefe, qui vise officiellement à démonter les *fake news* et les complots «libéraux». Mais qui est en fait une vaste usine de désinformation, suivie aujourd'hui par 330000 abonnés sur Facebook et 715000 sur Twitter, dont beaucoup de conspirationnistes. N'allez pas leur dire qu'une voix anonyme et un coup de téléphone dont on ne sait rien sont tout sauf des preuves de fraude! Eux sont persuadés de lutter contre un grand complot visant à faire partir leur champion de la Maison-Blanche, organisé par le «deep state», les instituts de sondage, les médias et les démocrates, tous ces tricheurs.

La vidéo a été reprise sur Twitter, par le média RT, proche du gouvernement russe. Et par de nombreux sites et pages Facebook pro-Trump. Plus d'un million de vues au total en une dizaine d'heures. Sur le forum Win Donald, les commentaires sont éloquents. «Project Veritas fait ce que le FBI a interdiction de faire», dit l'une. «Il faut les pendre», dit l'autre. Selon eux, que la poste américaine n'ait pas réagi est la preuve que la vidéo est vraie. Difficile de détromper ceux qui sont convaincus que le vote par correspondance est truqué, surtout quand ils ont été persuadés par leur propre président.

Sur Twitter, sur Facebook, d'autres enregistrements circulent, comme des captures audio de sessions d'entraînement au tri du courrier, qui affirment démontrer comment le service postal entend trier les bulletins et tricher. Les allégations de fraude ne sont pas cantonnées au vote par correspondance. En Arizona, des républicains soupçonnent que des scrutateurs aient encouragé l'utilisation de marqueurs au lieu de stylos, pour invalider les bulletins. Les exemples sont légion.

Des républicains soupçonnent des scrutateurs d'avoir encouragé l'utilisation de marqueurs au lieu de stylos

Corrections moins populaires

Les complots dénoncés sont le souvent attribués à des démocrates, démasqués par des républicains. Un adepte des complotistes de QAnon a publié sur un réseau social plutôt confidentiel des captures d'écran dont il ressortait que, dans le Wisconsin, le nombre de bulletins déposés dépassait celui des inscrits. De réseau en réseau, son message a fini par toucher des dizaines de milliers de personnes. Or l'une des captures d'écran s'appuyait sur un document de 2016. Les *fact-checkers* peuvent toujours vérifier et donner tous les détails nécessaires: les corrections sont toujours bien moins populaires et visibles que les *fake news* originales, qui touchent aux émotions.

Y a-t-il eu plus d'incidents cette année que précédemment? La mosaïque de calendriers qui diffèrent selon les Etats, le bond national du vote par correspondance et la multiplicité des procédures judiciaires ont encore complexifié le système et ouvert la porte à tous les abus. L'attente du dépouillement a créé un vide, rempli par le complotisme. «C'était très attendu, confirme Rudy Reichstadt, du site ConspiracyWatch. Mais le premier des complotistes, c'est bien Donald Trump lui-même.» Trois de ses derniers tweets ont été étiquetés «misleading», trompeurs, dont son message sur les bulletins qui apparaissent «magiquement».

Comment s'étonner que cette élection hors norme, se déroulant dans une atmosphère anxiogène et dans un pays profondément divisé, leur ait donné des ailes? Une adepte des théories conspirationnistes fait d'ailleurs son entrée au Congrès, la républicaine de Géorgie Marjorie Taylor Greene, un des premiers soutiens des QAnon. ▬

Le président du Kosovo à La Haye

BALKANS Hashim Thaçi a annoncé sa démission jeudi, après la confirmation de son inculpation par les Chambres spécialisées. Il s'est envolé aussitôt pour les Pays-Bas, où il sera jugé en compagnie de son bras droit

JEAN-ARNAULT DÉRENS ET LAURENT GESLIN, BELGRADE

Le visage tendu, Hashim Thaçi avait convoqué une conférence de presse, jeudi matin à Pristina, pour expliquer lui-même que la justice du Kosovo avait confirmé sa mise en accusation pour «crimes de guerre et crimes contre l'humanité».

Le président de la République a annoncé sa démission et a aussitôt rejoint le siège de la mission Eulex, à Fushë Kosovë, dans la banlieue de la capitale. Il y a retrouvé son bras droit Kadri Veseli, qui avait également confirmé son inculpation quelques dizaines de minutes plus tôt, ainsi que le député d'opposition Rexhep Selimi et l'ancien président du parlement Jakup Krasniqi, arrêté la veille. Les quatre hommes ont embarqué dans l'après-midi dans un avion spécial à destination de La Haye.

Les mises en accusation d'Hashim Thaçi et de Kadri Veseli avaient «fuité» le 24 juin dernier, mais l'acte dressé par les Chambres spécialisées, une juridiction hybride délocalisée aux Pays-Bas, devait encore être validé par la justice du Kosovo. Le délai théoriquement fixé pour cette confirmation tombait à échéance fin octobre et Pristina vivait depuis au rythme des rumeurs contradictoires. Jusqu'à cette annonce, qui entraîne un bouleversement politique majeur.

Comme attendu, Hashim Thaçi a annoncé qu'il se retirait «de toutes [ses] activités publiques et politiques tant que durera le procès», démissionnant donc de sa charge de président de la République, dont l'intérim sera assuré pour une période maximum de six mois par la présidente du parlement, Vjosa Osmani, issue des rangs de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK).

Un quasi-consensus

C'est au parlement qu'il revient d'élire le chef de l'Etat, mais tous les commentateurs politiques du Kosovo s'entendent pour dire que de nouvelles élections législatives sont incontournables, aucune majorité claire ne pouvant se dégager de l'actuel parlement, issu des élections d'octobre 2019.

Dans un premier temps, le mouvement de gauche souverainiste Vetëvendosje avait formé une coalition avec la LDK, avant que de fortes pressions américaines ne fassent éclater cette alliance. Depuis, la LDK gouvernait avec un soutien sans participation du PDK d'Hashim Thaçi et de Kadri Veseli… Vetëvendosje espère bien rafler la mise lors du prochain scrutin, tandis que le PDK, privé de ses chefs, tentera de jouer sa survie en se posant en «victime» de l'acharnement des juges internationaux.

En attendant, le cabinet du premier ministre, Avdullah Hoti, a déclaré qu'il

HASHIM THAÇI
EX-PRÉSIDENT DU KOSOVO

croyait «profondément en la justesse de la lutte menée par l'Armée de libération du Kosovo», ajoutant que «personne ne pouvait juger notre lutte pour la liberté». Il est bien difficile de trouver des voix dissidentes, venant briser le quasi-consensus qui règne dans le petit pays pour soutenir les anciens dirigeants de la guérilla. «Même ceux qui critiquaient la corruption associée au nom d'Hashim Thaçi respectent l'ancien chef de l'UÇK», estime le journaliste Hysni Bajraktari. Ce printemps, Albin Kurti, le chef du mouvement Vetëvendosje, avait limogé son conseiller politique Shkëlzen Gashi, dont le «crime» avait été de déclarer publiquement que «Dick Marty n'est pas anti-albanais».

C'est en effet sur la base du retentissant rapport présenté en décembre 2010 par le député suisse devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qu'ont été formées les Chambres spécialisées chargées de juger les crimes de guerre commis au Kosovo entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 2000. C'est normalement au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) qu'il revenait de le faire, mais celui-ci s'est révélé incapable de mener à bien les procès engagés contre d'anciens cadres de l'UÇK, faute notamment de mécanismes efficaces de protection des témoins. Les Chambres spécialisées réussiront-elles là où le TPIY a échoué? Les associations des représentants de victimes serbes ne cachent pas leur scepticisme: plus de vingt ans après la fin de la guerre, quand beaucoup de témoins ne sont plus de ce monde, est-il encore possible de juger?

Le fardeau de la responsabilité

Depuis l'été 2019, les Chambres spécialisées ont néanmoins auditionné plusieurs dizaines d'anciens combattants de l'UÇK, tant à La Haye qu'au Kosovo. Le 24 septembre, l'ancien commandant Sali Mustafa a été arrêté et son procès s'est ouvert la semaine dernière à La Haye. Le 25 septembre, cela a été au tour des deux chefs de la puissante Organisation des vétérans de l'UÇK d'être interpellés pour diffusion de documents confidentiels visant à saper la crédibilité des Chambres. D'autres arrestations vont suivre.

Les Kosovars parviendront-ils à admettre que la reconnaissance des crimes commis par quelques-uns n'implique pas l'ensemble d'un peuple et permet au contraire de se dégager du fardeau de la responsabilité collective? C'est tout l'enjeu de la justice transitionnelle. Cette promesse n'a pas été tenue par le TPIY en Serbie, en Croatie ou en Bosnie-Herzégovine. Les Chambres spécialisées feront-elles mieux au Kosovo?

EN BREF

Emmanuel Macron veut refonder Schengen

Le président français, Emmanuel Macron, s'est dit «favorable» jeudi à une refondation «en profondeur» des règles régissant l'espace Schengen de libre circulation en Europe. Il souhaite «un plus grand contrôle» des frontières. «Je porterai en ce sens des premières propositions au Conseil» européen de décembre, pour «repenser l'organisation» de Schengen et «intensifier notre protection commune aux frontières avec une véritable police de sécurité aux frontières extérieures», a-t-il annoncé, confiant sa «volonté d'aboutir sous la présidence française», au premier semestre 2022. ATS

L'Ethiopie part en guerre contre la région du Tigré

L'Ethiopie est désormais en «guerre» contre la région dissidente du Tigré, où des opérations militaires ont été lancées mercredi, a indiqué jeudi le chef d'état-major adjoint des forces armées éthiopiennes, le général Berhanu Jula. «Nous nous employons à faire en sorte que le conflit ne gagne pas le centre du pays», a-t-il ajouté. Les autorités tigréennes accusent également Addis-Abeba d'avoir déclenché des hostilités contre elles. L'escalade verbale et militaire ainsi que des informations sur des combats dans l'ouest du Tigré font désormais craindre un long conflit dévastateur. AFP

PUBLICITÉ

Record de logements vides au Tessin

IMMOBILIER Les investissements massifs des grands groupes institutionnels, la construction qui turbine à plein régime et un solde démographique négatif font du Tessin le canton ayant le plus haut taux d'habitations vides, après Soleure

ANDRÉE-MARIE DUSSAULT, LOCARNO

La situation est «plutôt tragique». C'est ainsi que Gianluigi Piazzini, président de la Chambre tessinoise de l'économie foncière (Catef), juge le taux élevé d'habitations vides au Tessin. Selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), au 1er juin 2020, la Suisse comptait 78832 logements vides (dont 3449 unités de plus que l'an dernier), correspondant à 1,72% de son parc immobilier. Or, au Tessin, on enregistre un taux de logements vacants de 2,71%; soit 6639 habitations ni louées, ni vendues.

Un taux de logements vacants de 2,71%

«Ces chiffres s'arrêtent à fin mai. Donc aujourd'hui, elles sont au moins 7000, sur un total de 244800 unités», indique Gianluigi Piazzini, faisant valoir que pour remplir ces logements vides, il faudrait 15400 personnes, l'équivalent de la ville de Locarno. Pire: en réalité, le taux de logements vacants est encore plus élevé, soutient-il, puisque la plupart des résidences secondaires et des maisons de vacances, nombreuses au Tessin, ne sont pas comptabilisées, celles-ci étant considérées vides seulement si elles sont «habitables toute l'année et destinées à la location à long terme ou à la vente». «Sans compter que tous les propriétaires ne répondent pas à l'OFS», ajoute-t-il.

Soleure fait pire

En Suisse, seul le canton de Soleure a un taux de vacance plus élevé que celui du Tessin, observe le Tessinois. «Sauf que Soleure est passé de 3,4% en 2019 à 3,22% cette année; ce qui est bon signe. En revanche, au Tessin, de 2,29% l'an dernier, nous sommes arrivés à 2,71% cette année, avec quelque 1000 appartements vides en plus.»

Du jamais-vu, assure Gianluigi Piazzini, qui constate que les vacances sont réparties sur tout le territoire; toutes les communes sont touchées. A Lugano, on compte 1275 logements inhabités (3,15% des habitations), à Bellinzone 923 (3,61%), à Locarno 407 (3,59%)… Dans certaines communes, les taux de vacance dépassent les 5%; comme à Bissone (5,69%), à Vacallo (5,38%) ou à Chiasso (6,51%). Contrairement à ce que l'on entend souvent, les logements vides ne sont pas des appartements de luxe, affirme-t-il. «Toutes les catégories sont concernées.»

Du coup, le canton se retrouve avec un demi-million de mètres carrés de locaux vides. «Ce qui correspond à environ 2 milliards de francs qui devraient générer annuellement 110 millions de francs de loyers», déplore-t-il. Comment le canton en est-il arrivé là? «Depuis trois ans, la natalité et la migration ayant diminué, le Tessin enregistre un solde démographique négatif, explique-t-il. En revanche, la production se poursuit à plein régime; le comble!» Ajoutant que le covid n'a rien à voir avec la conjoncture actuelle.

Fort investissement institutionnel

Les autorités financières nationales ont déjà averti les banques – affirmant qu'on construit trop, que le marché surchauffe, qu'il risque d'y avoir des problèmes –, les encourageant à rendre le crédit plus restrictif, rappelle Gianluigi Piazzini. «Mais le problème, ce sont les grandes institutions suisses; les caisses de pension, les fonds de placement, les compagnies d'assurances qui n'ont pas besoin des banques.» Les privés ont aussi joué un rôle, reconnaît-il, «mais nettement mineur».

Les grandes institutions doivent répartir leurs capitaux; elles ne veulent pas tout miser dans les actions et les obligations, avance-t-il, soulignant que lorsqu'elles investissent, elles ne construisent pas de petits immeubles de dix appartements, mais des complexes de 60-70 logements. «D'un seul coup, elles débloquent 200 millions de francs, ce qui a tout de suite un fort impact sur le marché.» Il précise aussi qu'en investissant massivement, elles ont donné un signal: «Nous croyons dans l'immobilier au Tessin.»

Pour remédier au problème, le Tessinois souhaite que les institutionnels prennent acte des taux de logements vides alarmants dans le canton et fassent volte-face. «J'espère qu'ils commencent à se dire que ça suffit de construire au Tessin et qu'ils iront ailleurs. J'espère aussi que le taux de natalité augmentera au sud des Alpes.»

MAIS ENCORE

Géraldine Savary rédactrice en chef de «Femina»
Géraldine Savary devient rédactrice en chef du magazine «Femina». L'ancienne conseillère aux Etats vaudoise souhaite y poursuivre son engagement en faveur des femmes. Elle entrera en fonction le 1er janvier prochain à la place de Sonia Arnal, partie à la communication de l'Etat de Vaud, annonce jeudi le groupe Tamedia, propriétaire du titre. **ATS**

Vu d'ailleurs en Suisse, Genève paraît souvent adopter des comportements politiques plus proches de la France que des autres cantons. *(EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)*

Genève fâche la Suisse entière

PANDÉMIE Le canton a fait cavalier seul en fermant ses commerces non essentiels, une décision contestée par la droite. Il réclame aussi davantage d'argent de Berne. Un comportement qui lasse ses voisins et la Confédération

LAURE LUGON ZUGRAVU
@LaureLugon

Décidément, Genève n'a pas son pareil pour agacer le reste du monde. En tout cas les cantons romands jusqu'à la Berne fédérale, pour être plus modeste. La précipitation du Conseil d'Etat genevois à fermer les restaurants et les commerces non essentiels puis à se tourner vers la Confédération pour quémander davantage passe mal. Sans aller jusqu'à ignorer la courtoisie intercantonale, les autres cantons latins ont à peine maugréé, mais ils n'en pensent pas moins.

Le conseiller fédéral et ministre des Finances UDC Ueli Maurer, par contre, n'est pas homme à ménager les susceptibilités. Sauf celles de sa base évidemment, qui compte beaucoup de coronasceptiques, et qui a dû goûter son discours intransigeant de père la rigueur, mercredi, en conférence de presse. S'agissant de Genève en particulier et en réponse à une question sur le peu d'aides versées aux entreprises en train de sombrer, il a taclé le bout du lac sans aucun ménagement: «Genève possède d'excellentes entreprises et de très bons contribuables. Je ne suis pas ici pour donner des conseils. Mais Genève doit régler elle-même ses problèmes. Nous n'allons pas faire un régime particulier pour elle.» C'est limpide: Genève ne doit pas demander à la Confédération de financer des décisions que son Conseil d'Etat à prises. *Punkt Schluss.*

«Ces petits millions sont un affront»

Au vu du ton, la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet devra déployer des trésors de persuasion pour obtenir davantage, comme elle a affirmé vouloir le faire. Car Genève estime qu'il faudra 90 millions de francs pour sauver les entreprises du canton. Selon le principe de financement paritaire, Berne devrait donc mettre 45 millions de sa poche. Très ambitieux. Car pour l'heure, avec les 200 millions que la Confédération va mettre sur la table, Genève n'ira pas loin, puisque le canton ne percevra que 13,8 millions. Et la rallonge promise par le grand argentier n'est pas encore chiffrée. Ce qui fait hurler Vincent Subilia, de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG): «Ces petits millions sont un affront. Genève a le plus grand nombre d'hôtels étoilés, et c'est un contributeur à la péréquation financière intercantonale. La Confédération va devoir faire davantage.»

Le plan de sauvetage genevois ne représente en effet pas des *peanuts*. Le gouvernement a adopté trois projets de loi relatifs aux cas de rigueur, qui prévoient une aide financière à fonds perdu aux hôteliers, aux voyagistes et aux transporteurs professionnels de personnes, qui ont subi une perte de 60% de leur chiffre d'affaires. Cela vient s'ajouter à une aide décidée la semaine dernière pour l'événementiel, les forains et les magasins de souvenirs.

> «Genève doit régler elle-même ses problèmes. Nous n'allons pas faire un régime particulier pour elle»
> UELI MAURER, CONSEILLER FÉDÉRAL ET MINISTRE DES FINANCES UDC

Les lamentations genevoises pourraient ne pas toucher grand monde. Car les cantons voisins ont été échaudés par la décision de la République de fermer ses commerces et ses restaurants, les obligeant à faire peu ou prou pareil, devant la crainte d'un week-end chaotique. Les Vaudois voyaient en effet d'un œil circonspect leurs bistrots et grandes surfaces pris d'assaut par des Genevois frustrés de sorties et d'emplettes. Après Neuchâtel, Fribourg et le Jura, Vaud a également fermé ses restaurants, lieux culturels et centres sportifs, mais a laissé ouverts ses commerces, après une pesée d'intérêts. Raison pour laquelle on sent tout de même un soupçon d'irritation sous la sobriété discrète des propos de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite: «Chaque canton est compétent pour apprécier sa situation et souverain pour décréter les mesures qu'il estime nécessaires, même si une coordination entre cantons est toujours préférable pour une bonne compréhension des règles par la population.»

«En quoi un petit magasin serait-il davantage un vecteur?»

Dans le Jura, le ministre Jacques Gerber qui, avec ses deux casquettes de la Santé et de l'Economie, ne peut être soupçonné de faire le jeu de la seconde au détriment de la première, nourrit lui aussi des doutes: «En quoi un magasin qui accueille quelques clients avec des mesures de protection serait-il un vecteur plus significatif que Migros? Il faut être cohérent, alors qu'on prône de consommer local, et que d'un point de vue sanitaire ce n'est pas justifiable. Ou alors, on ferme tout, y compris les écoles, ce que plus personne ne veut.» Le ministre jurassien dit aussi se sentir mal à l'aise avec la notion de biens de nécessité: «La culture ne serait donc pas nécessaire? Nous avons préféré décider en fonction des flux de population. Nos décisions ne sont pas parfaites, mais on tente d'être cohérent et équilibré en voyant les choses dans leur globalité.» Cela étant dit, il se montre compréhensif vis-à-vis de Genève et sa propension à faire cavalier seul, rappelant que chaque Conseil d'Etat a ses dynamiques, ses majorités, ses difficultés à convaincre.

Il est vrai que le gouvernement genevois a connu des heures plus glorieuses. Avec un ministre, Pierre Maudet, écarté des affaires et qui devra affronter son procès, un autre, Antonio Hodgers, absent pour cause d'hospitalisation, le collège, secoué par les conflits puis la crise sanitaire, n'est pas au mieux de sa forme. Cette faiblesse structurelle profite à Mauro Poggia, aux commandes de la Sécurité, de l'Emploi et de la Santé, qui a gagné le statut d'homme fort. Or, il doit composer avec une situation sanitaire alarmante, dont acte. Mais vu d'ailleurs en Suisse, Genève paraît souvent succomber à la tentation française: adopter des comportements politiques plus proches de ceux du grand voisin que du reste de la planète confédérée.

«Chavannes Centre se réjouit du samedi à venir!»

Cette décision de fermeture des commerces a aussi agacé à Genève. Singulièrement la droite, qui s'agite depuis plusieurs jours pour faire cesser ce qu'elle considère comme une ineptie pas même validée scientifiquement. Jeudi, le PLR a déposé une motion urgente réclamant au Conseil d'Etat de lever la fermeture de l'ensemble des commerces ainsi que des coiffeurs, esthéticiens et autres, pour autant qu'ils respectent un plan de protection. «On a fait une fois de plus du «Geneva finish», en allant au-delà de ce que la raison requiert, s'emporte Vincent Subilia. La différence avec Vaud, qui sait faire une pesée d'intérêts, est criante. D'ailleurs, Chavannes Centre se réjouit du samedi à venir!» Distorsion de concurrence, absence de coordination, s'indigne le PLR dans un communiqué en réclamant d'arrêter cette course en cavalier seul. L'occasion, pour l'UDC, de persifler le parti bourgeois, lui enjoignant de soutenir sa demande de session extraordinaire dédiée au covid et lui rappelant qu'il avait aussi déposé une motion en ce sens. Ni la deuxième vague, ni la remise au pas cuisante d'Ueli Maurer ne rétablira l'unité à Genève.

PUBLICITÉ

Ulrich's Life

Pour celles et ceux qui veulent réformer leur situation financière. Conseil en prévoyance et finances, pour une vie en toute liberté de choix.

SwissLife

Gilles Marchand invité à s'expliquer à Berne

MÉDIAS Interpellés par l'enquête du «Temps» faisant état de comportements problématiques au sein de la RTS, des parlementaires souhaitent obtenir des explications du directeur de la SSR. Dans un message interne, ce dernier a reconnu être «coresponsable» des problèmes évoqués

SYLVIA REVELLO
@sylviarevello

L'affaire des dysfonctionnements à la RTS prend une ampleur nationale. Attendu lundi au sein de la Commission des transports et des télécommunications (CTT) du Conseil national pour aborder la question de l'aide à la presse, le directeur de la SSR, Gilles Marchand, devra s'exprimer sur le sujet qui agite bien au-delà de la Suisse romande. Des parlementaires de la commission sœur des Etats ont eux aussi fait une demande d'audition, prévue pour janvier 2021, comme l'a révélé la *Tribune de Genève*. De part et d'autre, une question brûle les lèvres: Gilles Marchand était-il au courant des comportements problématiques de plusieurs collaborateurs, dont l'ancien présentateur phare Darius Rochebin?

Une enquête externe

Au sein de la RTS, la crise s'intensifie et les réponses fournies par la direction le week-end dernier ne suffisent visiblement pas à balayer les critiques. Après le directeur actuel, Pascal Crittin, c'est désormais Gilles Marchand,

GILLES MARCHAND
DIRECTEUR
DE LA SSR

directeur de la RTS de 2001 à 2017, qui est sommé de donner des explications. Dans un message interne envoyé mercredi à tous les collaborateurs de la SSR, il a ouvertement «regretté que des cas n'aient pas été traités de manière plus consciencieuse au moment donné» et reconnu être «coresponsable» des problèmes évoqués dans l'article «en tant qu'ancien directeur de la RTS et actuel directeur de la SSR». Mercredi, la direction de la RTS a également annoncé qu'elle suspendait les deux cadres mis en cause dans l'article, le temps qu'une enquête externe soit menée pour faire toute la lumière sur les faits évoqués.

Outre les parlementaires, l'affaire préoccupe Simonetta Sommaruga, chargée du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Ses services confirment que des questions vont être posées à Gilles Marchand dans le cadre des entretiens réguliers entre la cheffe du département et la SSR. L'entretien aura lieu «ces prochains temps».

«Un devoir d'exemplarité»

Au sein de la CTT du National, les parlementaires, tant à droite qu'à gauche, veulent des explications. «Vu l'actualité, le sujet de la RTS se devait d'être ajouté à l'ordre du jour», souligne Martin Candinas (PDC/GR), pour qui la SSR, en tant qu'entreprise de service public, a une «responsabilité plus grande que n'importe quelle autre société». Un point de vue partagé par Matthias Aebischer (PS/BE). «La SSR doit être exemplaire dans la lutte contre le harcèlement, estime-t-il. Comme il y a eu des dysfonctionnements, je veux savoir comment il compte y remédier. Je veux entendre Gilles Marchand non pas pour le mettre sur le banc des accusés, mais pour écouter ses explications.»

Le sujet ne préoccupe cependant pas tous les parlementaires de la même manière. Membre de la CTT du National, Christian Wasserfallen (PLR/BE) considère quant à lui qu'il s'agit d'une question de gestion du personnel dont la politique n'a pas à se mêler: «Une enquête indépendante a déjà été ordonnée au sein de la RTS, rappelle le Bernois. C'est désormais à la direction de gérer les suites de l'affaire et de mettre en ordre ce qui doit l'être. Je n'amènerai pas la chose sur la table ce lundi. Je ne pense absolument pas qu'il est du rôle de notre commission d'intervenir là-dedans.»

«La réaction de la SSR n'est pas assez forte»

Son collègue Frédéric Borloz (PLR/VD) est plus mitigé: «Si on prend l'exemple du scandale à La Poste, la réaction de la SSR n'est pas assez forte et cela laisse la place à toutes les suppositions, estime-t-il. Dans cette configuration, la politique a tendance à s'emparer du problème, c'est pourquoi j'estime nécessaire que Gilles Marchand vienne s'expliquer en personne. Il ne faut pas couper des têtes sans savoir. Jusqu'à preuve du contraire, Gilles Marchand a fait du bon travail. J'attends désormais des explications sur la crise actuelle.» S'assurer que le dispositif de gestion des cas de harcèlement «fonctionne dans la réalité et pas seulement sur le papier». C'est ce qui a motivé Lisa Mazzone (Verts/GE) à demander l'audition de Gilles Marchand au sein de la CTT du Conseil des Etats. «Au vu des témoignages relayés dans la presse, nous voulons comprendre ce qu'il s'est passé, cela fait partie de notre mandat de parlementaire.» Pour la conseillère aux Etats, il est nécessaire d'obtenir des «gages» sur la politique de la SSR en matière de harcèlement et de mobbing. «On veut s'assurer que rien ne soit mis sous le tapis à l'avenir, il faut déceler les failles du système et les combler.» Les représentants des Verts à Berne ont par ailleurs rendez-vous avec Gilles Marchand lundi. Une séance prévue de longue date dont ils profiteront pour l'interroger sur le sujet.

> «On veut s'assurer que rien ne soit mis sous le tapis à l'avenir, il faut déceler les failles du système et les combler»
>
> LISA MAZZONE, CONSEILLÈRE AUX ÉTATS (VERTS/GE)

Dégât d'image «catastrophique»

Egalement membre de la CTT des Etats, Marianne Maret (PDC/VS) attend elle aussi des explications, mais se préoccupe des prérogatives de la commission. «La SSR a un certain niveau d'indépendance, rappelle-t-elle. Nous ne sommes pas une commission d'enquête parlementaire. Personnellement je pense qu'on est en droit de poser des questions sur l'organisation et la gestion des problématiques liées au harcèlement, mais il nous sera difficile de rentrer dans les cas particuliers évoqués dans l'article.» A ses yeux, la crise actuelle est «catastrophique» pour l'image du service public et des médias en général. ■

COLLABORATION: MICHEL GUILLAUME ET BORIS BUSSLINGER, BERNE

PUBLICITÉ

Avec près de 683 m² de surface photovoltaïque, l'entreprise horlogère Vaucher Manufacture produit dorénavant une partie de son énergie.

Un choix écologique et économique rendu possible grâce à une solution en contracting. L'entreprise se fournit ainsi en énergie solaire, produite directement sur son toit, sans investissement de sa part et avec un tarif très avantageux de l'énergie fixé sur 25 ans.

www.romande-energie.ch/ces

ROMANDE ENERGIE

Lettre d'Alain Berset au monde de la culture

OPINION

ALAIN BERSET
CONSEILLER FÉDÉRAL,
CHEF DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DE L'INTÉRIEUR

Ce lundi 9 novembre, je serai à Delémont, auprès du personnel médical de l'Hôpital du Jura, sévèrement touché par la crise.

Ce même lundi 9 novembre, j'aurais dû me rendre à Lausanne pour y remettre les Grands Prix suisses d'art et de design. L'occasion aussi d'y porter un message de soutien à l'ensemble des acteurs du monde de la culture, garants de nos équilibres et ambassadeurs de nos diversités.

Mais le virus en a décidé autrement. Annulations, fermetures, restrictions: partout en Europe, nos sociétés se barricadent. En l'espace de quelques semaines, la situation sanitaire s'est gravement détériorée. Jusqu'à pousser certains de nos hôpitaux aux limites de leurs capacités. Avec les cantons, le Conseil fédéral a pris les devants pour contrer cette deuxième vague.

Le virus ne se déplace pas seul, nous le faisons circuler. Garder les distances et réduire les contacts sont les mesures les plus efficaces pour limiter sa propagation; ces mesures sont aussi les plus contraignantes, car elles empiètent en profondeur sur notre vie en société. Théâtres, cinémas, salles de concert, centres culturels, musées et beaucoup d'autres encore en subissent les conséquences de manière brutale. Le régime imposé par la situation est drastique, parfois existentiel. Beaucoup sont contraints de fermer momentanément leurs portes; certains explorent de nouveaux terrains pour continuer à vivre leur passion et partager leurs créations.

Les moyens vont suivre, le parlement a mis à disposition 130 millions supplémentaires cet automne

Alors, vous qui faites vivre la culture, je vous encourage à innover. Mais je perçois aussi un très grand sentiment d'injustice. Comment pourrait-il en être autrement, en particulier pour celles et ceux qui ont scrupuleusement appliqué les mesures de protection, souvent avec succès? Cette frustration est parfaitement compréhensible. Reste la réalité de l'épidémie. La situation est grave et nous ne pouvons pas nous permettre de laisser craquer notre système de santé.

Le prix à payer est élevé pour la culture, ainsi que pour son public. En mars dernier, le Conseil fédéral n'a pas attendu pour agir; 280 millions de francs ont été mis à disposition, tout d'abord pour quelques mois. Puis nous avons prolongé ce soutien jusqu'à la fin 2021. Et les moyens vont suivre, le parlement a mis à disposition 130 millions supplémentaires cet automne. A la mi-novembre, je vais rencontrer les principales associations et institutions culturelles du pays pour faire le point et dresser des perspectives. Les professions techniques, sans lesquelles rien n'est possible, ne sont pas oubliées.

La culture réunit et fédère. Elle nous fait réfléchir; elle questionne et dérange, éveille nos émotions. Elle fâche et réconcilie. La culture est notre miroir. Elle est indispensable à notre démocratie.

A quoi vont ressembler les prochains mois? Personne ne le sait. Beaucoup de secteurs vont devoir se réinventer, le rapport au public va changer, la route sera tortueuse. Mais elle ne sera pas sans issue.

Nos PME menacées par un nouveau danger

OPINION

JACQUELINE DE QUATTRO
CONSEILLÈRE NATIONALE PLR

Un nouveau risque plane sur nos petites et moyennes entreprises. Leur avenir est mis en danger par l'initiative populaire dite «Pour des multinationales responsables», qui sera soumise au verdict du peuple le 29 novembre prochain. Une menace dont elles se seraient bien passées: nos PME marchent depuis des mois sur le fil du rasoir. Elles ne savent pas de quoi sera fait leur lendemain. La crise du coronavirus n'est pas terminée. Un oui à cette initiative aggravera le climat d'incertitudes et de crainte dans lequel nos PME se débattent déjà depuis le début de cette année.

Si l'initiative est pavée de bonnes intentions, les instruments proposés pour les réaliser sont excessifs et inefficaces. Le texte demande la mise en place d'une responsabilité civile supplémentaire pour les entreprises qui violeraient les droits de l'homme et les standards environnementaux internationalement reconnus, que les activités se déroulent en Suisse ou à l'étranger. Le risque est bien réel.

Nos entreprises, y compris les PME, pourront être traînées devant un tribunal suisse en raison du comportement de leurs filiales, de leurs fournisseurs ou de leurs sous-traitants étrangers. Elles seront condamnées si elles n'apportent pas les preuves qu'elles ont pris toutes les mesures de précaution en matière de respect des droits humains et de l'environnement. Elles sont présumées coupables et doivent prouver leur innocence. Une situation inacceptable pour des entreprises qui contribuent à la création de richesse en Suisse comme à l'étranger. De plus, notre pays fera cavalier seul. Aucun autre Etat n'applique ce renversement du fardeau de la preuve. La Suisse deviendrait une sorte de gendarme de la planète, ce qui est contraire à notre culture politique construite sur le dialogue, la coopération et la solidarité.

Le contre-projet n'est ni «un miroir aux alouettes», ni «une escroquerie»

Malgré son titre trompeur, cette responsabilité ne touchera pas que les multinationales mais des dizaines de milliers de PME. Quelque 80000 entreprises devront mettre en place un important et coûteux système de contrôle sans pour autant pouvoir maîtriser tous les risques. Cette nouvelle réglementation affaiblira incontestablement nos petites et moyennes entreprises. Avec toutes ces contraintes, elles seront désavantagées dans le cadre de la concurrence internationale. La majorité d'entre elles ne pourra pas, notamment, délocaliser, contrairement aux multinationales. Et leur compétitivité sera sévèrement entravée. Or nos PME sont la colonne vertébrale de notre économie. Elles représentent 90% des entreprises helvétiques et génèrent deux tiers des emplois dans notre pays. Aujourd'hui elles se battent pour survivre, préserver leurs ressources, conserver leur savoir-faire et leur sens de l'innovation. Ne leur mettons pas des bâtons supplémentaires dans les roues.

Cette initiative est dangereuse tant elle fragilise et pénalise notre économie. Elle met en péril non seulement les emplois et notre prospérité mais aussi les investissements d'entreprises suisses dans les pays émergents et en développement. Elles hésiteront désormais à s'y engager, mettant un terme à des partenariats qui ont fait leurs preuves et laissant la place à des entreprises étrangères moins scrupuleuses.

Il est pourtant possible d'atteindre l'objectif recherché par d'autres moyens. Le parlement a adopté un contre-projet qui introduit des obligations contraignantes pour notre économie. Cette réforme se base sur des normes internationales et comprend des obligations de responsabilité et de diligence raisonnables, notamment en ce qui concerne le travail des enfants et les minéraux provenant de zones de conflit.

Cette réglementation vise à renforcer la responsabilité des entreprises et à créer davantage de transparence en matière de droits humains et d'environnement sans pour autant exposer nos entreprises au risque de chantage de l'étranger. Le contre-projet n'est ni «un miroir aux alouettes», ni «une escroquerie», comme le prétendent les adversaires. Il est adapté à la réalité économique de notre pays. Il faut responsabiliser mais de manière efficace et réaliste.

En ces temps d'inquiétudes, notre pays et notre économie ont besoin de stabilité et de sécurité du droit. Le 29 novembre, disons non à l'initiative et privilégions le contre-projet, qui permettra de renforcer la protection des droits humains et de l'environnement. Nous ne pouvons pas nous lancer dans des expérimentations aventureuses dans des périodes de récession comme celle que nous nous apprêtons à affronter.

SUR LES BLOGS

Université en ligne: l'état à mi-semestre

«Depuis le 13 mars 2020, le campus UNIL-EPFL a pris des apparences de «petite ville fantôme». Entre la fermeture complète des bâtiments lors du semestre précédent et la réouverture modérée de ces derniers au semestre actuel, les près de 25000 étudiants et 3000 enseignants et chercheurs se retrouvent à devoir jongler entre cours en présentiel, cours en ligne «live» et cours enregistrés», est-il écrit sur le blog HE-Conomist, le journal en ligne des étudiant·e·s de HEC Lausanne. A lire sur le site du «Temps».

www.letemps.ch/blogs

Interdire le blasphème?

CHRONIQUE

MARIE-HÉLÈNE MIAUTON
mh.miauton@bluewin.ch

A dire vrai, je déteste les caricatures de *Charlie Hebdo* sur Mahomet. La plupart ne sont même pas drôles, notamment celle intitulée «Une étoile est née», d'une indigence extrême. Je réprouve également les représentations parues, dans ce journal satirique ou ailleurs, sur la Trinité chrétienne, le Christ en particulier qui, s'étant fait homme, s'y prête particulièrement bien. On peut prétendre que Dieu est assez grand pour se défendre tout seul contre l'outrage et le blasphème, mais comme il est muet – c'est d'ailleurs bien ce qu'on lui reproche – les islamistes se croient tenus de faire justice au leur. Jusqu'à la décapitation d'un professeur, l'horreur absolue!

Les caricatures de *Charlie Hebdo* traduisent une même haine chez ceux qui les publient que celle qu'ils dénoncent. Et dans l'escalade de la détestation, dans le désir mauvais de toucher là où cela fait mal, au lieu de se contenter d'égratigner les bigots, les curés, les rabbins et les imams, on en arrive à souiller la déité elle-même dans la dérision et le sarcasme les plus outranciers. Au-delà, il n'y a plus rien sinon la guerre, la destruction et la mort. Evidemment, il faut le dire et le répéter, les dessins satiriques de *Charlie Hebdo* ne justifient pas les meurtres commis en leur nom et les islamistes ne se privent d'ailleurs pas de fomenter leurs ignobles attentats dans d'autres pays et sous d'autres prétextes, le plus souvent sans aucun prétexte.

En France, le principe laïque affirme que la République ne reconnaît aucun culte, et que les pouvoirs publics, sans aucunement combattre les religions, empêchent leur influence dans l'exercice du pouvoir politique et administratif. L'idée religieuse est donc renvoyée à la conscience individuelle et à la liberté d'opinion. C'est une position pertinente, mais qui ne justifie en rien d'autoriser le blasphème sur Allah, Mahomet ou le Christ. D'ailleurs, la laïcité est assez schizophrénique quand elle protège la liberté de croyance et de culte, et à la fois celle de conspuer publiquement cette même croyance. Pourtant, chacun a le droit d'être respecté, que ce soit en tant que musulman ou en tant que Noir, chrétien, homosexuel, juif ou tzigane. Pourtant, le même pays qui condamne sévèrement l'incitation à la haine autorise et défend des dessins qui ne font rien d'autre que cela.

D'ailleurs, la loi française cultive la contradiction. Elle punit les dégradations de mosquées, d'églises ou de synagogues, mais elle accepte la profanation du dieu qui est censé habiter ces monuments et en justifier l'existence. Notre société matérialiste en serait-elle venue à honorer le construit plus que le sacré et la forme plus que le fond? L'extrême sensibilité portée à la paix des morts dans les cimetières ne concerne évidemment pas que les corps décomposés, mais leur souvenir et leur âme, au contraire. A moins que ce ne soit la paix sociale entre les vivants qui soit recherchée ici, celle-là même que la France est en train de perdre dans un processus de guerre civile qui s'accélère.

Pourtant, se revendiquant société multiculturelle, notre voisine devrait veiller aux rapports harmonieux entre les différentes composantes de sa population et, pour cela, interdire le blasphème. Evidemment, le faire maintenant, en pleine vague terroriste, aurait l'air d'une capitulation et c'est donc impensable. La Suisse, réputée pour son respect des minorités, interdit le blasphème par l'article 261 du Code pénal qui protège la liberté de croyance et la paix religieuse. Parallèlement, l'article 261bis concerne la norme anti-discrimination qui vise la dignité humaine et la paix publique. Enfin, les articles 173 ss protègent l'honneur personnel. Ce triptyque est d'une grande sagesse et le Conseil national a très bien fait de rejeter vendredi dernier par 115 voix contre 48 une motion visant l'abolition du délit de blasphème. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a réaffirmé que la liberté d'expression «ne s'applique pas sans limites». Comme en toutes choses, il faut y mettre des bornes!

DES PAROLES AUX ACTES N° 137

AGIR,
C'EST PENSER ÉQUITABLE.

FAIRTRADE
MAX HAVELAAR

En 1992, nous avons commencé à développer, avec Fairtrade Max Havelaar, le plus grand assortiment équitable de Suisse. Pour les travailleurs des pays du Sud, ce mode de commerce est synonyme de meilleures conditions de vie et de travail.

DES-PAROLES-AUX-ACTES.CH

coop
Pour moi et pour toi.

Le rôle des enfants dans la pandémie

COVID-19 S'il ne fait aucun doute que les enfants peuvent être infectés par le SARS-CoV-2, des questions subsistent quant à leur contagiosité. Selon les spécialistes, ceux qui sont âgés de plus de 12 ans sont ceux chez qui le virus circule beaucoup

SYLVIE LOGEAN
@sylvielogean

Le rôle des enfants dans la transmission de la maladie est-il plus important qu'envisagé initialement? Les écoles sont-elles des foyers de contamination au Covid-19? A l'heure où l'on fait face à une augmentation drastique des nouvelles infections, ces questions se font pressantes.

Problème: les données parfois contrastées entre les études rendent encore très difficile toute affirmation péremptoire de la part de la communauté scientifique, bien que certaines évidences semblent désormais se dégager. Le point sur l'état des connaissances.

Des études indiquent que, bien qu'ils présentent le plus souvent des formes légères, voire asymptomatiques de la maladie, les enfants peuvent atteindre des charges virales comparables à celles des adultes. *(GIAN EHRENZELLER/KEYSTONE)*

1 • LES ENFANTS POURRAIENT ÊTRE INFECTÉS TOUT AUTANT QUE LES ADULTES

Contrairement à certaines assertions avancées durant la première vague, il ne fait aujourd'hui aucun doute que les enfants peuvent être infectés par le SARS-CoV-2, tout comme ils sont capables de le transmettre à d'autres personnes. La question reste de savoir dans quelle mesure. «Au début de l'épidémie, les enfants de moins de 16 ans représentaient entre 1 et 2% de tous les cas diagnostiqués en laboratoire, ce qui est assez surprenant pour un virus respiratoire, analyse Arnaud L'Huillier, pédiatre et infectiologue aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Est-ce parce que ces derniers s'infectent moins ou parce qu'ils ne sont pas diagnostiqués en raison de présentations cliniques plus légères ou atypiques? Tout le monde a essayé de répondre à cette question, mais, encore aujourd'hui, les données sont contradictoires.»

Les premières études à avoir été réalisées dans ce sens portaient sur des clusters familiaux, afin de définir la probabilité d'infection parmi les membres d'une même famille. «Selon ces recherches, le risque que des enfants soient infectés en cas d'exposition à une personne testée positive était deux à trois fois moins important que pour les adultes vivant sous le même toit, explique Arnaud L'Huillier. La plupart des études européennes de séroprévalence, qui permettent de détecter la présence d'anticorps anti-SARS-CoV-2 dans le sang, ont également suggéré que les enfants étaient moins souvent infectés. A Genève, nous sommes toutefois parvenus à des conclusions différentes, avec des résultats pointant près de 9% de séroprévalence chez les enfants, contre presque 10% dans le reste de la population. Cela laisse entendre que les enfants rattraperaient les adultes en termes de susceptibilité au virus.»

Comment expliquer ces différences? Selon des données collectées par l'Université de Zurich, dans le cadre de l'étude Ciao Corona, ces variations pourraient s'expliquer par le caractère moins strict du confinement en Suisse, en comparaison européenne. «La plupart des recherches réalisées jusque-là ne nous permettent pas d'avoir un tableau exhaustif du risque d'infection et de transmission chez les enfants, pointe Silvia Stringhini, responsable de l'unité d'épidémiologie populationnelle aux HUG. Les enfants sont en effet moins testés en raison des recommandations en vigueur, mais aussi parce qu'une grande partie des cas sont asymptomatiques. Ils apparaissent donc moins dans les statistiques.»

2 • OUI, LES ENFANTS PEUVENT ÉGALEMENT TRANSMETTRE LE VIRUS

Objet d'importantes polémiques, car déterminante pour l'ouverture ou la fermeture des écoles, la question de la contagiosité des enfants fait également débat.

Bien que les enfants présentent le plus souvent des formes légères, voire asymptomatiques de la maladie, plusieurs études récentes ont montré que ces derniers pouvaient atteindre des charges virales comparables à celles des adultes au moment du diagnostic, et que le virus infectieux pouvait être isolé des voies respiratoires de la même manière chez ces derniers.

«Ces différents facteurs nous montrent qu'il n'y a objectivement aucune raison biologique pour dire qu'un enfant serait moins contagieux qu'un adulte, analyse Arnaud L'Huillier. Malgré cela, les différentes observations tendent à montrer que les enfants ne seraient pas des moteurs efficaces de la propagation du virus. La charge virale descend peut-être de manière plus rapide chez les plus jeunes, réduisant drastiquement la contagiosité.»

Là encore, des recherches réalisées au sein de clusters familiaux donnent quelques indications sur la propension des enfants à contaminer d'autres personnes. Publiée dans la revue *Pediatrics*, une étude genevoise réalisée avec 40 patients diagnostiqués de moins de 16 ans estime ainsi que, dans 8% des cas, l'enfant aurait été un cas dit index, à savoir responsable d'infections secondaires au sein du foyer. Une recherche coréenne réalisée avec plus de 5000 cas index estime, pour sa part, que les enfants de moins de 10 ans auraient été les premiers infectés dans 0,5% des cas.

Bémol de taille: «La plupart des ces études ont été réalisées pendant des périodes de confinement et donc de faible circulation du virus, ce qui peut fausser les résultats», comme l'écrit Zoë Hyde, dans un article publié fin octobre dans la revue *Medical Journal of Australia*.

«Pour estimer la contribution réelle des enfants à la transmission de la maladie au sein de la communauté, nous devrions notamment mettre en place un monitorage systématique dans certaines écoles, estime Silvia Stringhini. Malheureusement, ce problème n'est pas encore totalement reconnu par les autorités.»

3 • LES ÉCOLES SONT-ELLES DES LIEUX DE TRANSMISSION?

Elèves et professeurs en quarantaine, classes confinées, enseignants qui témoignent de leurs craintes… face à l'augmentation des cas de Covid-19, il va sans dire que la situation des écoles pose de nombreuses questions. Que dit la science sur le sujet?

Selon une méta-analyse publiée dans la revue *Jama Pediatrics,* mais aussi selon une recherche conduite au sein d'écoles allemandes, il semble primordial de faire une distinction entre les enfants âgés entre 6 à 10 ans, chez qui les infections semblent moins fréquentes, et les plus âgés.

Dans les faits, les jeunes entre 12 et 16 ans semblent constituer, pour l'heure, la majorité des cas positifs au sein de la population pédiatrique, comme le confirment les statistiques de l'Office fédéral de la santé publique, qui pointait au 5 novembre près de 1539 cas diagnostiqués chez les 0 à 9 ans et 15 401 dans la tranche des 10 à 19 ans.

«Plus de 75% des cas pédiatriques que nous rencontrons aux HUG sont des jeunes de plus de 12 ans, précise Arnaud L'Huillier. Dans cette tranche d'âge, le taux de positivité durant le mois d'octobre s'élevait à 21%, contre 11% chez les moins de 12 ans. Il semble que chez les plus jeunes il y ait moins de circulation du virus, sans que l'on comprenne encore pourquoi.»

«Le potentiel de transmission augmente avec l'âge et les adolescents sont tout aussi susceptibles de transmettre le virus que les adultes, estime de son côté Walter Haas, épidémiologiste au Robert Koch Institute de Berlin, dans la revue Nature. Les adolescents devraient faire l'objet de mesures d'atténuation telles que le port du masque ou le retour aux cours en ligne lorsque la transmission communautaire est élevée.»

Un point de vue partagé par Silvia Stringhini, responsable de l'unité d'épidémiologie populationnelle aux HUG: «Concernant les écoles, il faut faire très attention de pondérer les risques afin de ne pas créer d'inégalités. Le port du masque dans les écoles secondaires est une mesure très importante, mais elle n'est probablement pas suffisante avec l'incidence actuelle du virus. La seule option, selon moi, serait de réintroduire l'enseignement à distance. Quant aux plus petits, pour qui de telles mesures sont plus compliquées à mettre en place, il faudrait, outre l'hygiène des mains, essayer de réduire le nombre d'enfants occupant la même classe, augmenter la ventilation naturelle dans les écoles, et bien entendu isoler les enfants malades.» ▬

MÉTÉO

ÉPHÉMÉRIDE
Vendredi 6 novembre 2020

lever: **07h24**
coucher: **17h14**
3 minutes de soleil en moins

lever: **21h25**
coucher: **12h51**

lune décroissante
taux de remplissage: 71%

Situation générale aujourd'hui à 13h

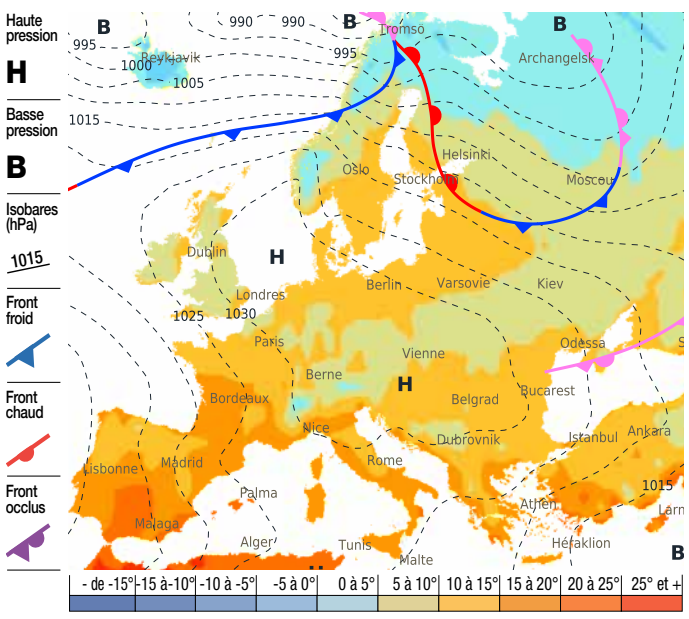

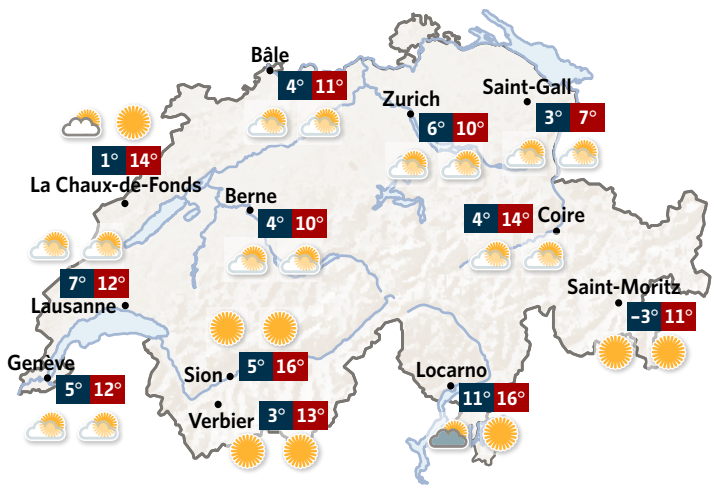

UN ANTICYCLONE recouvre l'Europe centrale et nous vaut aujourd'hui un temps sec et stable. Une couche de stratus s'est installée sur le Plateau au-dessous de 1000 m environ; elle pourrait se dissiper par endroits. Au-dessus de 1000 m, ainsi qu'en Valais, la journée s'annonce bien ensoleillée. Ce week-end, encore un peu de grisaille le matin sur le Plateau, un ciel parfois voilé ailleurs. Les nuages pourraient être plus nombreux dans la nuit de samedi à dimanche et amener quelques gouttes.

PRÉVISIONS À CINQ JOURS

	SAMEDI 60%		DIMANCHE 60%		LUNDI 80%		MARDI 70%		MERCREDI 70%	
Bassin lémanique, Plateau romand et Jura	3°	11°	5°	12°	5°	12°	6°	12°	5°	11°
Limite des chutes de neige	-		2300 m		-		-		-	
Alpes vaudoises et valaisannes (500 m)	3°	16°	5°	16°	4°	15°	4°	15°	3°	14°
Limite des chutes de neige	-		-		-		-		-	
Suisse centrale et orientale	3°	11°	4°	13°	5°	12°	5°	12°	5°	11°
Limite des chutes de neige	-		-		-		-		-	
Sud des Alpes	9°	16°	8°	16°	8°	16°	8°	17°	8°	17°
Limite des chutes de neige	-		-		-		-		-	

Prévisions en Suisse pour le matin et l'après-midi.
Les températures indiquées sont les valeurs minimales (en bleu) et maximales (en rouge)

MétéoSuisse tél. 0900 162 666
en ligne avec nos météorologues, 24 heures sur 24
(fr. 2.90 la minute)

www.MeteoSuisse.ch

Economie & Finance

+751 000

LES INSCRIPTIONS HEBDOMADAIRES AU CHÔMAGE ONT BAISSÉ LA SEMAINE PASSÉE AUX ÉTATS-UNIS. Entre le 25 et le 31 octobre, 751 000 personnes se sont inscrites, contre 758 000 la semaine précédente. Au total, 7,3 millions d'Américains étaient toujours inscrits au chômage entre le 18 et le 24 octobre.

TENGKU MUHAMMAD TAUFIK TENGKU AZIZ
Président-directeur général de Petronas
Le géant malaisien de l'énergie Petronas s'est fixé jeudi un objectif de «zéro émission nette» de carbone d'ici à 2050, emboîtant le pas à ses concurrents BP et Royal Dutch Shell.

-7,8%

UNE ÉCONOMIE EN PROFONDE RÉCESSION, UN REBOND MOINS FORT QUE PRÉVU ET DES DETTES QUI S'ENVOLENT: LA PANDÉMIE S'AVÈRE DÉSASTREUSE POUR LA ZONE EURO. La Commission européenne anticipe une chute de 7,8% du produit intérieur brut de la zone en 2020.

SMI 10 306,35 +0,19%	↑	Dollar/franc	0,9065 ↓
		Euro/franc	1,0697 ↑
Euro Stoxx 50 3215,56 +1,72%	↑	Euro/dollar	1,1805 ↑
		Livre st./franc	1,1874 ↑
FTSE 100 5906,18 +0,39%	↑	Baril Brent/dollar	40,86 ↓
		Once d'or/dollar	1947 ↑

Défaite démocrate, victoire des GAFA

TECHNOLOGIE Le Sénat américain, qui devrait rester sous contrôle républicain, ne devrait pas pousser à plus de régulation des géants de la tech. Les actions de Facebook, Apple, Google et Amazon ont flambé et profitent aussi de leur nouveau statut de valeur refuge

ANOUCH SEYDTAGHIA
@Anouch

«Ouf.» Aucun dirigeant de géant technologique ne s'est aventuré à commenter les résultats partiels des élections américaines. Mais dans la Silicon Valley, l'heure est actuellement au soulagement. Car, dans l'incapacité de s'emparer, a priori, de la majorité au Sénat, les démocrates ne pourront pas réguler Google, Apple ou Facebook selon leurs souhaits initiaux. En parallèle, les géants de la tech devraient avoir affaire, avec Joe Biden, à un président plus conciliant que Donald Trump.

Cet optimisme de la Silicon Valley s'est reflété dans l'envolée des actions tech. Facebook (8%), Amazon (6%), Alphabet, maison mère de Google (6%), Microsoft (5%): ces titres se sont envolés mercredi à Wall Street, poursuivant même sur cette lancée positive jeudi à l'ouverture de la bourse. Rappelons que, depuis le début de l'année, les géants de la tech ont vu leur cours s'envoler en moyenne de 50%, alors que l'indice boursier S&P 500 progressait quant à lui de 7%.

Difficiles réformes

Plusieurs raisons expliquent cet engouement pour des valeurs déjà, pour la plupart, à leur plus haut niveau historique mardi. A très court terme, il y a le soulagement, pour les investisseurs, que les réseaux sociaux n'aient été le centre d'aucun chaos lors des élections: si Twitter s'est distingué en censurant partiellement quelques messages du président sortant, aucune critique de taille n'a éclaboussé ces plateformes.

Avant les élections, Sundar Pichai, directeur de Google, avait écrit à ses employés: «Peu importe ce qui se passe demain […]. Nous travaillerons avec des parlementaires des deux bords politiques.» *(GEERT VANDEN WIJNGAERT/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES)*

A moyen terme, c'est l'incapacité des démocrates de contrôler le Sénat qui réjouit les actionnaires des géants de la tech. Aujourd'hui, la Chambre haute est tenue par les républicains (53 contre 47) et rien n'indique que le vent tournera lors de cette élection partielle. Or le contrôle seul de la Chambre des représentants ne suffira pas à lancer des réformes législatives aboutissant à une régulation des plateformes tech.

«Nous assistons maintenant à une réduction substantielle du risque de révision importante des lois antitrust», ont ainsi écrit les analystes de la société d'investissement américaine Evercore ISI dans une note. Selon eux, Facebook et Alphabet sont les grands gagnants de cet échec démocrate, suivis par Amazon. Des propos appuyés par David Ives, analyste auprès de la société d'investissement américaine Wedbush Securities: «Nous ne voyons pas le Congrès s'accorder sur une législation [sur les GAFA, ndlr] à moins que les deux chambres du Congrès et la présidence ne soient contrôlées par le même parti, car les deux parties ont eu des difficultés à atteindre un consensus sur des questions plus urgentes.»

+10%
C'est la progression, entre mercredi et jeudi dans la journée, de l'action de Facebook.

Car la division entre les deux partis, concernant les GAFA, est profonde. Début octobre, seuls des élus démocrates de la Chambre des représentants avaient signé un rapport de 449 pages listant les pratiques anticoncurrentielles de Google, Amazon, Facebook et Apple, et appelant à des mesures radicales. Jusqu'à présent, les républicains n'ont voulu réguler que les réseaux sociaux, qu'ils accusent de censurer les voix conservatrices. Des compromis entre les deux camps ne sont pour l'heure pas envisagés.

Joe Biden, plus prévisible

Pour les géants de la tech, l'autre bonne nouvelle vient de Joe Biden lui-même. Désormais clairement favori pour succéder à Donald Trump, le démocrate est vu comme moins défavorable à ces multinationales. Il n'a d'abord pas de contentieux personnel avec l'un de leurs dirigeants, comme Donald Trump en a un avec Jeff Bezos, directeur d'Amazon et propriétaire de l'influent quotidien *The Washington Post*. Et surtout, sa politique s'annonce a priori différente sur plusieurs points clés.

Il y a d'abord l'immigration: dès son arrivée à la Maison-Blanche, Donald Trump a sensiblement compliqué le recrutement de travailleurs étrangers, une main-d'œuvre capitale dans la Silicon Valley. La position par rapport à la Chine pourrait être moins dure, ce qui devrait permettre à Apple, mais aussi à des entreprises américaines actives dans les semi-conducteurs, de travailler plus librement dans l'Empire du Milieu – sans craindre de revirements politiques soudains et imprévisibles.

COMMENTAIRE

Un coup dur pour les internautes au niveau mondial

Les intérêts des géants américains de la tech ne sont pas toujours ceux des internautes. Les visions des démocrates sont souvent celles qui vont dans le sens de la protection de ces internautes. Donc, nous. La défaite qui s'annonce pour les démocrates au Sénat américain est un coup dur non seulement pour les utilisateurs de Google ou de Facebook outre-Atlantique, mais aussi au niveau mondial.

Car sans la capacité de contrôler les deux chambres du Congrès, les démocrates auront toutes les peines du monde à faire passer des réformes pour contrecarrer les abus de pouvoir (destruction de concurrents, siphonnage de données, etc.) de ces multinationales.

On attendait beaucoup d'un Congrès à majorité bleue pour fixer des limites aux géants de la tech. Ces ambitions seront a priori nettement revues à la baisse. C'est regrettable, mais il reste à espérer que le mouvement en faveur d'une régulation ne disparaîtra pas. Il faudra d'abord compter sur les enquêtes du Département américain de la justice: celle à l'encontre de Google a été ouverte en octobre, celle contre Facebook doit l'être d'ici à la fin de l'année. Et côté européen, Bruxelles doit continuer à encadrer ces géants numériques pour qu'ils n'abusent plus de leur pouvoir. A. S.

Une élection test pour les réseaux sociaux

MODÉRATION Critiqués pour leur rôle lors de l'élection présidentielle américaine de 2016, Facebook, Twitter et YouTube étaient attendus sur leurs mesures pour limiter la désinformation

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND
@EtienneMeyVa

Messages d'avertissement, limitation des fonctions de partage, suspension des publicités à caractère politique… Pour cette élection présidentielle américaine, les réseaux sociaux les plus importants ont mis en place diverses mesures pour limiter la propagation de fausses informations.

A la suite des ingérences russes lors du scrutin de 2016, les dirigeants de Facebook, Twitter et Google ont dû rendre des comptes aux autorités américaines sur leur rôle dans cette campagne de déstabilisation. Près de 126 millions d'Américains, soit un peu plus de la moitié des utilisateurs de Facebook dans le pays à l'époque, avaient été exposés à des contenus d'influence russe, selon les chiffres du réseau social.

Mais cette année, une des principales cibles de la modération mise en place par ces GAFA n'est autre que Donald Trump. Lorsque le président américain a accusé mardi soir, prenant à témoin ses 88 millions d'abonnés sur Twitter, le camp adverse de «voler l'élection», son tweet a été recouvert d'un message d'avertissement signalant qu'il s'agissait d'un contenu susceptible d'être trompeur.

«Lutter contre des contre-vérités»

«Dans ce cas, nous sommes face à des mensonges criants. C'est encore une autre approche: il ne s'agit plus d'influence, mais de lutter contre des contre-vérités qui sont quand même évidentes», souligne Solange Ghernaouti, directrice du Swiss Cybersecurity Advisory & Research Group à l'Université de Lausanne et autrice d'un blog sur le site du *Temps*. L'outil de Twitter a d'ailleurs épinglé le compte de Donald Trump à plusieurs reprises ces derniers jours. Au message d'avertissement s'ajoute une redirection des internautes vers une page recensant des contenus jugés fiables sur le sujet.

Le réseau social dirigé par Jack Dorsey avait déjà testé ses méthodes de modération pendant les manifestations liées au mouvement Black Lives Matter ou autour des informations concernant la pandémie de Covid-19. Pour sa part, Facebook a opté pour une option plus légère sous la forme de messages informatifs sous les publications de la page officielle de Donald Trump, sans en limiter la visibilité. «Twitter a peut-être été un peu plus loin, et un peu plus fort, que Facebook, mais au final les stratégies adoptées sont plutôt semblables», nuance Mounir Krichane, directeur du Centre Média de l'EPFL.

Une des principales cibles de la modération mise en place par Twitter n'est autre que le président américain. *(CAPTURE D'ÉCRAN DU COMPTE TWITTER DE DONALD J. TRUMP PRISE À 12H39 (HEURE SUISSE) LE JEUDI 5 NOVEMBRE 2020/LT)*

En amont de la présidentielle américaine, d'autres mesures pour contrer la diffusion de fausses informations ont été mises en place. YouTube, Facebook et Twitter ont notamment supprimé au début du mois des comptes liés à la mouvance conspirationniste QAnon. Depuis novembre 2019, Twitter a mis fin à la diffusion de publicités à caractère politique. Le réseau créé par Mark Zuckerberg a annoncé une semaine avant l'élection vouloir faire de même, temporairement, mais il reconnaissait lundi que certains contenus trompeurs supprimés continuaient de circuler.

Pour certains observateurs, ces mesures sont par ailleurs arrivées tardivement. «L'exemple de Facebook est assez flagrant, estime Mounir Krichane. Après 2016, ils ont commencé par nier leur rôle. Puis il y a eu le scandale de Cambridge Analytica. Et c'est vraiment quelques mois avant l'élection qu'ils ont commencé à mettre en place des labels et supprimer des publications.» De même, la plupart des mesures de Twitter ont moins d'un an.

Des mesures ponctuelles?

Reste donc à savoir si les méthodes testées actuellement seront pérennisées au-delà de la période électorale. Mais pour Solange Ghernaouti, sans impulsion politique, ces entreprises n'évolueront pas: «Sans injonction à faire autrement, pourquoi changeraient-elles leur modèle d'affaires? La manière dont les informations sont mises en avant sur les réseaux sociaux est faite pour capter les utilisateurs et créer du trafic en les faisant réagir.» Avec l'hypothèse d'une élection de Joe Biden sans majorité au Congrès, la perspective d'une telle législation s'éloigne.

FONDS DE PLACEMENT

Fournis par: Swiss Fund Data AG en collaboration avec SIX Financial Information AG

PUBLICITÉ

Ordre des informations de fonds: Nom du fonds, monnaie comptable du fonds, Conditions d'émission / *rachat*, Particularités, Valeur d'inventaire, prix d'emission ou cours de clôture (valeurs du jeudi, 05.11.2020, indication des fluctuations de cours voir particularités), Performance 2020 en %

BONHÔTE
Tél. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

Fonds en obligations

Bonhôte Asym.–Oblig.(CHF) B (CHF)	CHF	3/1	a	94.30	0.9
Bonhôte Asym.–Oblig.(CHF) D (CHF)	CHF	3/1	a	95.65	1.0
Bonhôte Sel.-Obl HR Multi-Fds (CHF)	CHF	4/2	a	91.10	-4.4

Fonds en actions

Bonhôte Sel. Glob Emerg MF (CHF)	CHF	4/2	a	141.88	-2.7

Fonds d'allocation d'actifs

Bonhôte Impact Fund Class I-CHF	CHF	3/2	a	102.01	-0.8

Fonds immobiliers

Bonhôte-Immobilier	CHF	2/2		150.00	4.9

Investissements alternatifs

B. Alter. Multi-Performance Cl. (CHF)	CHF	4/2	bf	13309.00	-1.9
B. Alter. Multi-Performance Cl. (EUR)	EUR	4/2	bf	9579.00	-1.8
B. Alter. Multi-Performance Cl. (USD)	USD	4/2	bf	11824.00	-0.3

Autres fonds

Bonhôte Asym.–Gl.(CHF) B (CHF)	CHF	3/1	a	98.70	-0.8
Bonhôte Strategies-Monde (CHF)	CHF	4/4	a	135.90	-12.6

Banque Cantonale de Genève
Tél. 058 211 21 11
bcge.ch/funds

Fonds en obligations

Synchrony (LU) World Bonds (CHF) A	CHF	1/1	e	99.94	-0.7
Synchrony (LU) World Bonds (EUR) A	EUR	1/1	e	109.09	1.3
Synchrony LPP Bonds B	CHF	1/1	e	113.24	-0.9
Synchrony Swiss Government Bonds	CHF	4/3	e	111.97	1.6

Fonds en actions

Synchrony (LU) HighDiv US Stocks A	USD	1/1	e	118.97	-8.7
Synchrony (LU) HighDivEuroP.St. A	EUR	1/1	e	85.62	-20.7
Synchrony (LU) Silk Road Zone Stocks A	USD	1/1	e	101.73	3.0
Synchrony (LU) Swiss All Caps (CHF) A	CHF	1/1	e	133.16	3.7
Synchrony (LU) Swiss All Caps (CHF) A	EUR	1/1	e	117.83	5.5
Synchrony (LU) SwissSm&MidCaps A	CHF	1/1	e	115.06	-1.9
Synchrony (LU) World Equity (EUR) A	EUR	1/1	e	165.85	-3.2
Synchrony All Caps CH A	CHF	1/1	e	120.45	4.7
Synchrony Emerging Equity A	USD	4/3	f	115.81	1.1
Synchrony Europe Equity A	EUR	4/3	f	76.20	-14.6
Synchrony High Div. Swiss Stocks A	CHF	1/1	e	115.10	-4.1
Synchrony Small & Mid Caps CH A	CHF	1/1	e	118.43	-1.2
Synchrony Swiss Equity	CHF	4/3	e	95.67	4.3
Synchrony US Equity A	USD	4/3	e	132.39	9.8

Fonds d'allocation d'actifs

Synchrony (CH) Balanced (CHF)	CHF	2/1	f	137.09	-2.9
Synchrony (CH) Balanced (EUR)	EUR	2/1	f	131.17	-1.6
Synchrony (CH) Defensive (CHF)	CHF	2/1	f	100.31	-2.4
Synchrony (CH) Dynamic (CHF)	CHF	1/1	f	115.89	-3.7
Synchrony (CH) Guardian (CHF)	CHF	1/1	f	101.32	-1.6
Synchrony (CH) World Equity (CHF)	CHF	1/1	f	124.70	-4.8
Synchrony (LU) Balanced (EUR) A	EUR	1/1	e	125.72	-1.3
Synchrony (LU) Dynamic (EUR) A	EUR	1/1	e	144.84	-1.6
Synchrony LPP 25 B	CHF	1/1	a	120.23	-2.2
Synchrony LPP 40 B	CHF	1/1	a	119.84	-2.9
Synchrony LPP 40 SRI B	CHF	1/1	a	112.98	-1.1
Synchrony LPP 80 B	CHF	1/1	a	111.20	-3.6

Fonds immobiliers

Synchrony Global RE Eco. Sec. Fd. A	CHF	1/1		121.77	-24.2
Synchrony Swiss Real Est FoF A	CHF	1/1	a	115.44	-5.5

Banque CIC (Suisse) SA
T +41 61 264 12 00
cic.ch

Fonds en obligations

CIC CH - BOND CHF "PRIMUS" AKL B	CHF	3/3	e	100.81	-3.3
CIC CH - CONVERT BOND AKLB	EUR	3/3	e	1327.16	4.7
CIC CH - CONVERT BOND AKLC	CHF	3/3	e	113.57	4.3
CIC CH - CORP BD EUR – SWIF AKLB	EUR	3/3	e	884.34	0.4

Fonds en actions

CIC CH - EQUITY CHF "Primus" AKLB	CHF	3/3	e	191.17	-5.4

Fonds d'allocation d'actifs

CIC CH - STRATEGY (CHF) AKLB	CHF	3/3	e	1004.31	-3.2

BBGI GROUP S.A.
Tél. +41 22 595 96 11
www.bbgi.ch

Autres fonds

BBGI - Equit. Sw. Behavior. Value	CHF	1/1	e	140.40	-3.8
BBGI - Swiss Phys. Gold Cl CHF	CHF	1/1	e	105.00	14.8
BBGI - Swiss Phys. Gold Cl CHF Hdg.	CHF	1/1	e	82.70	19.0
BBGI - Swiss Phys. Gold Cl EUR	EUR	1/1	e	125.80	16.9
BBGI - Swiss Phys. Gold Cl EUR Hdg.	EUR	1/1	e	89.10	19.1
BBGI - Swiss Phys. Gold Cl USD	USD	1/1	e	109.50	21.8
BBGI Commodities (USD) A	USD	1/1	e	63.30	-38.8
BBGI Share Clean Energy (USD)	USD	1/1	e	89.30	13.8
BBGI Share Energy (USD)	USD	1/1	e	123.10	-23.3
BBGI Share Gold (USD)	USD	1/1	e	78.30	26.6
BBGI Tactical Switzerland A	CHF	2/1	e	141.20	-2.1
BBGI Tactical World A	USD	2/1	e	107.20	-5.4

BCV 0848 808 885
Gérifonds +41 21 321 32 00
www.gerifonds.ch
info@gerifonds.ch

Fonds d'allocation d'actifs

BCV Actif Balancé (CHF)	CHF	1/1	f	95.33	-5.6
BCV Actif Défensif (CHF)	CHF	2/1	f	89.92	-4.4
BCV Actif Offensif (CHF)	CHF	2/1	f	87.10	-7.6
BCV Actif Sécurité (CHF)	CHF	2/1	f	95.01	-1.8
BCV Pension 25 -AP-	CHF	1/1	f	134.43	-1.8
BCV Pension 40 -AP-	CHF	1/1	f	144.22	-2.9
BCV Pension 70 -AP-	CHF	1/1	f	149.56	-
BCV Stratégie Actions Monde	CHF	2/1	f	112.57	-6.1
BCV Stratégie Dynamique	CHF	2/1	f	97.99	-4.8
BCV Stratégie Equipondéré	CHF	2/1	f	151.02	-4.1
BCV Stratégie Equipondéré ESG Imp.	CHF	2/1	f	98.48	-
BCV Stratégie Obligation	CHF	2/1	f	92.63	-1.1
BCV Stratégie Revenu	CHF	2/1	f	112.14	-3.1

BERNINVEST AG
www.berninvest.ch

Fonds immobiliers

Good Buildings SREF	CHF	5/5		124.00	7.8
Immo Helvetic	CHF	5/5		208.60	17.8

BlackRock Asset Management Schweiz AG
Tél. +41 800 08 80 20
www.blackrock.com/ch

Fonds en obligations

BGF Global Bond Income D2 USD	USD	3/1	e	10.89	0.0

Fonds en actions

BGF World Technology D2 USD	USD	1/1	e	72.45	59.0
BSF Emerging Markets Equity Strat D2	USD	1/1	e	140.00	-26.7

Autres fonds

BSF Global Event Driven D2 USD	USD	1/1	a	128.19	4.7

Bordier & Cie
1204 Genève
t +41 58 258 00 00
bordier.com

Fonds en obligations

BO Fd IV-Bordier Eur.ShTerm Bd EUR	EUR	4/4	e	109.75	-0.3
BO Fd IV-Bordier USD ShTerm Bd USD	USD	4/4	e	117.22	3.6

Fonds en actions

BO Fd IV-Bordier Core Hold Eur - EUR	EUR	4/4	e	127.00	0.0
BO Fd IV-Bordier Gbl EmMkt USD	USD	4/4	e	210.09	5.1
BO Fd IV-Bordier Sat Eq Eur - EUR	EUR	4/4	e	86.26	-16.4
BO Fd IV-Bordier US Sel Eq I USD	USD	4/4	e	1474.43	-3.0
BO Fd IV-Bordier US Sel Eq USD	USD	4/4	e	147.02	-3.6

BWM SA
Tél. +41 44 206 40 80
www.bwm.ch
VALUE INVESTING

Représentant pour la Suisse:
LLB Swiss Investment AG

Fonds en actions

Classic Global Equity Fund	CHF	3/3	a	434.45	-25.3
Classic Value Equity Fund	CHF	3/3	e	130.70	-21.3

CACEIS (Switzerland) SA
Tél. +41 58 261 94 00
www.caceis.ch

Fonds en obligations

BCP EM FixIn F USD Classe A	USD	2/3	a	89.91	-0.4
BCP EM FixIn F USD Classe B	USD	2/3	a	88.44	-2.9

Fonds en actions

Swissquote Quant European Eq. A CHF	CHF	1/1	e	105.44	-3.8
Swissquote Quant European Eq. A EUR	EUR	1/1	e	79.91	-3.3
Swissquote Quant Swiss Eq. (CHF) A	CHF	1/1	e	116.00	3.3

Cité Gestion SA
Tél. 022 820 60 00
www.cite-gestion.com

Fonds d'allocation d'actifs

CG Global Alloc. fund CHF-hdg.	CHF	1/1	f	986.26	-8.7
CG Global Alloc. fund EUR	EUR	1/1	f	1014.96	-8.6
CG Global Alloc. fund USD-hdg.	USD	1/1	f	1097.83	-7.1

Credit Suisse Funds AG
www.credit-suisse.com/amfunds

Fonds en instruments du marché monétaire

CS Money Market Fund CHF B	CHF	2/1	e	963.55	-0.8
CS Money Market Fund EUR B	EUR	2/1	e	1021.70	-0.6
CS Money Market Fund USD B	USD	2/1	e	1083.09	0.4

Fonds en obligations

CS (CH) Corporate CHF BF A	CHF	2/1	e	115.73	-0.2
CS (Lux) AgaNola Glob Val BF B	USD	1/1	e	143.22	4.0
CS (Lux) Asia Corporate Bond Fund B	USD	2/1	e	134.15	-0.8
CS (Lux) Bond Asia Local Ccy BF B	USD	2/1	e	119.69	3.2
CS (Lux) Corp ST Duration CHF BF B	CHF	2/1	e	114.09	-0.7
CS (Lux) Corp ST Duration USD BF B	USD	2/1	e	152.94	2.7
CS (Lux) Emerging Mkt Corp Bd Fd B	USD	2/2	e	159.17	3.9
CS (Lux) EMMA Corp IG Bd FD B	USD	2/2	e	156.12	5.0
CS (Lux) GL Bal Convertible B	USD	2/1	e	175.63	13.4
CS (Lux) Green Bond Fund BH	EUR	2/1	f	153.99	-
CS (Lux) Inflation Linked CHF BF B	CHF	2/1	e	107.40	-2.4
CS (Lux) Swiss Franc Bond Fund B	CHF	2/1	e	532.73	-0.9
CS (Lux)Gl Convert. IG Bd Fd B	USD	1/1	e	139.89	5.6
CS Lux) Corp ST Duration EUR BF B	EUR	2/1	e	130.34	-0.1

Fonds en actions

Credit Suisse (Lux) Italy EF B EUR	EUR	2/1	f	442.03	-7.3
Credit Suisse (Lux) Italy EF EB EUR	EUR	2/1	f	1084.20	-6.7
CS (CH) 130/30 Swiss Equity Fd B	CHF	2/1	e	33.30	2.8
CS (CH) Small Cap Switzerland EF A	CHF	2/4	e	384.90	-0.2
CS (CH) Sustainability Bal CHF UB	CHF	1/1	f	113.60	-
CS (CH) Swiss Blue Chips Eq Fd B	CHF	2/1	f	342.66	-
CS (CH) Swiss Div Plus Eq Fd A	CHF	3/1	e	13.35	-6.8
CS (CH) Swiss Div Plus Eq Fd B	CHF	3/1	e	18.91	-5.4
CS (CH) Swissac EF B	CHF	2/1	e	457.34	-4.3
CS (Lux) Europ Div Plus EQ B	EUR	2/1	e	17.65	-13.0
CS (Lux) Eurozone Active Oppt Eq Fd B	EUR	2/1	e	15.39	-8.8
CS (Lux) Eurozone Active Oppt Eq Fd UB	EUR	2/1	e	11.85	-8.3
CS (Lux) GL Div Plus EQ B	USD	2/1	e	18.31	-6.4
CS (Lux) GL Security Equity B	USD	2/1	e	34.12	11.0
CS (Lux) Gl. Digit. Health Eq Fd B USD	USD	2/2	e	982.37	59.3
CS (Lux) Global Value EF B EUR	EUR	2/1	e	9.19	-25.8
CS (Lux) Infrastruct Eg Fd B	USD	2/2	e	186.31	7.6
CS (Lux) Japan Value Equity B	JPY	2/1		2010.00	-13.0
CS (Lux) S&M Cap Europe EF B EUR	EUR	2/1	e	3444.92	8.7
CS (Lux) S&M Cap Germany EF B EUR	EUR	2/1	e	2950.65	-4.0
CS (Lux) USA Value EF B USD	USD	2/1	f	18.28	-5.8
CS EF (CH) S&M Cap Switz.Eq Fd B	CHF	2/1	e	1359.27	-4.7
River&Merc EmrgMrktOpplLC EQ Fd B	USD	2/2	e	143.77	-2.4

Fonds d'allocation d'actifs

CS (CH) Int & Dvd Focus Bal CHF UB	CHF	2/1	f	104.41	-8.6
CS (CH) Int & Dvd Focus Yield CHF UB	CHF	2/1	f	98.46	-7.2
CS (CH) Int&DvdFocusGrowth CHF UB	CHF	2/1	f	110.99	-10.4
CS (CH) Privilege 20 CHF IA	CHF	1/1	e	992.47	-1.0
CS (CH) Privilege 20 CHF UB	CHF	1/1	e	105.07	-1.1
CS (CH) Privilege 35 CHF UB	CHF	1/1	e	104.59	-0.1
CS (CH) Privilege 45 CHF UB	CHF	2/1	e	117.76	-1.0
CS (Lux) Global High Income USD UB	USD	1/1	e	161.51	-7.0
CS (Lux) IndexSelection Bal CHF UB	CHF	2/1	e	108.74	-4.8
CS (Lux) IndexSelection Growth CHF UB	CHF	2/1	e	114.14	-5.7
CS (Lux) IndexSelection Yield CHF UB	CHF	2/1	e	103.66	-3.3
CS (Lux) Portf. Fd Bal USD UB	USD	2/1	e	126.22	3.7
CS (Lux) Portfolio Fonds Bal CHF UB	CHF	2/1	e	113.51	-1.6
CS (Lux) Portfolio Fonds Bal EUR UB	EUR	2/1	e	110.09	-1.8
CS (Lux) Portfolio Fund Grwth CHF UB	CHF	2/1	e	121.46	-2.2
CS (Lux) Portfolio Fund Grwth EUR UB	EUR	2/1	e	112.96	-3.5
CS (Lux) Portfolio Fund Grwth USD UB	USD	2/1	e	132.37	3.1
CS (Lux) Portfolio Fund Yld CHF UB	CHF	2/1	e	107.05	-1.4
CS (Lux) Portfolio Fund Yld EUR UB	EUR	2/1	e	107.38	-0.7
CS (Lux) Portfolio Fund Yld USD UB	USD	2/1	e	119.65	3.6

Fonds immobiliers

Credit Suisse 1a Immo PK	CHF	5/5	b	1305.00	-6.4
CS Real Estate Fund International	CHF	5/5	b	1030.00	-13.1
CS Real Estate Fund LogisticsPlus	CHF	5/5	b	149.00	16.4
CS REF Global	CHF	5/5	b	76.80	-15.6
CS REF Green Property	CHF	5/5	b	153.20	0.1
CS REF Hospitality	CHF	5/5	b	70.25	-33.4
CS REF Interswiss	CHF	5/5	b	190.00	-12.0
CS REF LivingPlus	CHF	2/1	b	157.50	4.9
CS REF Siat	CHF	5/5	b	212.00	3.7

Investissements alternatifs

CS (Lux) Capital Allocation UB USD	USD	1/1	e	110.27	2.5
CS (Lux) Prima Multi-Strat. B EUR	EUR	2/1	a	100.43	0.9
CS (Lux) S&M Cap Alpha L/S B	EUR	2/1		171.95	12.1
CS Comm. Fd Plus (CH) USD BH CHF	CHF	2/1	e	89.45	-10.5

Autres fonds

CS (CH) Convert Intl BF A CHF	CHF	2/1	e	257.92	11.0
CS (CH) Swiss Real Estate Sec Fd A	CHF	2/1	e	17.63	-5.7
CS (Lux) Com Idx Pl USD Fd B	USD	2/1	e	47.44	-8.9
CS (Lux) CommodityAllocation B	USD	2/1	e	50.41	-7.9

de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A.
Tél. +41 22 317 00 30, www.ppt.ch

Fonds en actions

Cadmos Em Mkts Engagemt Fd B	USD	2/1	a	266.66	-2.4
Cadmos European Engagemt Fd B	EUR	2/1	e	152.71	1.4
Cadmos Peace Investment Fd A	EUR	4/4	a	117.14	-2.0
Cadmos Swiss Engagement Fd B	CHF	4/4	e	183.04	7.0
EIC Energy Infras. Fund A CHF	CHF	2/1	e	106.50	-0.1
EIC Energy Infras. Fund A EUR	EUR	2/1	e	97.83	0.9
EIC Energy Infras. Fund I CHF	CHF	2/1	e	14451.52	0.5
EIC Energy Infras. Fund I EUR	EUR	2/1	e	13144.54	1.5
EIC Energy Transition Fund A EURh	EUR	2/1	e	127.53	51.6
EIC Energy Transition Fund I EURh	EUR	2/1	e	13131.71	52.5
White Fleet IV-Sec.Trds B (CHF hdg)	CHF	1/1	e	150.70	37.0
White Fleet IV-Sec.Trds B (EUR hdg)	EUR	1/1	e	150.31	37.7
White Fleet IV-Sec.Trds B (USD)	USD	1/1	e	190.81	40.3

Fonds d'allocation d'actifs

Cadmos Balanced CHF B-ACCU	CHF	4/4	e	120.29	4.8

Edmond de Rothschild Real Estate SICAV
Tel. +41 58 201 75 88, inforealestate@bper.ch
www.edr-realestatesicav.ch

Fonds immobiliers

ERRES Swiss A-CHF	CHF	4/4		142.80	-3.8

Ethos
Tél. 022/ 716 15 55
Fax 022/ 716 15 56
www.ethosfund.ch

Fonds en obligations

Bonds CHF E	CHF	3/3	e	137.69	0.1
Bonds International E	CHF	3/3	e	91.94	-1.0

Fonds en actions

Equities CH Index. C.G. E	CHF	3/3	e	263.82	-2.9
Equities Sustainable World exCH E	CHF	4/4	e	138.31	-8.8
Pictet-Ethos(CH)Sw SustEq -E dy	CHF	2/2	e	179.64	-1.5
Vontobel(CH)-EthosEqSwissM&S A	CHF	4/1	e	443.27	-0.7

Fonds d'allocation d'actifs

Sustainable Balanced 33 -E	CHF	1/1	e	112.62	-2.9

Fortuna Investment AG
Tél. 058 472 53 05
Fax 058 472 53 39

Fonds en obligations

FORTUNA Bond Fund CHF	CHF	2/1	e	113.91	-0.6
FORTUNA INVEST - Long Term BF	CHF	1/1	e	113.03	-0.1
FORTUNA Short Term Bond Fund CHF	CHF	1/1	e	562.91	-0.5

Fonds en actions

FORTUNA Eq Fd Switzerland A	CHF	2/1	e	338.84	-0.2

Fonds d'allocation d'actifs

FORTUNA Anlagefonds	CHF	2/1	e	136.25	-0.3
FORTUNA Europe Balanced Fund CHF	CHF	2/1	e	106.71	-
FORTUNA Europe Balanced Fund EUR	EUR	1/1	e	148.83	-
FORTUNA INVEST - Risk Control 1	CHF	3/1	e	97.85	-0.4
FORTUNA INVEST - Risk Control 2	CHF	3/1	e	97.89	-2.6
FORTUNA INVEST - Risk Control 3	CHF	3/1	e	99.32	-1.0
FORTUNA INVEST - Risk Control 4	CHF	3/1	e	95.13	-3.3
FORTUNA INVEST - Risk Control 5	CHF	3/1	e	99.36	-2.6
FORTUNA INVEST - Risk Control 6	CHF	3/1	e	101.26	-3.9
FORTUNA Multi INDEX 10	CHF	2/1	e	110.87	-0.0
FORTUNA Multi INDEX 20	CHF	2/1	e	118.18	-0.2
FORTUNA Multi INDEX 30	CHF	2/1	e	124.59	-0.4
FORTUNA Multi INDEX 40	CHF	2/1	e	132.65	-0.7

GAM Investment Management (Switzerland) AG
Private Label Funds
plf@gam.com, www.gam.com
+41 58 426 30 30

Fonds en actions

Konwave Gold Equity Fd CHF - B	CHF	2/1	e	226.32	38.6
Konwave Gold Equity Fd EUR - B	EUR	2/1	e	206.35	41.1
Konwave Gold Equity Fd USD - B	USD	2/1	e	257.60	47.2

Fonds d'allocation d'actifs

Allround QUADInvest Fund ESG - B	EUR	2/1	e	182.79	-2.0
Allround QUADInvest Fund ESG - C	EUR	4/4	e	135.68	-1.8
Allround QUADInvest Fund ESG - D	EUR	4/4	e	192.01	-1.7
Allround QUADInvest Fund ESG - I	EUR	2/1	e	135.74	-
Allround QUADInvest Fund ESG - Ia	EUR	2/1	e	135.74	-
Allround QUADInvest Growth - C	USD	4/4	e	267.65	17.0
Allround QUADInvest Growth - D	USD	4/4	e	270.65	17.2

GEP SA
www.fir.ch
FONDS IMMOBILIER ROMAND

Fonds immobiliers

FIR	CHF	2/2		217.60	2.9

Gutzwiller Fonds Management AG
+41 61 205 70 00

Fonds en actions

Gutzwiller ONE	USD	2/1	e	423.00	4.1

Investissements alternatifs

Gutzwiller TWO (USD)	USD	3/1	bf	157.60	-0.6

IAM Independent Asset Management SA
Tél. 022 8183640
www.iam.ch

Fonds en actions

IAM European Equity - A	CHF	2/1	e	1137.64	-16.2
IAM Global Equity - A	CHF	2/1	e	1813.20	-9.7
IAM Immo Securities - A	CHF	2/1	e	1192.99	-6.6
IAM Swiss Equity - A	CHF	2/1	e	2883.75	-3.3

Investissements Fonciers SA
www.lafonciere.ch
LA FONCIÈRE

Fonds immobiliers

La Foncière	CHF	4/4		128.00	-1.9

LANDOLT & CIE SA 1780
Tél. +41 44 245 13 00, fonds@landoltetcie.ch

Fonds en actions

Landolt Inv. (Lux) SICAV - Europe Sel	EUR	3/1		3146.90	2.2
Landolt Inv. (Lux) SICAV - Food A CHF	CHF	1/1		84.20	-8.6
Landolt Inv. (Lux) SICAV - Food B CHF	CHF	1/1		85.78	-8.0
Landolt Inv. SICAV - SW Conv. Val A	CHF	3/3	a	242.39	-9.4
Landolt Inv. SICAV - SW Conv. Val B	CHF	3/3	a	247.14	-8.8

Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
Tél +41 31 399 31 11
info@lienhardt-bern.ch
Lienhardt & Partner PRIVATBANK ZÜRICH

Fonds d'allocation d'actifs

Lienhardt & Partner Core Strat.Fd A	CHF	2/1	e	80.58	0.2

Service Line
0848 845 400
www.banquemigros.ch
BANQUEMIGROS

Fonds d'allocation d'actifs

Migros Bank (CH) Fd – 0 B	CHF	2/1	e	101.12	-0.9
Migros Bank (CH) Fd – 0 V	CHF	2/1	e	101.79	-0.8
Migros Bank (CH) Fd – 25 B	CHF	2/1	e	116.42	-1.8
Migros Bank (CH) Fd – 25 V	CHF	2/1	e	121.10	-1.6
Migros Bank (CH) Fd – 45 B	CHF	2/1	e	121.60	-2.4
Migros Bank (CH) Fd – 45 V	CHF	2/1	e	108.78	-2.3
Migros Bank (CH) Fd – 65 B	CHF	2/1	e	110.23	-3.4
Migros Bank (CH) Fd – 85 B	CHF	2/1	e	112.48	-4.4
Migros Bank (CH) Fd – Sust 0 B	CHF	2/1	e	100.61	-0.5
Migros Bank (CH) Fd – Sust 0 V	CHF	2/1	e	101.53	-0.3
Migros Bank (CH) Fd – Sust 25 B	CHF	2/1	e	105.56	-0.8
Migros Bank (CH) Fd – Sust 25 V	CHF	2/1	e	106.51	-0.6
Migros Bank (CH) Fd – Sust 45 B	CHF	2/1	e	142.34	-0.2
Migros Bank (CH) Fd – Sust 45 V	CHF	2/1	e	146.24	-0.0
Migros Bank (CH) Fd – Sust 65 B	CHF	2/1	e	114.78	-0.6
Migros Bank (CH) Fd – Sust 85 B	CHF	2/1	e	118.53	-1.6

Mirabaud Asset Management
Tél. +41 58 200 60 01
marketing@mirabaud-am.com
MIRABAUD Asset Management

À la recherche d'une gestion active de conviction ? Tous les détails de nos solutions d'investissements à disposition ici www.mirabaud-am.com

Fonds en obligations

Mir. - Gl Strat Bd I USD	USD	4/4	e	118.94	2.8

PATRIMONIUM
Tél. +41 58 787 00 00, www.patrimonium.ch

Fonds immobiliers

Patrimonium Swiss Real Estate Fund - A	CHF	2/1		172.00	0.0

PICTET Asset Management 1805
Tél. +41 (58) 323 3000, www.assetmanagement.pictet

Fonds en actions

Pictet-Ethos(CH)Sw SustEq -I dy	CHF	2/2	e	179.83	-1.5
Pictet-Ethos(CH)Sw SustEq -P dy	CHF	4/4	e	179.11	-1.4

Piguet Galland & Cie SA
Tél. 058 310 44 36
pgfunds@piguetgalland.ch
www.piguetgalland.ch

Fonds en obligations

Piguet Global Fund - Int. Bond Cap	CHF	1/1		174.41	-0.6
Piguet Global Fund - Int. Bond Cap	EUR	1/1		183.35	1.3
Piguet Global Fund - Int. Bond Cap	USD	1/1		283.44	3.9
Piguet Global Fund - Int. Bond Dis	CHF	1/1		113.55	-1.3
Piguet Global Fund - Int. Bond Dis	EUR	1/1		115.55	0.4
Piguet Global Fund - Int. Bond Dis	USD	1/1		162.09	3.0

Fonds en actions

Piguet Int. Fd SICAV-World Eq. CHF	CHF	1/1	a	143.59	-4.4
Piguet Int. Fd SICAV-World Eq. EUR	EUR	1/1	a	117.35	-1.3
Piguet Int. Fd SICAV-World Eq. USD	USD	1/1	a	164.01	1.2

Procimmo SA
Tél : +41 (0)43 817 70 43
www.procimmo.ch
PROCIMMO FUND ARCHITECTS

Fonds immobiliers

Polymen Fonds Immobilier	CHF	5/5		144.00	-2.0
Procimmo Swiss Commercial Fund	CHF	2/2		143.00	-14.2
Streetbox Real Estate Fund	CHF	5/5		476.25	0.4

PvB Pernet von Ballmoos AG
Tél. 044 205 51 51
www.pvbswiss.com

Fonds en actions

Nerrick Swiss Equity Fd A	CHF	4/4	e	129.25	1.7

Banques Raiffeisen
Tél. 0844 888 808
www.raiffeisen.ch
RAIFFEISEN

Fonds en obligations

Raiffeisen Conv Bond Global B	CHF	2/1	e	102.82	-0.6
Raiffeisen Futura Global Bond A	CHF	4/1	e	86.30	3.0
Raiffeisen Futura Global Bond I	CHF	1/1	e	99.62	3.4
Raiffeisen Futura Swiss Franc Bond A	CHF	4/1

Les dépenses prennent le rythme des vagues

PANDÉMIE La deuxième vague jette un nouveau froid sur le moral des Suisses et sur leur envie de consommer. L'e-commerce n'y est pas imperméable, mais il se profile comme le grand gagnant des séries de fermetures

SERVAN PECA
@servanpeca

Les Suisses et leur porte-monnaie suivent la courbe des infections. Alors que la deuxième vague de Covid-19 envahit tout le pays, leurs bourses se resserrent de nouveau. Lorsque le semi-confinement s'était achevé, que les beaux jours étaient arrivés, les consommateurs avaient dépensé une partie de ce qu'ils avaient été forcés d'épargner au printemps. Un rattrapage qui s'était fait sentir notamment dans les restaurants et chez les prestataires touristiques hors des villes.

Mais la deuxième vague a interrompu cet élan. Jeudi, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a publié son indice du climat de consommation pour le mois d'octobre. Il est nettement en territoire négatif, à -13 points. Afin de mieux prendre la mesure de la déprime ambiante, le Seco rappelle que la moyenne à long terme de cet indice se situe à -5 points.

Une question de semaines

De manière surprenante, cet indicateur reste bien meilleur qu'en avril, en plein semi-confinement (-39 points), et qu'en juillet (-12 points), lorsque la vie presque normale avait repris. Deux raisons expliquent ce phénomène, selon Felicitas Kemeny, cheffe suppléante du secteur conjoncture au Seco.

D'abord, l'été a certes été de bonne facture. Mais «notre indice se réfère à la situation générale et il inclut en particulier les intentions de dépenses de grande ampleur, comme les voyages à l'étranger ou les voitures», indique l'économiste. Aux dernières nouvelles, les nouvelles immatriculations de voitures ont baissé de 20% par rapport à 2019. Les importateurs helvétiques n'avaient plus vu ça depuis 2005.

> «La peur et l'inquiétude des citoyens comptent autant dans la baisse de la consommation que les fermetures en elles-mêmes»
>
> RAFAEL LALIVE, ÉCONOMISTE À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Ensuite, poursuit Felicitas Kemeny, la collecte d'informations du Seco a été réalisée entre le 1er et le 22 octobre. Et la plupart des sondés ont répondu au cours de la première semaine du mois, alors que la deuxième vague se confirmait, mais que les restrictions n'avaient pas encore atteint le niveau d'aujourd'hui. «Cela ne se voit pas dans le résultat parce que c'est une moyenne, mais on remarque que plus les semaines avançaient, plus l'inquiétude progressait parmi les répondants. Si le sondage était effectué aujourd'hui, les résultats refléteraient vraisemblablement beaucoup plus l'insécurité.»

Des données plus récentes montrant l'évolution des comportements, les universités de Lausanne (Unil) et de Saint-Gall en disposent. Les statistiques du projet Monitoring Consumption Switzerland des dépenses par carte (de débit ou de crédit) permettent de constater par exemple de grandes différences dans les achats entre les grandes villes et les agglomérations. «Comme pendant la première vague, le télétravail change radicalement la destination des dépenses, remarque Rafael Lalive, économiste à l'Unil. Les salariés, en particulier dans le secteur des services, achètent près de chez eux, donc surtout hors des grands centres.» A la fin d'octobre, ce déplacement des dépenses était plus important que leur baisse en elle-même.

Mais ces données montrent aussi que les dépenses effectuées dans les restaurants, cinémas ou musées ont diminué avant les fermetures décrétées par les autorités cantonales. L'exemple le plus frappant concerne les annonces du Conseil fédéral du 28 octobre, qui n'incluaient pourtant «que» des fermetures à 23 heures. «La peur et l'inquiétude des citoyens comptent autant dans la baisse de la consommation que les fermetures en elles-mêmes», en déduit Rafael Lalive.

Internet prend le relais

Mais à peine les commerces sont-ils fermés qu'internet prend le relais. Digitec Galaxus observe déjà une nouvelle poussée de croissance des commandes, depuis la fin d'octobre. Sans différence entre les cantons latins ou alémaniques, qui se montrent pour l'instant moins restrictifs, note le porte-parole du numéro un de l'e-commerce en Suisse.

En novembre, et avant les fêtes de fin d'année, il y a deux journées qui célèbrent le consumérisme: le Black Friday, le 27, et le Cyber Monday, le 30. Digitec Galaxus prévoit évidemment des promotions. Mais l'entreprise a également renforcé sa logistique. Dans son centre de Wohlen (AG), 300 personnes, en plus des 600 employés déjà affairés, ont été engagées pour répondre à une demande qui devrait augmenter de 50%, par rapport à 2019. «Ces 300 contrats sont temporaires et courent jusqu'en janvier, conclut le porte-parole. Mais il est possible que certains de ces employés soient conservés, si notre croissance se confirme l'an prochain.» Le secteur de la logistique fait donc mentir les sondages du Seco. Dans les halles des e-commerçants, les créations d'emplois semblent ne jamais avoir été aussi dynamiques.

L'e-commerce n'est toutefois pas complètement imperméable à la dégradation de la confiance des consommateurs et à celle de leurs perspectives financières. Toujours selon les données compilées par les deux universités, les Suisses ont dépensé 265 millions de francs en ligne, entre le 22 et le 28 octobre. C'est 50 millions de moins que trois semaines auparavant. Et 135 millions de moins que début février, lorsque la pandémie n'avait pas encore rythmé nos journées et nos vies. ■

EN BREF

Les nuitées hôtelières se sont effondrées en septembre

Les nuitées dans les hôtels suisses ont dévissé de 28,1% en septembre, ce qui représente 1 million de nuitées en moins en comparaison à la même période de 2019. Si du côté des visiteurs locaux les chiffres sont réjouissants (+20,6%), ils sont en revanche inquiétants au niveau des visiteurs étrangers (-68,5%), en contraction de 1,4 million de nuitées. Les nuitées générées par des visiteurs locaux affichaient déjà une hausse de 15,6% au mois d'août, mais cette embellie avait été atténuée par la désertion persistante des hôtes en provenance de l'étranger (-60,3%). AWP

Swiss s'apprête à finir l'année dans le rouge

La compagnie aérienne Swiss, affectée par la pandémie, a creusé ses pertes sur les neuf premiers mois de l'année et s'attend à finir l'exercice dans le rouge. Pour faire face au plongeon des recettes et du nombre de passagers, la filiale de Lufthansa va sabrer dans ses coûts. Entre janvier et fin septembre, le transporteur a subi une chute du chiffre d'affaires de 61,8% à 1,54 milliard de francs, a-t-il annoncé jeudi dans un communiqué. Le nombre de passagers transportés s'est effondré de 69,8% à 4,3 millions de voyageurs. La perte d'exploitation s'est creusée à 414,7 millions sur les neuf premiers mois de l'année, contre un bénéfice opérationnel de 489,6 millions sur la même période l'année dernière. AWP

Les petites entreprises suisses en mal de succession

Les petites entreprises, surtout du côté alémanique, ont du mal à régler leur succession, notamment dans les secteurs de l'imprimerie et de l'édition, les bureaux d'architectes et les cabinets de conseil, selon une étude publiée jeudi par Bisnode. Selon le relevé du spécialiste de l'information d'entreprises, qui a passé en revue plus de 586000 sociétés, ce sont surtout les très petites entreprises (TPE) d'un à neuf employés qui ont le plus de difficulté à trouver un successeur. Suivent les petites PME d'une cinquantaine d'employés et celles occupant entre 50 et 249 salariés. AWP

PUBLICITÉ

FONDS DE PLACEMENT

Fournis par: Swiss Fund Data AG en collaboration avec SIX Financial Information AG

PUBLICITÉ

Ordre des informations de fonds: Nom du fonds, monnaie comptable du fonds, Conditions d'émission / *rachat*, Particularités, Valeur d'inventaire, prix d'emission ou cours de clôture (valeurs du jeudi, 05.11.2020, indication des fluctuations de cours voir particularités), Performance 2020 en %

REALSTONE

Tél. +41 58 262 00 00, www.realstone.ch

Fonds immobiliers

Realstone Development Fund	CHF 5/5	121.20	-9.9
Realstone Swiss Property Fund	CHF 5/5	137.40	-6.6

responsAbility Investments AG
www.responsAbility.com

Autres fonds

rA Global Micro and SME FF B	USD 4/1 b	166.47	-1.0
rA Global Micro and SME FF H CHF	CHF 4/1 b	123.31	-2.2
rA Global Micro and SME FF H EUR	EUR 4/1 b	139.56	-2.0

Solvalor Fund Management
Tél. +41 58 404 03 00
www.solvalor.ch

Fonds immobiliers

Solvalor 61	CHF 1/1	318.75	8.5

Union Bancaire Privée, UBP SA
Tél. 00800 827 38 637
www.ubp.com
ubpfunds@ubp.ch

Fonds en obligations

UBAM - Abs. Ret. Low Vol Fl APC	EUR 2/1 e	101.56	-0.2
UBAM - Corporate Euro Bond AC	EUR 1/1 e	203.35	0.6
UBAM - Dynamic Euro Bond AC	EUR 1/1 e	250.17	-0.7
UBAM - Dynamic US Dollar Bond AC	USD 1/1 e	227.92	0.3
UBAM - Em Mkt Dbt Opportunities APC	USD 1/1 e	185.15	2.3
UBAM - Euro Bond AC	EUR 1/1 e	1115.51	4.2
UBAM - Global High Yield Solution AC	USD 4/1 e	181.37	-3.9
UBAM - US Dollar Bond AC	USD 1/1 e	2922.99	7.4
UBAM-Med. Term US Corp.Bond AC	USD 1/1 e	217.33	4.9

Fonds en actions

UBAM - 30 Global Leaders Equity AHC	USD 1/1 e	204.44	11.7
UBAM - Angel Jap Small Cap Eq APC	JPY 1/1 e	19134.00	11.4
UBAM - Dr. Ehrhardt German Equity AC	EUR 1/1 e	1752.90	-1.6
UBAM - Europe Equity AC	EUR 1/1 e	440.66	-7.3
UBAM - Swiss Equity AC	CHF 1/1 e	391.07	2.5

Vontobel Fonds Services AG
T +41 58 283 53 50
vontobel.com/am

Fonds en instruments du marché monétaire

Swiss Money B	CHF 2/1 e	112.32	-0.6
US Dollar Money B	USD 2/1 e	139.99	1.5

Fonds en obligations

Absolute Return Bond (EUR) B	EUR 2/1 e	167.71	2.0
Absolute Return Bond Dynamic B	EUR 2/2 e	101.97	-6.8
Bond Gbl Aggregate B	EUR 2/2 e	115.88	-0.2
Eastern European Bond B	EUR 2/1 e	133.45	-7.5
Emerging Markets Debt B	USD 2/1 e	130.80	-4.8
EUR Corporate Bond Mid Yield B	EUR 2/1 e	186.19	1.0
Euro Bond B	EUR 2/1 e	446.16	4.4
Global Convertible Bond B	EUR 2/1 e	131.75	-1.9
High Yield Bond B	EUR 2/1 e	130.66	-4.4
Sust Em Mkts Loc Ccy Bd B	USD 2/1 e	96.65	-0.7
Swiss Franc Bond B	CHF 2/1 e	241.82	-0.7
Value Bond B	CHF 2/1 e	110.39	2.2

Fonds en actions

Asia Pacific Equity B	USD 2/1	631.90	10.9
Clean Technology B	EUR 2/1 e	412.63	15.3
Emerging Markets Equity B	USD 2/1 e	859.71	2.7
Eur. Mid & Small Cap Equity B	EUR 2/1 e	237.04	-11.1
European Equity B	EUR 2/1 e	329.36	-0.3
Future Resources B	EUR 2/1 e	186.39	6.6
Global Equity B	USD 2/1 e	358.90	8.4
Global Equity Income B	USD 2/1 e	261.58	-7.1
mtx China Leaders B	USD 2/1	281.06	10.0
mtx Sust.Asian Leaders(Ex-Jap) B	USD 2/1	435.18	14.7
mtx Sust.Emer.Mkts Leaders B	USD 2/1 e	169.01	5.6
Smart Data Equity B	USD 2/1 e	161.23	4.0
Sustainable Swiss Equity A	CHF 4/1 e	246.96	-1.7
Swiss Mid and Small Cap Equity B	CHF 2/1 e	242.57	-0.2
US Equity B	USD 2/1 e	1641.38	5.2
Vescore Swiss Eq Mlti Factor A	CHF 2/1 e	146.88	-4.8
Vontobel Swiss Dividend A	CHF 4/1 e	610.26	-0.5
Vontobel Swiss Small Companies A	CHF 4/1 e	1133.71	4.4

Autres fonds

Commodity B	USD 2/1 e	49.65	-9.4
Dynamic Commodity B	USD 2/1 e	50.17	-17.4
Euro Short Term Bond B	EUR 2/1 e	133.87	-0.1
Multi Asset Solution B EUR	EUR 4/4 e	108.88	1.2
Non-Food Commodity B	USD 4/4 e	75.34	-5.9
Vescore Artif. Intel MA B - EUR	EUR 4/4 e	117.60	-1.6

Zurich Invest AG
Tél. 044 628 49 99
Fax 044 629 18 66
www.zurich.ch

Fonds en instruments du marché monétaire

Target Inv. Fd Geldmarkt CHF - B	CHF 1/1 e	8.45	-1.2

Fonds en obligations

Target Inv. Fd Obligationen CHF - B	CHF 2/1 e	9.70	0.4

Fonds en actions

Target Inv. Fd 100 CHF - B	CHF 2/1 e	21.79	-5.5

Fonds d'allocation d'actifs

Target Inv. Fd 25 CHF - B	CHF 2/1 e	12.35	0.4
Target Inv. Fd 35 CHF - B	CHF 2/1 e	13.20	-0.6
Target Inv. Fd 45 CHF - B	CHF 2/1 e	14.24	-0.8

Explication Indices

Conditions d'émission et de rachat de parts:

Le premier chiffre se réfère aux conditions appliquées lors de l'émission de parts:

1. Pas de commission d'émission et/ou de taxes en faveur du fonds (l'émission a lieu à la valeur d'inventaire)
2. Commission d'émission en faveur de la direction du fonds et/ou du distributeur (peut être différente pour le même fonds en fonction de la filière de distribution)
3. Frais de transaction en faveur du fonds (participation à la couverture des frais lors du placement de nouvelles res-sources entrées)
4. Combinaison de 2) et 3)
5. Conditions particulières lors de l'émission de parts

Le second chiffre en italique se réfère aux conditions appliquées lors du rachat de parts:

1. Pas de commission de rachat et/ou de taxes en faveur du fonds (le rachat a lieu à la valeur d'inventaire)
2. Commission de rachat en faveur de la direction du fonds et/ou du distributeur (peut être différente pour le même fonds en fonction de la filière de distribution)
3. Frais de transaction en faveur du fonds (participation à la couverture des frais lors de la vente de placements)
4. Combinaison de 2) et 3)
5. Conditions particulières lors du rachat de parts

Particularités:

a) évaluation hebdomadaire
b) évaluation mensuelle
c) évaluation trimestrielle
d) pas d'émission ni de rachat régulier de parts
e) valeur du jour précédent
f) évaluation antérieure
g) émission des parts suspendue temporairement
h) émission et rachat de parts suspendus temporairement
i) prix indicatif
l) en liquidation
x) après distribution de revenu et/ou gain de cours

Les informations fournies sont sans garantie
NAV / Issue Price commissions non comprises

BOURSE 05.11.2020

SMI 10306.35 0.19% | SPI 12825.58 0.19% | SLI 1593.28 0.84% | SMIM 2664.623 1.09% | VSMI 21.2242 -8.94%

SMI

Titre 05.11.	Div.	Rend. du div.	Cours clôture	Variation % jour d'avant	Bas	Plus bas / Plus haut 52 semaines	Haut
ABB NA	0.80	3.36	23.84	1.45	14.11		24.73
Alcon	0.00	0.00	56.24	0.61	38.63		63.30
Cr. Suisse NA	0.14	2.91	9.54	2.21	6.18		13.80
Geberit NA	11.30	2.00	565.60	2.54	361.40		566.00
Givaudan	62.00	1.58	3924.00	-0.03	2505.00		4099.00
LafargeHolcim	2.00	0.00	42.76	0.80	28.30		53.98
Lonza Gr.	2.75	0.44	622.20	1.87	301.00		628.80
Nestlé NA	2.70	2.52	107.16	-1.20	83.37		112.62
Novartis	2.95	3.86	76.51	-0.70	65.09		96.38
Partners Gr.	25.50	2.73	933.40	2.01	525.00		968.80
Richemont	1.00	1.58	63.40	3.12	44.64		81.66
Roche Hld.GS	9.00	2.80	320.90	-0.68	265.75		357.85
SGS	80.00	3.33	2400.00	0.67	1801.50		2876.00
Sika	2.30	0.94	243.50	1.54	125.10		245.20
Swatch Group I	5.50	2.62	210.20	1.79	151.00		286.60
Swiss Life	15.00	4.39	341.30	1.67	256.30		522.40
Swiss Re NA	5.90	8.21	71.90	0.53	52.68		117.05
Swisscom	22.00	4.61	477.60	-0.38	446.70		577.80
UBS Group	0.35	5.83	11.75	1.56	7.00		13.28
Zurich Ins. Gr.	20.00	6.17	324.00	0.90	248.70		439.90

GAGNANTS / PERDANTS

Cours du SPI du 05.11.2020

GAGNANTS			PERDANTS		
Relief Th.	0.33	+30.95%	Santhera Pha.	2.59	-8.01%
Implenia	19.83	+9.20%	Jungfraubahn	101.60	-6.79%
Arbonia NA	11.52	+9.09%	Lem	1638.00	-4.43%
Meyer Burger	0.28	+7.88%	Mikron	5.32	-3.27%
Zur Rose N	269.00	+5.91%	Wisekey	0.97	-2.80%

INDICES BOURSIERS

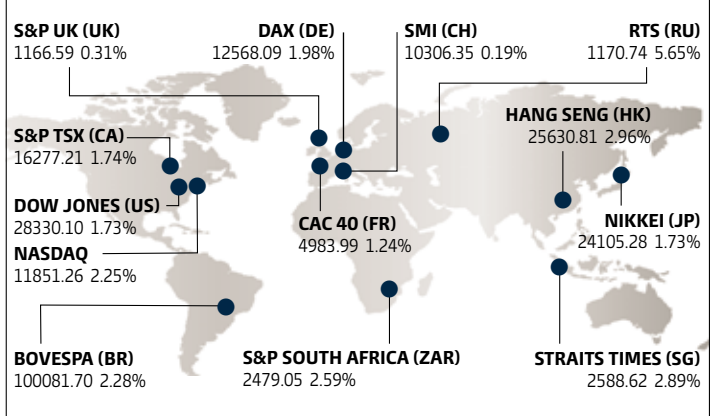

AEX (NL)	571.60	1.12%	OMX (SE)	729.37	1.43%
All Ordinaries (AU)	6344.00	1.26%	OMXC 20 (DK)	1427.51	2.34%
ATX (AT)	2175.83	1.37%	S&P 500 (US)	3509.30	1.91%
Euro Stoxx 50 (CH)	3215.56	1.72%	SET Index (TH)	1264.32	3.43%
IBEX 35 (ES)	6924.20	2.10%	SSE 180 (CH)	9919.64	1.40%
Kospi (KR)	2413.79	2.40%	Stoxx Europe 600 (CH)	367.12	1.05%
Nasdaq 100 (US)	12036.27	2.20%	Stoxx Singap. 20 (CH)	1266.54	2.27%
OBX (NO)	736.67	0.08%	Taiwan Weighted (TW)	12918.80	0.40%

CHANGES

$/CHF 0.9061 -0.76%

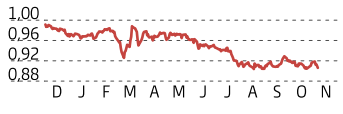

€/CHF 1.0697 -0.04%

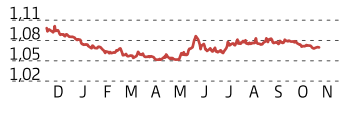

La Banque 05.11.	Devises achète	Devises vend	Billets achète	Billets vend	avec 100 fr. on achète
1 Euro	1.0713	1.0715	1.04	1.10	90.74
1 Dollar US	0.9073	0.9075	0.88	0.95	105.26
1 Dollar canadien	0.6912	0.6915	0.66	0.73	136.52
1 Dollar australien	0.6547	0.6550	0.61	0.69	144.40
100 Dollar hongkong	11.6996	11.7026	11.10	12.90	775.19
100 Yens	0.8721	0.8723	0.83	0.92	10899.18
1 Livre sterling	1.1856	1.1861	1.11	1.26	79.68
100 Couronnes suédoises	10.4068	10.4126	9.70	11.20	892.86
100 Couronnes norvég.	9.8478	9.8532	9.10	10.70	934.58
100 Couronnes danoises	14.3848	14.3903	13.50	15.25	655.74

1 Bitcoin USD 15097.50 (05.11.) 14151.75 (04.11.)

Monnaies 05.11.							
Franc suisse	-	1.1036	0.9348	0.8424	114.4487	1.4401	84.8270
Dollar US	0.9060	-	0.8470	0.7633	103.7030	1.3050	76.8910
Euro	1.0696	1.1806	-	0.9011	122.4285	1.5406	90.7478
Livre sterling	1.1869	1.3100	1.1096	-	135.8538	1.7096	100.6943
Yen	0.8736	0.0096	0.0082	0.0074	-	0.0126	0.7411
Dollar canad.	0.6942	1.3050	0.6490	0.5849	79.4603	-	58.8830
Rouble	0.0118	76.8910	0.0110	0.0099	1.3485	0.0170	-

SWISS-PERFORMANCE-INDEX (SPI sans SMI)

	Cours 05.11. clôture	Var. % j. d'av.	52 semaines Haut	Bas
Achiko Ltd	0.45	-2.39	1.67	0.17
Addex Therap.	1.73	-1.14	2.95	0.95
Adecco Gr. NA	48.67	1.08	63.3	30.5
Adval Tech	130.00	-	174	120
Aevis Vict. NA	12.25	±0.00	15.1	9.00
Airesis S.A	0.85	±0.00	1.35	0.77
Allreal NA	201.00	0.90	224	160
Also Holding	226.50	1.57	263	123
Aluflexpack	27.00	3.85	27.0	11.3
AMS	21.62	2.90	33.9	7.79
APG SGA NA	170.40	0.59	293	155
Arbonia NA	11.52	9.09	13.8	5.75
Arundel NA	2.68	-	4.00	1.52
Aryzta NA	0.51	1.40	1.21	0.28
Ascom NA	11.42	0.88	12.9	4.37
Asmallworld	1.45	2.11	2.99	1.30
Autoneum H. NA	118.40	0.25	144	50.0
B. Profil de G.	1.59	-	2.64	1.16
Bachem H. NA	389.00	-1.39	418	145
Bâloise NA	135.70	1.12	187	106
Bank Linth	488.00	-0.41	565	460
Barry Callebaut	1943.00	-2.12	2240	1626
Baselland. KB	920.00	0.22	948	846
Basilea Pharm.	48.12	0.59	61.2	29.3
Basler KB PS	60.00	0.33	79.4	58.2
BB Biotech	64.60	1.17	72.0	41.8
Belimo	7430.00	2.91	7960	4675
Bell Food	235.00	0.43	281	210
Bellevue Gr.	26.00	3.59	29.9	19.6
Bergb.Engelb.	39.00	±0.00	75.6	36.3
Berner KB	218.00	0.93	244	198
BKW	97.00	-0.82	104	68.8
Blackstone	2.18	-1.80	7.20	0.64
Bobst Group	48.72	2.57	62.9	33.0
Bossard	158.00	2.73	181	90.0
Bq. Cant. de G.	162.50	-0.31	204	160
Bq. Cant. de J.	53.50	2.88	59.0	50.0
Bq. Cant. Vaud.	93.60	0.65	101	67.5
Bucher Ind.	381.40	0.79	383	220
Bündner KB	1545.00	0.32	1610	1350
Burckhardt	250.50	3.94	289	138
Burkhalter	61.90	0.49	80.4	45.3
BVZ	710.00	-	1590	675
Calida Holding	27.20	3.03	38.5	25.0
Cassiopea	44.80	1.36	58.6	24.0
Cembra Money	109.00	0.55	124	70.0
CI Com	2.10	-	3.10	1.60
Cicor Technol.	41.10	-2.14	64.3	28.3
Clariant	16.42	1.52	23.9	14.0
Coltene	71.00	-0.98	97.3	56.1
Comet	141.40	3.06	154	71.3
Comp. Fin.Tr.	105.00	-0.47	119	95.4
Conzzeta	996.00	0.40	1176	716
Cosmo Pharma.	79.60	0.25	97.3	41.0
CPH	62.00	±0.00	80.8	57.0
Crealogix	117.00	-0.43	122	82.0
Dätwyler	220.00	-0.23	224	126
DKSH Hold.	64.80	2.61	66.7	41.0
dormakaba	446.80	0.13	718	379
Dufry	39.14	4.26	90.5	17.6
Edisun Pow.	103.00	0.98	141	90.0
EFG Int.	5.22	2.15	7.27	3.83
Elma Electronic	484.00	-	484	418
Emmi NA	867.00	0.52	958	725
Ems-Chemie	833.00	0.12	880	497
Evolva Hold.	0.21	-1.41	0.37	0.15
Feintool Int.	49.80	1.94	63.0	33.8
Fischer Ge. NA	993.50	1.22	1033	518
Flugh. Zürich	132.60	-0.30	179	83.7
Forbo Hold. NA	1476.00	0.82	1729	1044
Fund. Real	17.55	±0.00	17.6	14.4
Galenica NA	61.30	2.00	72.3	57.1
GAM NA	1.63	0.80	3.69	1.18
Gavazzi	150.00	2.04	268	145
Glarner KB N	30.90	±0.00	37.2	28.0
Grp. Minoteries	346.00	-	374	280
Gurit Hold.	2015.00	2.08	2135	980
Helvetia	76.75	0.46	149	66.0
HIAG Immo.	96.80	2.98	117	73.0
Highlight	27.80	±0.00	40.6	18.5
Hochdorf	64.90	1.56	92.5	50.0
Huber+Suhner	70.10	±0.00	78.8	44.8
Hypo Lenzburg	4280.00	-0.93	4740	4160
Idorsia	25.94	0.86	33.9	18.7
Implenia	19.83	9.20	52.5	16.8
Ina Invest	17.00	±0.00	24.6	16.5
Inficon	710.00	3.35	813	489
Interoll	2620.00	-0.19	2690	1160
Intershop	582.00	0.52	690	467
Investis	89.20	0.22	91.0	70.2
IVF Hartmann	166.00	-1.78	185	125
Julius Bär NA	44.86	1.98	51.8	24.3
Jungfraubahn	101.60	-6.79	180	91.9
Kardex	177.20	2.19	198	92.3
Klingelnb.	14.95	±0.00	27.3	9.41
Komax	167.20	-0.48	245	119
Kudelski	3.18	-0.16	6.73	2.51
Kuehne + Nagel	195.25	1.80	196	119
Kuros Bios.	2.05	±0.00	3.24	1.51
Lalique Group	27.00	±0.00	40.8	21.2
Landis+Gyr	57.25	3.71	106	48.2
lastminute	16.50	0.92	49.3	15.0
Leclanché NA	0.52	0.77	1.44	0.48
Lem	1638.00	-4.43	1818	850
Leonteq	36.25	2.98	51.0	29.1
Liechten. LB	53.90	2.08	68.0	45.0
Lindt & Spr.	81700.00	-1.80	93800	65200
Lindt & Spr. PS	7500.00	-1.64	8665	6365
Logitech NA	84.80	4.61	89.6	28.7
Luzerner KB	402.00	0.37	452	348
MCH Group N	13.15	-1.50	29.6	11.6
Medacta Gr.	82.30	-0.96	92.4	39.8
Medartis	47.85	-0.10	50.6	31.6
Meier Tobl.	9.16	0.66	17.2	8.92
Metall Zug	1270.00	-0.78	2430	1095
Meyer Burger	0.28	7.88	0.33	0.07
Mikron	5.32	-3.27	7.06	4.20
Mobilezone	9.22	±0.00	11.7	7.08
Mobimo	267.00	0.56	322	231
Molecular Partn.	21.20	3.41	24.9	11.1
Newron Pharma	1.72	2.87	7.86	0.90
Novavest Real Est.	43.50	-0.46	47.7	38.8
ObsEva SA	1.92	0.26	7.10	1.48
OC Oerlikon NA	7.22	0.77	11.7	5.31
Orascom Dev.	7.84	0.51	15.6	6.30
Orell Füssli	94.40	1.29	115	86.0
Orior	70.90	2.16	94.7	65.7
Peach Prop.	42.80	-2.28	43.9	24.8
Perfect Hold.	0.072	-2.05	0.30	0.01
Perrot Duval	109.00	-	162	100
Phoenix Mecano	430.00	5.39	495	312
Pierer Mob.	54.70	-0.55	59.8	23.4
Plazza	288.00	0.35	307	254
Poenina Hold.	46.40	0.22	50.0	37.0
Polyphor	8.50	-0.58	9.45	4.88
Private Equity	51.00	-	59.5	42.6
PSP	114.00	0.44	157	100
Relief Th.	0.33	30.95	0.80	0.00
Rieter	83.60	2.33	144	73.9
Romande Energie	1120.00	1.36	1310	975
Santhera Pha.	2.59	-8.01	13.1	2.56
Schaffner	189.00	±0.00	231	122
Schindler N	247.00	1.06	254	175
Schindler PS	248.20	1.68	264	185
Schlatter Hold.	25.20	-	37.8	23.2
Schweiter Tech.	1344.00	0.30	1400	700
Schweizer NB	4740.00	0.21	6260	3280
Sensirion	51.30	-0.58	53.9	27.2
SFS Group	90.55	0.33	97.0	58.9
Siegfried	608.50	-1.70	653	314
SIG Combib.	20.72	2.57	20.9	10.9
SoftwareONE	23.50	1.95	28.7	13.0
Sonova	229.60	0.04	259	141
Spice Private	9.50	-	20.8	8.70
St. Galler KB	408.50	-0.85	488	336
Stadler Rail	38.40	1.80	50.4	35.9
Starrag Gr.	36.80	4.55	51.5	33.2
Straumann	997.60	-0.16	1066	547
Sulzer NA	75.10	2.25	111	40.1
Sw. F. & Prop.	92.50	-	110	83.0
Swatch N Gr.	40.20	1.46	54.6	28.6
Swiss Pr. Site	78.85	0.25	125	73.9
Swiss Steel H.	0.17	-1.69	0.50	0.11
Swissquote	79.40	1.53	92.5	40.0
Tecan	448.20	-0.75	480	229
Temenos NA	106.75	2.59	169	91.5
Thurgau. KB PS	102.50	±0.00	112	87.2
Tornos	3.87	4.59	7.21	3.00
TX Group	63.60	-0.16	108	60.1
u-blox Holding	51.05	1.09	101	43.8
Valartis	8.00	3.90	10.7	7.70
Valiant Hld.	78.50	±0.00	107	67.5
Valora	137.60	0.44	289	129
Varia US Prop.	38.80	0.26	46.8	33.1
VAT Group N	190.20	4.28	190	101
Vaudoise	456.00	0.88	608	380
Vetropack N	53.80	0.19	65.1	39.6
Vifor Pharma	115.20	0.70	190	97.0
Villars	725.00	-	835	705
Von Roll	0.68	0.89	0.94	0.49
Vontobel	64.85	2.85	74.9	36.1
VP Bank	105.00	0.96	167	99.0
VZ Holding	79.20	-0.25	88.0	50.3
V-ZUG	70.80	0.28	83.7	65.5
Walliser KB	106.00	±0.00	116	93.6
Warteck Invest	2290.00	0.88	2300	1810
Wisekey	0.97	-2.80	2.58	0.65
Ypsomed	122.00	-1.93	160	102
Zehnder Gr.	46.75	2.75	49.3	30.9
Züblin Immob.	26.40	-2.22	33.6	21.8
Zug Estates	1940.00	0.78	2420	1775
Zuger KB	6260.00	-0.32	6680	5500
Zur Rose N	269.00	5.91	305	92.6
Zwahlen&Mayr I	189.00	-	256	133

TAUX D'INTÉRÊT DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Libor (Jour d'avant)	3 mois	6 mois
Franc suisse	-0.767	-0.732
Euro	-0.545	-0.525
Livre sterling	0.044	0.055
Dollar US	0.232	0.244
Yen	-0.102	-0.068

		05.11.
Euribor	3 mois	-0.52
Euribor	6 mois	-0.51
Eonia		-0.47*
€STR		-0.56*

PÉTROLE/COMBUSTIBLES

Brut 40.82 -0.92%
Londres Brent, $/Baril

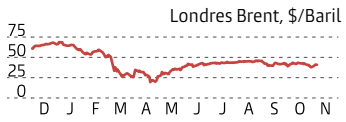

	05.11.	04.11.
Baril NY WTI (Nymex) $/bar.	38.66	39.06
Baril RBOB (Nymex) $/gal.	1.11	1.10

Mazout Comb.	05.11.
de 3001 à 6000 litres	66.30 - 67.60

Prix net du mazout par 100 litres à 15°C en CHF. Source: L'Association des Négociants en Combustibles de Lausanne et environs.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or 1764.94 1.64%
CHF/Once

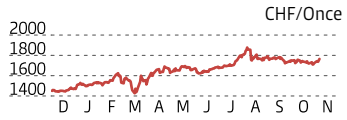

CHF Pièces	achète 05.11.	vend 05.11.
8 Florin	299.00	324.50
Krugerrand	1722	1816
Maple leaf	1722	1809
Napoleon 20 Fr.	318.00	358.00
Souverain ancien	401.00	455.00
Souverain nouveau	401.00	451.00
Vreneli 20 Fr.	319.00	358.00
Or (Zurich)		
Once/USD	1917	1919
Kg/CHF	55707	56207
Argent (Zurich)		
Once/USD	24.53	24.58
Kg/CHF	708.70	723.70
Platine (Zurich)		
Once/USD	882.50	892.50
Kg/CHF	25516	26266
Palladium (Zurich)		
Once/USD	2362	2367
Kg/CHF	68794	69164

MATIÈRES PREMIÈRES

	05.11.	04.11.
Cuivre (LME) $/t	6843	0.21%
Etain (LME) $/t	18244	0.24%
Plomb (LME) $/t	1834	0.29%
Aluminium hg (LME) $/t	1886	-0.86%
Blé (CBOT) €/t	610.25	0.66%
Maïs (CBOT) $-Cts/bu	410.00	1.30%

EXPLICATIONS: tous les prix des actions de la bourse de Zurich ; * = dernier prix mentionné ; **Div.** = dividende ; **GS** = bons de participation ; **I** = actions au porteur ; **NA** = actions nominatives ; **PS** = bons de participation ; **St.** = actions ordinaires ; **Vz.** = actions privilégiées ; **le bas/haut sur 52 semaines** se réfère uniquement aux transactions boursières. **Monnaies/Métal** et **devises étrangères** données fournies par UBSGroup AG. Toutes les données sont sans garantie, **cours 05.11.2020 / 18.51 h CE(S)T**

Source: Infront

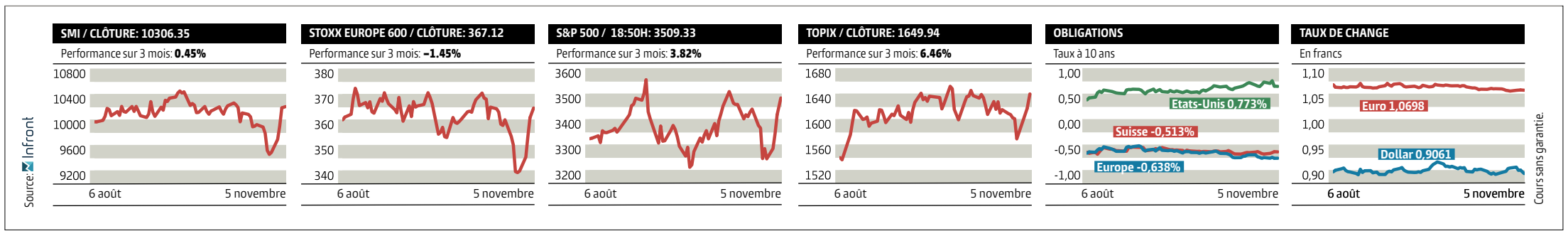

Un milliard de dollars séquestrés à Genève

ÉVASION FISCALE Un riche entrepreneur du Texas aurait caché 2 milliards de dollars au fisc américain, dont plus de la moitié dans deux banques du bout du Léman, Mirabaud et Syz. Le montant de la fraude serait historique

RICHARD ÉTIENNE ET SÉBASTIEN RUCHE
@RiEtienne @sebruche

Nouvelle affaire pour la place financière genevoise. Plus de 1 milliard de dollars ont été séquestrés dans deux banques du canton, Mirabaud & Cie et le groupe Syz, dans le cadre d'une fraude fiscale d'une ampleur historique aux Etats-Unis, selon des informations que nous tenons du Ministère public genevois. L'affaire implique également une banque neuchâteloise, Bonhôte & Cie.

Un entrepreneur américain, Robert Brockman, est accusé d'avoir caché 2 milliards de dollars au fisc américain, selon une plainte déposée le 10 octobre par le gouvernement américain, ont révélé l'agence Bloomberg et Gotham City, une newsletter spécialisée dans la criminalité économique. Il s'agirait du plus grand cas de fraude fiscale reproché à un individu dans l'histoire des Etats-Unis, selon les plaignants.

Plus de la moitié des 2 milliards de dollars de Robert Brockman se trouveraient dans les banques genevoises Mirabaud et Syz, selon la plainte: 950 millions de dollars auraient été accueillis par Mirabaud entre 2010 et 2016. L'acte d'accusation ne donne par contre pas de chiffres du côté de Syz où, selon Gotham City, une centaine de millions de dollars auraient été saisis. En juin dernier, les avoirs sous gestion chez Mirabaud s'élevaient à 32,7 milliards de francs et à 24,6 milliards chez Syz à la fin de 2019.

Fortune dans l'automobile

Robert Brockman, un Texan de 79 ans, est le directeur de Reynolds & Reynolds, un groupe actif dans l'industrie automobile. Il est accusé de ne pas avoir déclaré 2 milliards de revenus pendant vingt ans, des sommes dissimulées par le biais de sociétés offshores aux Bermudes et dans les Caraïbes. Le milliardaire est soupçonné de fraude fiscale, de défaut de déclaration de comptes étrangers et de blanchiment d'argent notamment.

Ces accusations tombent alors qu'un de ses partenaires d'affaires, Robert Smith, s'est retourné contre lui. Réputé pour ses gestes philanthropiques, ce multimilliardaire afro-américain est le fondateur du groupe d'investissement Vista Equity Partners. Il a reconnu avoir caché 200 millions au fisc et a versé une grosse somme pour éviter une inculpation. Une partie de sa fortune se trouverait au sein de la banque Bonhôte.

Aucune procédure n'a été lancée contre les banques suisses. Selon l'acte d'accusation, Robert Brockman aurait ordonné à des hommes de paille d'ouvrir plusieurs comptes chez Mirabaud, à Genève. Ces comptes étaient officiellement liés à un trust caritatif. Les comparses utilisaient une messagerie cryptée et des pseudonymes de noms de poissons, comme «truite arc-en-ciel» ou «vivaneau».

> **Les comparses utilisaient une messagerie cryptée et des pseudonymes de noms de poissons, comme «truite arc-en-ciel» ou «vivaneau»**

Contactées, les trois banques n'ont pas souhaité faire de commentaires. Les lois suisses en matière de secret bancaire les empêchent de s'exprimer sur des cas spécifiques.

A l'image de plus de 80 banques suisses, Bonhôte avait participé au programme de régularisation américaine lancé en 2013 par Washington, en catégorie 2. A ce titre, ses clients considérés comme des contribuables américains avaient dû démontrer que leurs avoirs étaient déclarés auprès du fisc américain. La banque neuchâteloise a dans ce cadre demandé à Robert Smith de se mettre en règle en 2013 et 2014, selon Bloomberg.

En revanche, Mirabaud et Syz n'avaient pas participé à ce programme américain. Le groupe Syz possède une société de gestion dédiée à la clientèle américaine, pour laquelle une autorisation est nécessaire de la part du surveillant financier américain, la SEC. Plusieurs banques suisses ont ouvert de telles structures au cours de la dernière décennie.

D'autres affaires en cours

Les noms de Mirabaud et de Syz sont apparus dans d'autres affaires importantes ces derniers mois. Le premier établissement est prévenu de blanchiment d'argent aggravé par la justice genevoise, suite à un versement de 100 millions de dollars sur un compte de l'ex-roi d'Espagne. Le dossier porte sur de possibles commissions illégales liées à des marchés publics saoudiens. Le groupe Syz abriterait pour sa part des fonds angolais, de plus de 1 milliard de francs, qui seraient le produit d'un blanchiment d'argent, selon la justice de cet Etat africain.

La Fed se pose en bouée de sauvetage

POLITIQUE MONÉTAIRE La Réserve fédérale américaine (Fed) a voulu conforter jeudi son rôle de dernier recours pour l'économie des Etats-Unis. La pandémie fait selon elle peser des risques «considérables» à moyen terme

AFP

Le comité monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) a, sans surprise, laissé inchangés jeudi ses taux directeurs, dans une fourchette comprise entre 0 et 0,25%, à l'issue d'une réunion de deux jours démarrée au lendemain de l'élection présidentielle américaine, dont on ne connaît toujours pas le nom du vainqueur entre Donald Trump et Joe Biden.

Ces taux directeurs vont rester à ce niveau bas jusqu'à ce que le marché du travail se redresse, a assuré l'institution.

La Fed les avait abaissés au minimum en mars, lorsque la pandémie de Covid-19 avait mis un brutal coup d'arrêt à la première économie du monde, afin de rendre le crédit peu cher et ainsi de soutenir la consommation.

Pas d'annonce concrète

«La voie [de rétablissement] de l'économie va dépendre de façon importante de l'évolution du virus. La crise sanitaire en cours va continuer de peser sur l'activité économique, l'emploi et l'inflation à court terme et va poser des risques considérables aux perspectives de croissance sur le moyen terme», a averti jeudi l'institution.

Elle a par conséquent promis de mettre en œuvre tout son arsenal de mesures pour soutenir l'économie, mais n'a, comme cela était attendu, annoncé aucune nouvelle action spécifique.

Le communiqué était ainsi mot pour mot identique à celui de sa dernière réunion monétaire à l'exception du fait qu'elle a observé que l'activité économique et l'emploi ont «continué à s'améliorer» contre «sont repartis de l'avant» en septembre.

Autre changement mineur: les conditions financières «demeurent accommodantes», a indiqué la Fed, contre «se sont améliorées» précédemment.

Elle va accroître ses achats de bons du Trésor et de produits financiers adossés à des prêts immobiliers (MBS) «au moins au rythme actuel pour maintenir le bon fonctionnement du marché et aider à favoriser des conditions financières accommodantes, soutenant ainsi le flux de crédit aux ménages et aux entreprises».

Rassurer les marchés

Cette déclaration vise avant tout à rassurer les marchés en assurant de son soutien sans faille à l'économie américaine en cas de dégradation inexorable de la conjoncture.

La Fed a déjà déployé un arsenal de mesures notamment pour soutenir la consommation et s'assurer que les banques commerciales ne laissent pas tomber les petites entreprises, qui jouent un rôle important dans le tissu économique et social local.

De façon générale, l'économie américaine n'est pas en grande forme: après avoir rebondi à la fin du printemps et au début de l'été grâce à la réouverture de certains Etats, l'activité est de nouveau en perte de vitesse.

Par ailleurs, la Réserve fédérale, attachée à son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, s'est bien gardée de commenter l'élection présidentielle dont le résultat était indécis jeudi soir.

MAIS ENCORE

Les banques «doivent se préparer au pire» avec la deuxième vague
Le président du conseil de surveillance de la Banque centrale européenne (BCE), Andrea Enria, a estimé que les banques peuvent «espérer le meilleur, mais doivent se préparer au pire» avec l'aggravation de la crise sanitaire, dans un entretien jeudi au quotidien belge «L'Echo».

PROPOSÉ PAR BCGE

Freinée par les poids lourds

BOURSE Jeudi, le marché suisse a ouvert la séance en hausse de 0,46% à 10333,61 points, poursuivant ainsi sur les très bonnes performances de la semaine. Les indications préalables en provenance de Wall Street étaient positives. Le Dow Jones a gagné 1,34% à 27847,66 points et le Nasdaq 3,85% à 11590,78 points. Dans la matinée, le Nikkei a progressé de 1,73% à 24105,28 points. En Suisse, le baromètre du climat de consommation compilé saisonnièrement par le Seco indique une forte baisse. Sans surprise, les chiffres de l'hôtellerie en septembre demeurent largement inférieurs à ceux de douze mois plus tôt. Le SMI a clôturé en hausse de 0,19% à 10306,35 points et le SPI de 0,19% à 12825,58 points. **Sika** (+1,54% à 243,50 francs) et **Lonza** (+1,87% à 622,20 francs) se sont distingués. Les valeurs technologiques **Logitech** (+4,61% à 84,80 francs) et **AMS** (+2,90% à 21,62 francs) ont affiché de solides hausses. Le producteur d'accessoires et périphériques informatiques a bénéficié d'un relèvement de recommandation par Kepler Cheuvreux. Aux bancaires, **Credit Suisse** a engrangé 2,21% à 9,536 francs et **UBS** 1,56% à 11,75 francs. Parmi les poids lourds défensifs, **Novartis** (-0,70% à 76,51 francs), **Roche** (-0,68% à 320,90 francs) et **Nestlé** (-1,20% à 107,16 francs) ont freiné l'indice. Le leader pharmaceutique a revendiqué une efficacité de son Cosentyx dans une nouvelle sous-indication. Sur le marché élargi, l'opérateur de télécommunications en voie de rachat **Sunrise** (inchangé à 110,00 francs) a connu une baisse de sa rentabilité au troisième trimestre, mais clame une conquête de nouveaux clients. De son côté, le spécialiste du solaire **Meyer Burger** (+7,88% à 0,282 francs) a désigné un patron pour sa nouvelle unité de production de cellules photovoltaïques et modules solaires. L'organisateur de foires et événements en difficulté **MCH** (-1,50% à 13,15 francs) a programmé au 27 novembre l'assemblée générale extraordinaire autour de son augmentation de capital et d'une clause d'opting-up contestée pour la société Lupa Systems de James Murdoch. Enfin, la société pharmaceutique **Relief Therapeutics** (+30,95% à 0,33 francs) assure poursuivre le développement d'un traitement expérimental contre les défaillances pulmonaires liées au Covid-19, au lendemain d'une abrupte chute de son cours. BCGE, SALLE DES MARCHÉS

LE TITRE VEDETTE
Richemont

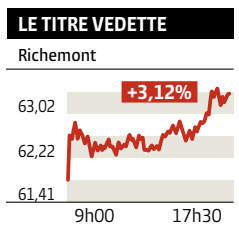

Source: SIX

CHARTE ÉDITORIALE www.letemps.ch/partenariats

EN BREF

BNS: taux négatif et intervention sur les changes sont «essentiels»

Les deux instruments de politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS), taux d'intérêt négatif et interventions sur le marché des devises, demeurent «essentiels» dans la situation actuelle, a indiqué jeudi l'institut d'émission. Depuis début 2015, les principaux instruments de politique monétaire de la BNS sont le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs en comptes de virement des banques et la disposition à intervenir, si nécessaire, sur le marché des changes. «Ces deux instruments demeurent essentiels dans l'environnement actuel pour assurer que les conditions monétaires sont adéquates», ont indiqué Andréa Maechler, membre de la direction générale, et Thomas Moser, membre suppléant de la direction, selon le texte de leur discours. La BNS avait notamment introduit en juin 2019 son propre taux directeur, désormais axé sur le taux Saron qui est venu remplacer le Libor. Ce dernier se situe à -0,75%. AWP

La Banque d'Angleterre dope ses rachats d'actifs

La Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu jeudi son taux d'intérêt directeur mais a musclé son programme de rachat d'actifs pour doper l'économie britannique, frappée de plein fouet par la pandémie de Covid-19. L'institut monétaire se montre plus pessimiste pour la croissance en 2020 et 2021 que lors de ses dernières prévisions, notamment à cause des mesures de reconfinement à travers le Royaume-Uni, et met 150 milliards de livres sterling (environ 178 milliards de francs) de plus sur la table, pour un montant total de 895 milliards de livres. La BoE a publié sa décision au moment où l'Angleterre entamait jeudi un deuxième confinement d'un mois, emboîtant notamment le pas au Pays de Galles. La récession de 2020 fera, selon la BoE, baisser le PIB de 11% cette année-là alors qu'elle avait prévu une chute de 9,5% et le rebond de 2021 n'atteindra que 7,25%, contre 9% prévus initialement. AFP

DEUIL

Ses enfants Isabella, Alessandra, Marina et Misha, et leurs conjoints;
Ses petits-enfants, Sándor, Nayana, Mihály et Lola;
Sa sœur Ildikó Kathy Fortier;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de leur bien-aimée

SÁROLTA V.H.-L. WUTHOLEN

survenu le 2 novembre 2020, à l'âge de 80 ans.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie d'adieu sera célébrée dans l'intimité, suivie de l'inhumation au cimetière de Collonge-Bellerive, où elle rejoindra feu son époux Ferdinand Wutholen.

Sári repose à la crypte du centre funéraire de Nyon, route de Clémenty 4.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE BÂTONNIER ET LE CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DE GENÈVE

ont le profond regret de faire part du décès de

MAÎTRE NICHOLAS ANTENEN
MEMBRE DE L'ORDRE

Ils expriment leurs sincères condoléances à sa famille.

CONVOIS FUNÈBRES

VAUD

Cheseaux-sur-Lausanne – 14 h: **Mme Catherine Oulevay-Frossard;** temple (masque obligatoire, nombre de places limité).

Founex – 15 h: **M. Johann-Hans Breitschmid;** église Saint-Robert (dans le respect des règles sanitaires).

Villeneuve – 14 h: **M. Luigi Larotonda;** église du Sacré-Cœur.

FRIBOURG

Romont – 14 h: **M. Gabriel Ding;** collégiale (port du masque, nombre limité à 30 participants).

NEUCHÂTEL

La Chaux-de-Fonds – 9 h 30: **M. Ernest Schneebeli;** centre funéraire (se munir d'un masque et de vos coordonnées).

Neuchâtel – 16 h: **Mme Lily Schwaar;** centre funéraire de Beauregard.

GENÈVE

Chêne-Bourg – 14 h: **Mme Pia Schmidtgen;** centre paroissial.

Genève – 11 h 15: **Mme Gertraud Burla;** chapelle de l'Ange de la Consolation, Saint-Georges.

Genève – 15 h 45: **Mme Paola Greco;** centre funéraire de Saint-Georges.

Meyrin – 11 h: **M. Marcel Bandelier;** centre œcuménique.

Onex – 10 h: **M. Jean-Pierre Lance;** église Saint-Martin (se munir d'un masque, nombre limité à 50 participants).

CARNET DU JOUR

Les avis peuvent être remis au journal, Pont-Bessières 3, 1002 Lausanne jusqu'à 17h00 du lundi au vendredi ou par e-mail.

Le Temps publicité:
Tél. +41 58 269 29 00
E-mail: carnets@letemps.ch

LE TEMPS

TÉLÉPHONES UTILES

NUMÉROS D'URGENCE
Ambulances: Tél. 144
Police Secours: Tél. 117
Sauvetage du lac: Tél. 117
Pompiers: Tél. 118
Secours routier: Tél. 140
La Main tendue: Tél. 143
Centre d'information toxicologique: Tél. 145
Aide pour enfants Pro Juventute: Tél. 147
REGA: Tél. 1414
Air Glaciers: Tél. 1415

HÔPITAUX ET CLINIQUES
GENÈVE
HUG: Tél. 022 372 33 11
HUG Urgences adultes: Tél. 022 372 81 20
HUG Urgences de gynécologie et d'obstétrique: Tél. 022 372 42 36
HUG Urgences ophtalmologiques: Tél. 022 372 84 00
HUG Urgences pédiatriques: Tél. 022 372 45 55
HUG Urgences psychiatriques: Tél. 022 372 38 62
HUG Prévention suicide: Tél. 022 372 42 42
HUG Ophtalmologie: Tél. 022 382 84 00
Hôpital de La Tour: Tél. 022 719 61 11
Centre Médical Eaux-Vives: 022 737 47 47
Centre médico-chirurgical Grand-Pré: Tél. 022 734 51 50
Clinique de Carouge: Tél. 022 309 45 45
Clinique La Colline: Tél. 022 702 21 44
Clinique Générale-Beaulieu: Tél. 022 839 54 15
Clinique des Grangettes: Tél. 022 305 01 11
Urgences adultes: Tél. 022 305 07 77
Urgences enfants: Tél. 022 305 05 55
Clinique et permanence d'Onex: Tél. 022 709 00 00
Clinique dentaire de Genève: Tél. 022 735 73 35
Garde pédiatrique de Lancy: Tél. 022 879 57 00 (Jour) Tél. 0844 022 022 (Soir sur RDV)
SOS médecins à domicile: Tél. 022 748 49 50
SOS Infirmières: Tél. 022 420 24 64

VAUD
CHUV: Tél. 021 314 11 11
Hôpital de l'enfance: Tél. 021 314 84 84
Hôpital ophtalmique: Tél. 021 626 81 11
Centrale des médecins de garde du canton de Vaud: Tél. 0848 133 133
Centre de la main: Tél. 021 314 25 50
Clinique Cecil: Tél. 021 310 50 00
Clinique de Montchoisi: Tél. 021 619 39 39
Clinique Bois-Cerf: Tél. 021 619 69 69
Clinique de La Source: Tél. 021 641 33 33
Clinique de Genolier: Tél. 022 366 90 99
Centre hospitalier Yverdon: Tél. 024 424 44 44
Hôpital Saint-Loup: Tél. 021 866 51 11
Hôpital d'Orbe: Tél. 024 442 61 11
Hôpital La Vallée, le Sentier: Tél. 021 845 18 18
Hôpital Riviera-Chablais, site de Rennaz: 058 773 21 12
Centre hospitalier de La Côte, Morges: Tél. 021 804 22 11
Hôpital de Rolle: Tél. 021 822 11 11
Hôpital de Gilly: Tél. 021 822 47 00
Clinique La Lignière, Gland: Tél. 022 999 64 64
Hôpital de Nyon: Tél. 022 994 61 61
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Œx: Tél. 026 923 43 43
Policlinique médicale universitaire: Tél. 021 314 60 60
Permanence PMU-Flon: Tél. 021 314 90 90

PUBLICITÉ

TOUTE L'INFORMATION EN TÉLÉTRAVAIL

En télétravail aussi, profitez de l'accès à tous les articles du Temps grâce à l'abonnement Digital Entreprise: une **offre adaptée à vos besoins** d'aujourd'hui, une mise en place quasi immédiate et une gestion facilitée.

Obtenez une offre:
letemps.ch/entreprise

LE TEMPS

LE TEMPS IMPRESSUM

Editeur/Rédaction
Le Temps SA – Pont Bessières 3
Case postale 6714 – CH – 1002 Lausanne
Tél + 41 58 269 29 00
Fax + 41 58 269 28 01
Conseil d'Administration
Présidence: Marc Walder
Direction
Ringier Axel Springer Suisse SA
Direction Suisse romande:
Madiha Favre
Gaël Hurlimann
Michel Jeanneret
Olivier Schwarz
Rédaction en chef
Rédacteur en chef:
Stéphane Benoit-Godet
adjoints:
David Haeberli,
Eléonore Sulser
Rédacteur en chef web:
Gaël Hurlimann
adjoint: Xavier Filliez
Assistante: Marie-Jane Berchten

Chefs de rubrique
International: Marc Allgöwer
Suisse: Vincent Bourquin
Economie:
Valère Gogniat
Opinions & Débats:
Frédéric Koller
Culture & Le Temps Week-end:
Stéphane Gobbo
Epoque & Société:
Célia Héron
Sport: Laurent Favre
Sciences: Pascaline Minet
Chefs d'édition
Nicolas Dufour (numérique)
Olivier Perrin
Philippe Simon
Jean-Michel Zufferey
Responsable production
Cyril Bays

Iconographie
Catherine Rüttimann
Rédacteur en chef ad interim T Magazine
Stéphane Benoit-Godet
La liste complète de tous les services et collaborateurs du Temps SA sur www.letemps.ch/contact/annuaire

Rédaction de Genève
Responsable: David Haeberli
Rue Jean-Violette 10
CH- 1205 Genève
Tél. + 41 58 269 29 00
Rédaction de Berne
Responsable: Bernard Wuthrich
Bundesgasse 8
CH – 3003 Berne
Tél. + 41 58 269 29 26

Rédaction de Sion
Responsable: Grégoire Baur
Case postale 906
1950 Sion
Tél. +41 58 269 29 79
Rédaction de Zurich
Flurstrasses 55
CH - 8048 Zurich
Tél. + 41 58 269 29 00
Relation clients
Ringier SA
Pont Bessières 3
CP 7289 - 1002 Lausanne
Lundi-vendredi
8h00 à 11h30 - 13h30 à 16h30
Tél. 0848 48 48 05
E-mail:
relationclients@letemps.ch
Tarifs: découvrez nos offres sur www.letemps/abos

Marketing
Directeur Suisse: Roland Wahrenberger
Directrice romande: Madiha Favre
Brand Manager: Emmanuelle Dellus

Business et développement
Directeur: Alain Jeannet

Régie publicitaire
Admeira SA
Pont-Bessières 3
1002 Lausanne
Tél. +41 58 909 98 23
E-mail: lt_publicite@ringier.ch
Prix et conditions générales:
www.admeira.ch/fr

Director brand sales:
Thomas Passen
Head of sales romandie:
Anne-Sandrine Backes-Klein

Impression
CIL, Centre d'Impression Lausanne SA
Tirage diffusé
35 508 exemplaires
(source : tirage contrôlé REMP 2019)
Audience REMP MACH Basic
2020-1: 111 000 lecteurs

La rédaction décline toute responsabilité envers les manuscrits et les photos non commandés ou non sollicités. Tous droits réservés. En vertu des dispositions relatives au droit d'auteur ainsi qu'à la Loi contre la concurrence déloyale et sous réserve de l'approbation préalable écrite de l'éditeur (tél.+41582692800; e-mail: info@letemps.ch) sont notamment interdites toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques, électroniques ou tout autre support, qu'elles soient totales ou partielles, combinées ou non avec d'autres oeuvres ou prestations. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

ISSN 1423-3967
No CPPAP: 0413 N 05139

Notre papier journal est produit de manière écologique avec une forte proportion de papier recyclé

Vous méritez une place au sommet

Pour réserver cet emplacement
Le Temps - publicité
Tél. Lausanne: +41 58 909 98 23
Tél. Zurich: +41 44 259 89 45
E-mail: lt_publicite@admeira.ch
www.letemps.ch/pub

Carrières
Management

112 **POINTS, C'EST L'INDICE SUR L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE EN SUISSE DEPUIS LE MOIS DE JUILLET,** proche du niveau historique atteint lors de la crise économique et financière, selon le Seco. L'indice relatif à la sécurité de l'emploi (-122 points) régresse, lui, pour la troisième fois consécutive.

Anne-Sophie Muller Chouet rejoint le comité exécutif de la Banque Bonhôte & Cie à Neuchâtel. Elle travaillait pour l'établissement depuis 2006, comme responsable du fichier central, puis du service juridique.

Votre prochain rendez-vous formation: vendredi 27 novembre

26 et 62 ans, un duo complémentaire au travail

GESTION Drilon Buja et Christian Scheurer forment un binôme junior-senior au sein de l'agence immobilière Domicim. Un système basé sur l'échange d'expériences qui permet de mieux préparer la succession du senior après son départ à la retraite

JULIE EIGENMANN
@JulieEigenmann

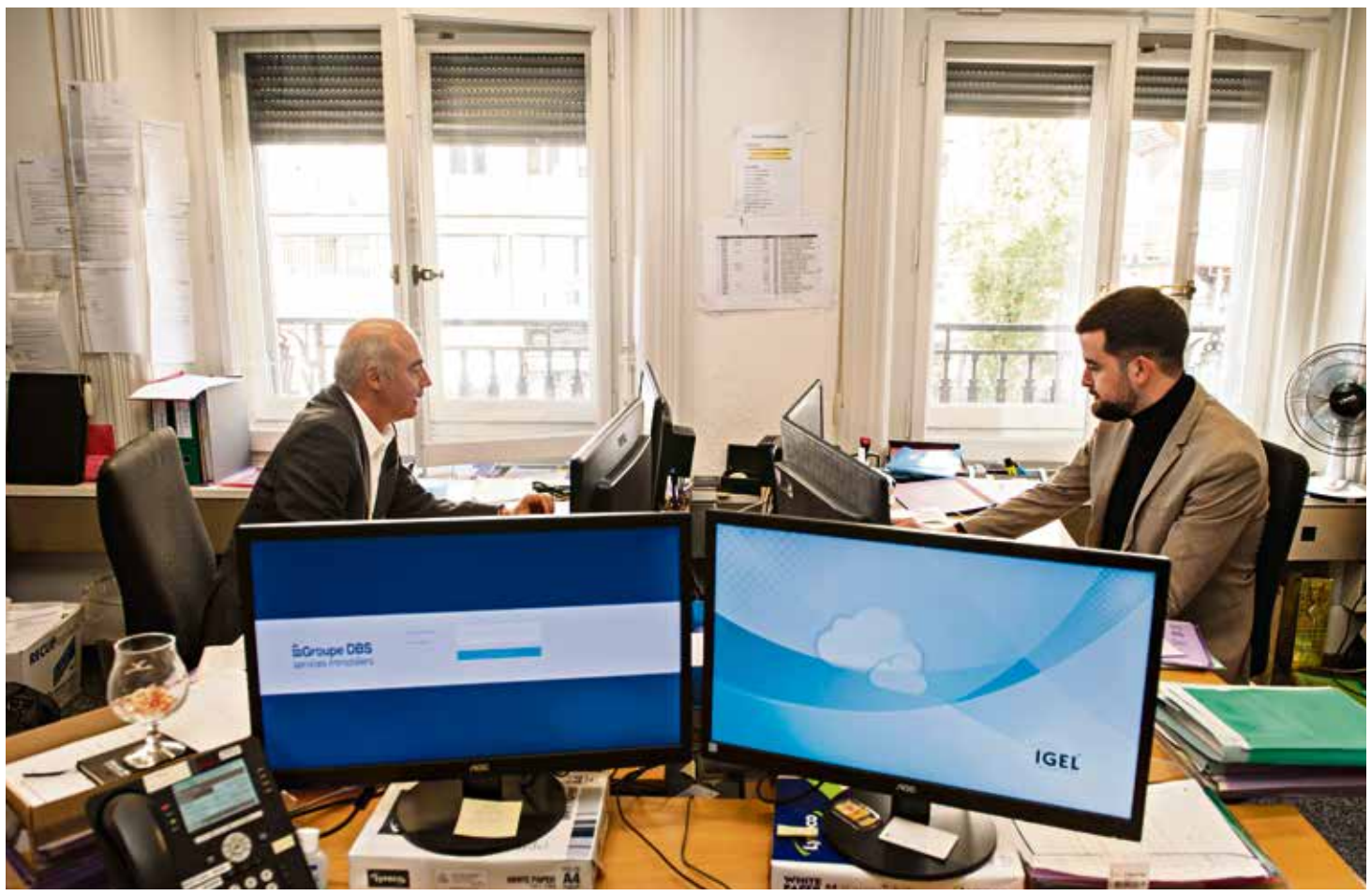

Pour que le binôme fonctionne, la communication entre Christian Scheurer (à gauche) et Drilon Buja (à droite) est essentielle. *(EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)*

Christian Scheurer et Drilon Buja travaillent habituellement face à face. Veste de costard bleue sur chemise blanche d'un côté, veste de costume quadrillée sur col roulé noir de l'autre. Chez Domicim, agence immobilière qui compte cent collaborateurs dans son bureau de Lausanne, ils se sont organisés de façon à pouvoir échanger en tout temps. Même quand la pandémie implique un tournus entre les collaborateurs. Car Christian, 62 ans, responsable de l'équipe gérance, et Drilon, 26 ans, assistant de gérance, forment un binôme. Le premier a commencé à travailler chez Domicim à peu près lorsque le second a vu le jour.

Les deux exercent en tandem depuis novembre 2018. L'idée? Qu'en janvier 2023, lorsque Christian Scheurer prendra sa retraite, son acolyte le remplace. «Nous avons mis en place ce concept il y a deux ans avec certains profils qui se sont démarqués pendant leur apprentissage, comme celui de Drilon Buja, détaille Sandra de Vito, directrice des services généraux chez DBS Group, dont fait partie Domicim. Nous avons fait un plan de carrière pour assurer le suivi du junior, à travers des formations et un partage d'expérience avec un mentor.» Des rapports réguliers aux ressources humaines permettent de s'assurer du bon fonctionnement du système. Un autre tandem évolue sur un modèle similaire à Yverdon-les-Bains.

Une passation en douceur

Ce travail à deux permet une passation «en douceur», estime Christian Scheurer. «Le grand avantage, c'est qu'aujourd'hui déjà les propriétaires connaissent le nom de Drilon Buja. Au moment du changement, ils ne seront pas surpris.»

Au début de notre entretien, le mentor prend davantage la parole. Mais petit à petit, le jeune homme s'ouvre aussi, et l'échange se transforme soudain en un vif ping-pong. «Christian ne me dit pas: «Je vais t'apprendre ça ou ça.» Pour chaque dossier, on discute.» «Ce sont des cas concrets», reprend Christian. «Exactement!» réagit Drilon. Les deux se disent contents d'avoir le temps, en trois ans, de transmettre et d'apprendre ce qui se fait parfois en un mois pour la reprise d'un poste. «Des demandes de résiliation de bail, par exemple, nous en recevons plusieurs par mois. Drilon a de nombreuses occasions de s'exercer», souligne Christian.

Et les connaissances acquises sont souvent testées lorsque le tandem est séparé, raconte le junior: «Alors que Christian était en vacances, j'ai dû me rendre chez un locataire à cause d'un dégât d'eau. J'ai fait la première partie du travail, et quand il est revenu on a pu faire le point.» Des débriefings qui permettent de relâcher la pression face à des situations de terrain parfois difficiles à gérer.

Mais le travailleur expérimenté a aussi à apprendre du novice. «C'est motivant de partager son expérience, rapporte Christian Scheurer. Mais en vingt-cinq ans, le métier a évolué: on travaille beaucoup plus avec l'informatique. Comme j'ai appris sur le tard, c'est pratique d'avoir Drilon en face de moi quand j'ai tout à coup un message bizarre qui s'affiche sur mon écran…». Drilon rit, hochant la tête.

Un binôme senior-junior ne risque-t-il pas d'être trop vertical? «Forcément un peu, réagit Tristan Palese, docteur en sciences économiques, spécialisé en leadership. Mais le principe du *reverse mentoring* existe aussi dans certaines entreprises, où des juniors jouent le rôle de mentors auprès de seniors afin de partager leur expertise. Avoir un modèle est bénéfique, mais dans un binôme le jeune doit aussi amener sa patte, c'est par exemple souvent lui qui a connaissance des nouvelles tendances en matière de management.» Tristan Palese ajoute: «Pour qu'un binôme fonctionne, il faut que les deux soient ouverts. La qualité de la collaboration est plus importante que la collaboration elle-même.»

Des concessions

Car travailler à deux implique aussi certaines concessions: «Il faut accepter de recevoir des remarques, admet Drilon. J'ai l'impression qu'en étant jeune on se braque parfois, avant de réaliser qu'elles sont pour notre bien. Je le sais avec Christian, je n'ai jamais vu quelqu'un d'aussi bienveillant.» La communication s'avère aussi un point essentiel, notent les deux acolytes. «Si l'un répond à un locataire par e-mail sans en parler à l'autre, et que le locataire, fâché, appelle dix minutes après, celui qui prendrait l'appel sans savoir de quoi il s'agit tomberait des nues!» Les deux éclatent de rire: c'est du vécu.

Des rires qui amènent à se questionner sur leurs liens, à 26 et 62 ans. «Il y a la différence d'âge, il ne faut pas se le cacher, mais ça ne nous empêche pas d'aller boire une bière de temps en temps ou de se raconter nos week-ends», relate Christian. Drilon complète: «Ce sont des moments où on discute de tout autre chose que de boulot. Christian est quelqu'un avec qui je m'entends plus que bien, mais ça reste mon supérieur et je respecte notre différence d'âge, ce n'est pas mon pote!» «On ne rentre pas aux mêmes heures, c'est ça!» s'amuse Christian.

> **«Je respecte notre différence d'âge, ce n'est pas mon pote!»**
> DRILON BUJA, ASSISTANT DE GÉRANCE

La question de l'âge au travail est délicate: notre vision est stéréotypée, relève Tristan Palese. «On parle souvent de différences entre les générations au sein des entreprises, mais des recherches montrent que les différences de générations [«boomers», millennials, nldr] concernant les valeurs au travail sont parfois surestimées et qu'elles sont souvent plutôt dues à des différences d'âge. Quand on le sait, on peut mieux s'identifier à quelqu'un qui a 20 ans, par exemple, parce qu'on est passé par là. Parler de différences d'âge plutôt que de différences entre les générations favorise la compréhension mutuelle.» Il rappelle aussi qu'un binôme doit avant tout se construire sur une complémentarité de compétences.

En 2023, notre duo complémentaire s'effacera pour laisser Drilon seul aux manettes. Comment les deux appréhendent-ils ce moment? «Le monde professionnel évolue vite. J'ai toujours pensé qu'à un certain âge il fallait laisser la place aux jeunes», répond Christian Scheurer. Puis Drilon Buja: «Je n'ai pas encore trop pensé au moment où je reprendrai le portefeuille de Christian seul. C'est un challenge et c'est stressant à la fois. Mais j'ai été promu gestionnaire d'immeuble, ce qui me permet déjà une position entre deux. Et cette phase de travail en binôme est pour moi hyper…» «rassurante», complète son mentor. «Oui, rassurante», confirme Drilon.

L'EXPERT

Télétravail durable: qui paie les frais?

GABRIEL AUBERT
AVOCAT, PROFESSEUR HONORAIRE UNIGE

Depuis notre dernière chronique consacrée au télétravail s'est amplifiée la controverse sur la répartition des frais entre l'employeur et le salarié. Laissons de côté, ici, le télétravail temporaire demandé par le salarié, dans son intérêt, ainsi que le télétravail improvisé en raison de la pandémie, pour reprendre le principe fondamental.

Ce principe (impératif) est que les frais imposés par l'exécution du travail sont à la charge de l'employeur (art. 327a CO). Ainsi, tous les frais particuliers nécessités par le télétravail doivent être remboursés au travailleur: acquisition, en vue du travail à domicile, d'un ordinateur, d'une chaise ou d'un bureau conforme aux exigences de l'ergonomie, etc. Ce sont des frais directs.

Selon la loi, l'employeur doit non seulement rembourser les frais directs, mais aussi une indemnité pour les frais généraux qui bénéficient en partie au salarié et en partie à l'employeur. Ainsi, lorsque le salarié utilise, pour son travail, son véhicule à moteur personnel, l'employeur doit lui verser une indemnité d'usure équitable, tenant compte du taux d'utilisation au profit de l'employeur, ainsi que, proportionnellement, une part des impôts sur le véhicule et des primes d'assurance RC (art. 327b CO).

Cette règle de la participation aux frais généraux, qui est impérative, signifie que l'employeur doit au télétravailleur une indemnité équitable pour l'utilisation commune des installations (logement, mobilier, matériel informatique). Il est en effet équitable que ces frais n'incombent pas seulement au travailleur, mais aussi à l'employeur, dans la mesure où ce dernier en profite. Cette indemnité doit être distinguée du salaire, pour des raisons fiscales.

La loi veut que cette indemnité soit équitable. C'est sous cet angle qu'il convient de trancher les changements imprévus nécessités par le covid. Cependant, à la longue, le principe du partage des frais généraux s'imposera nécessairement.

La doctrine a commenté un autre exemple, significatif. Le salarié prend à sa charge ses déplacements personnels, notamment pour se rendre à son travail. S'il se procure un abonnement général des CFF, il doit le payer lui-même. Cependant, s'il utilise le train pour des déplacements professionnels, le salarié a droit à une participation proportionnelle de l'employeur.

Si le salarié jouit d'une place de travail dans l'entreprise, l'employeur n'est pas tenu de financer une seconde place de travail à la maison. De même, s'il met un véhicule d'entreprise à la disposition du salarié, mais que celui-ci préfère utiliser son propre véhicule, l'employeur n'a pas à subir les frais généraux découlant de cette préférence; il couvrira seulement les frais directs (le carburant).

Encore faut-il que la place de travail soit disponible et adéquate. La place de travail n'est pas disponible si le salarié ne peut l'utiliser que certains jours de la semaine. Elle n'est pas adéquate si, vu le nombre de personnes employées dans une même salle, la protection de la santé n'est pas suffisante.

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE
CONTRÔLE FÉDÉRAL DES FINANCES
CONTROLLO FEDERALE DELLE FINANZE
SWISS FEDERAL AUDIT OFFICE

Département fédéral des finances DFF
Contrôle fédéral des finances CDF

Evaluateur/trice, Chef/fe de projet

80 - 100% / Berne

Nous avons besoin de TOI!
En qualité d'auditeur/auditrice CIA souhaitant se développer en évaluation de politiques publiques ou d'évaluateur/évaluatrice expérimenté/expérimentée, tu seras responsable de projets complexes visant à améliorer la mise en oeuvre, les effets et l'efficience de mesures prises par l'Etat. Aux yeux des services évalués, tu es une personne de contact estimée et digne de confiance. Cette activité variée et peu ordinaire te permet d'avoir affaire à des interlocuteurs exigeants dans un environnement de travail captivant. Le poste proposé offre en outre d'importantes possibilités de perfectionnement professionnel.

Tes tâches
- Diriger ou collaborer dans le cadre de projets complexes d'évaluation
- Relever et analyser des données quantitatives et qualitatives selon des méthodes reconnues
- Adresser des recommandations judicieuses et vérifier leur application
- Rédiger dans un style sûr des rapports concis, clairs et précis
- Donner des conférences internes et externes

Ton profil
- Diplôme universitaire avec plusieurs années d'expérience en tant qu'auditeur/auditrice CIA et volonté se former en évaluation ou plusieurs années d'expérience en évaluation
- Compétences en matière de gestion de projets et de conception d'enquêtes ainsi que maîtrise des méthodes et des outils d'analyse de données
- Intérêt pour les politiques fédérales, compréhension des enjeux politiques, curiosité, créativité et esprit de synthèse
- Bonnes connaissances actives de deux langues officielles et connaissances passives d'une troisième langue officielle
- Fascination pour l'exploration et l'analyse de thèmes nouveaux, habitude à prendre des initiatives, capacité à communiquer de manière convaincante et respectueuse et à travailler aussi bien seul qu'en équipe

Le Contrôle fédéral des finances (www.cdf.admin.ch) est l'organe suprême de la Confédération en matière de surveillance financière. Il vérifie que l'administration utilise les ressources de la Confédération conformément aux principes de la légalité, de l'efficacité et de l'emploi ménager des fonds. Il assiste le Parlement et le Conseil fédéral dans l'exercice de leurs tâches de surveillance. Ses quelque 120 collaborateurs exerçant les métiers les plus divers travaillent de manière ciblée pour créer de la plus-value et développer le savoir-faire.

L'administration fédérale est attentive aux différents parcours de vie et besoins de ses collaboratrices et collaborateurs et en favorise la diversité. Elle accorde la plus haute priorité à l'égalité de traitement.

Les femmes étant sous-représentées dans notre unité administrative, nous nous réjouissons particulièrement de recevoir leur candidature.

Candidature en ligne sur www.emploi.admin.ch, code de référence 611-43771

Pour de plus amples renseignements, merci de t'adresser à:
Madame Gabi Tschofen, responsable du personnel, tél. 058 463 10 31

Les dossiers de candidature envoyés par voie postale doivent être adressés à:
CS Pers DFF, Eigerstrasse 71, 3003 Berne

Tu trouveras d'autres offres d'emploi intéressantes sur **www.emploi.admin.ch**

CARITAS Schweiz Suisse Svizzera Svizra

Agir, tout simplement. En Suisse et dans près de 20 pays répartis sur quatre continents. Engagez-vous avec nous pour concrétiser la vision d'une société solidaire, en tant que

Direction de l'antenne Caritas Placement Familial Romandie (80 %)

Caritas Suisse dirige une organisation de placement familial qui, fort d'une longue expérience dans le domaine de l'accompagnement socio-pédagogique, favorise la promotion des jeunes. Le service offre à des enfants, des adolescents et des jeunes adultes connaissant des situations de vie difficiles, de nouvelles perspectives grâce à des placements dans des familles d'accueil paysannes et citadines dans toute la Suisse alémanique et romande. Suite à la retraite du responsable actuel, nous sommes à la recherche d'un/e responsable de l'antenne Caritas Placement Familial Romandie.

Vous trouverez l'annonce complète sous www.caritas.ch/emploi

Nous vous remercions de votre intérêt et attendons votre dossier d'ici au 15 novembre 2020 par le biais du portail en ligne.

La Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), haute école de la HES-SO//FR, est très investie dans la recherche appliquée. Avec dix instituts et leur implication dans quatre centres de compétences, elle se démarque par sa pluri- et interdisciplinarité. Ses activités de recherche et d'enseignement appuient et orientent la force d'innovation et de développement de la région. Le maintien du dialogue avec les entreprises et institutions revêt donc une grande importance. Pour pallier le départ à la retraite de l'actuel titulaire, la direction de la HEIA-FR met au concours le poste de:

Emploi

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz

Directrice/Directeur adjoint-e Direction recherche appliquée et développement (80-100%)

La HEIA-FR, comme toutes les Hautes écoles, est confrontée à un défi de positionnement de sa recherche et de son enseignement. A la frontière entre les deux grands espaces linguistiques et culturels, elle se distingue par son ouverture et son esprit collaboratif. Elle entretient des liens étroits avec les hautes écoles du domaine Ingénierie & Architecture de la HES-SO, ainsi que d'importants partenariats avec l'Université de Fribourg et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.
En tant que directrice/directeur de la recherche appliquée et directrice/directeur adjoint-e de la haute école, un travail passionnant et stimulant dans un environnement dynamique et culturellement diversifié vous attend.

Votre profil
- Vous êtes une personnalité charismatique, dotée d'un esprit entrepreneurial, avec la sensibilité requise pour exercer un leadership dans une organisation d'expert-e-s.
- Vous disposez d'une expérience avérée de recherche en sciences naturelles, en sciences de l'ingénierie ou en architecture et de compétences de management avec une solide expérience dans la conduite de projets et d'équipes ainsi que de la gestion financière.
- Vous avez enseigné dans une haute école et êtes particulièrement sensible au développement de synergies entre la recherche et l'enseignement.
- Votre connaissance des mécanismes nationaux et internationaux de financement de la recherche et votre expérience dans la coopération entre partenaires de recherche universitaires, institutionnels et privés vous habilitent à renforcer le positionnement de la HEIA-FR dans divers écosystèmes d'innovation régionaux, nationaux et internationaux.
- Vos compétences linguistiques et de communication vous permettent d'être à l'aise autant dans le contexte national qu'international.

Compléments d'information
- La HEIA-FR adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances
- Renseignements: Jean-Nicolas Aebischer, directeur, tél. 026 429 65 62
- Entrée en fonction: 1er juin 2021 ou date à convenir
- Dépôt des dossiers: 30 novembre 2020

Intéressé-e? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet. Veuillez nous le transmettre en cliquant sur le bouton «Postuler» via le lien suivant: www.hefr.ch/fr/emploi/

Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

Pour notre client, un important propriétaire immobilier de la place, nous recherchons un-une

Directeur-trice général-e

Vous serez principalement chargé-e de diriger de façon optimale les activités de gestion d'un parc immobilier de grande ampleur, de contribuer à définir une stratégie pertinente d'exploitation, d'entretien, de développement et de valorisation, dans un cadre budgétaire fixé, sans oublier les aspects énergétiques et sécuritaires. Pour atteindre ces objectifs, vous pourrez compter sur différentes équipes de spécialistes.

Bénéficiant d'une formation de haut niveau dans l'immobilier ou la construction, ainsi qu'en stratégie et/ou en gestion d'entreprise (type MBA), vous avez déjà exercé une fonction dirigeante, avec succès, depuis plusieurs années à la tête d'un centre de profit de taille conséquente et d'équipes de professionnels, idéalement dans l'industrie du bâtiment. Visionnaire mais pragmatique, vous excellez dans la conduite de projets stratégiques d'envergure, vous êtes sensible au contexte politique et vous savez conduire des négociations à haut niveau. Très à l'aise dans la communication, en interne comme à l'externe, vous connaissez bien le contexte socio-économique, politique et administratif genevois. Leader authentique, charismatique, vous disposez d'une autorité naturelle et vos équipes sont engagées , motivées et se sentent valorisées. Orienté-e clients, solutions, résultats, vous savez prendre des initiatives et vous investir dans l'opérationnel si nécessaire. Enfin, solide et serein-e, disponible, vous savez gérer le stress et la pression.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, que vous êtes prêt-e à relever ce défi avec compétences et enthousiasme, si vous maitrisez parfaitement le français et que vous avez de bonnes connaissances d'allemand, n'hésitez pas à faire parvenir **UNIQUEMENT votre CV et votre lettre de motivation** à l'adresse candidature@emmenegger-conseils.ch.

Nous vous garantissons une parfaite discrétion

Locarno s'est trouvé un nouveau capitaine

FESTIVAL A la suite du départ précipité de Lili Hinstin il y a quelques semaines, le journaliste et critique italien Giona A. Nazzaro, né à Zurich et bien connu des milieux cinématographiques, pilotera désormais la manifestation tessinoise

STÉPHANE GOBBO
@StephGobbo

A l'heure où les grandes manifestations cinématographiques internationales se posent des questions quant à leur avenir direct et la forme que pourraient prendre leur édition 2021, dans un contexte sanitaire encore totalement incertain, le Locarno Film Festival a dévoilé jeudi le nom de la personne qui devra mener cette réflexion. Il s'agit de l'Italien Giona A. Nazzaro, une figure bien connue des milieux du cinéma. Un choix à même, notamment, de rassurer les voix critiques qui s'étaient élevées – injustement, il faut bien le dire – à l'encontre de la précédente directrice artistique, Lili Hinstin, jugée par certains «hors sol» alors même qu'artistiquement elle avait proposé l'an dernier une 72e édition enthousiasmante, construite autour d'une compétition internationale exigeante mais accessible, et d'une programmation capable de réconcilier cinéphiles et grand public sur la Piazza Grande.

«Je veux que ce festival soit encore plus présent sur la scène locale, régionale et nationale», affirme Giona A. Nazzaro. *(LOCARNO FILM FESTIVAL)*

> **«Personnellement, je préfère regarder un film avec un masque plutôt que de rester chez moi»**
>
> GIONA A. NAZZARO, NOUVEAU DIRECTEUR ARTISTIQUE

Le 24 septembre dernier, un communiqué lacunaire annonçait le départ de la Française après deux éditions seulement – la seconde ayant été réduite cet été à quelques rares projections en salle et à un petit volet en ligne. Cette décision avait été prise d'un commun accord avec la présidence de la manifestation, assurée par Marco Solari, «compte tenu de divergences stratégiques». Impossible d'en savoir plus, personne ne souhaitant commenter cette nouvelle. Mais il semble probable, selon certaines indiscrétions, que ce soit le conseil d'administration du festival qui ait précipité cette rupture de contrat.

Au cours de la conférence de presse organisée à Locarno et visible en ligne lors de laquelle la nomination de Giona A. Nazzaro a été annoncée, Marco Solari a d'emblée balayé la question du départ de Lili Hinstin, se contenant d'affirmer que les divergences évoquées étaient dues à une stratégie non pas artistique, mais opérationnelle. Quelle était la vision de l'ancienne directrice du festival international du film Entrevues Belfort? On ne le saura peut-être jamais. Participant en août à une conversation en ligne avec les lecteurs du *Temps*, la Française ne laissait rien filtrer des désaccords qui allaient précipiter son départ.

Un familier du festival

Il n'aura donc finalement fallu que six semaines au Locarno Film Festival pour lui trouver un successeur, qui entrera officiellement en fonction le 1er janvier prochain mais travaille dès à présent aux côtés de Nadia Dresti, directrice ad interim. Né en 1965 à Zurich, Giona A. Nazzaro est actuellement délégué général de la Semaine internationale de la critique de la Mostra de Venise, membre du comité artistique de l'International Film Festival Rotterdam et directeur du comité de sélection de Visions du Réel à Nyon. Il connaît parfaitement la manifestation locarnaise, avec laquelle il collabore depuis 2009. Son parcours professionnel l'a également vu passer par les festivals de Turin et de Rome, en marge de la publication de plusieurs ouvrages, consacrés notamment à Gus Van Sant, à Spike Lee et à Abel Ferrara.

Le journaliste et critique est donc, dans la logique des propos de Marco Solari, en parfaite adéquation avec la stratégie opérationnelle de Locarno. «Absolument, je partage la direction dans laquelle veut aller le festival et comment il veut y aller, souligne l'Italien, joint par téléphone quelques heures après que son nom a été révélé. La pandémie nous a montré que la réalité opérationnelle d'une manifestation peut être assez fragile; il est donc primordial de tout faire pour éviter que, dans le futur, il puisse y avoir une nouvelle rupture si traumatique de cette réalité. Nous devons relever un défi qui est déjà celui de notre quotidien. Quand on répond à un message sur un portable, quand on regarde un film sur une tablette pendant un trajet en train, on est dans un environnement virtuel qui dépasse le cinéma. Même si je défends la salle et le plaisir de partager un film ensemble, et pourquoi pas en pellicule, il est nécessaire d'essayer dans le même temps de défendre le cinéma que Locarno a toujours soutenu dans une perspective plus ample. Nous devons dialoguer avec les défis du futur. Et je vous promets qu'il ne s'agit pas là d'une réponse diplomatique!»

Ancrage local

Pour Giona A. Nazzaro, observer l'évolution du Locarno Film Festival depuis sa création en 1946 permet de parcourir l'histoire du cinéma, de comprendre ses transformations techniques, ses débats esthétiques et idéologiques. Il veut évidemment continuer de s'inscrire dans cette histoire, penser le passé, le présent et l'avenir du septième art, mais sans pour autant oublier l'ancrage régional du festival. Sa nomination, en tant qu'italophone connaissant parfaitement la Suisse, est-elle aussi un moyen de rassurer les milieux politiques et économiques? «Je veux que ce festival soit encore plus présent sur la scène locale, régionale et nationale», répond-il, en soulignant que, s'il est par exemple important de défendre le cinéma suisse, il est tout aussi primordial d'intensifier le dialogue avec les studios internationaux et américains. «Mais c'est une erreur que de croire que, pendant onze jours, le festival est déconnecté de la réalité du Tessin», insiste-t-il. Il a d'ailleurs annoncé qu'il résiderait désormais à Locarno.

La 74e édition du Locarno Film Festival se tiendra du 4 au 14 août 2021, selon une formule qui sera affinée en fonction de la situation sanitaire. «On va faire le festival, assure le nouveau directeur artistique, en essayant d'avoir une édition la plus proche de la normale. Car si on respecte le protocole sanitaire, on peut partager la joie du cinéma. Et si on doit garder le masque dans les salles, ce n'est pas grand-chose. Personnellement, je préfère regarder un film avec un masque plutôt que de rester chez moi.» ▬

Sans escale, sans assistance, mais pas sans images

VOILE Une amende de 5000 euros sera infligée si les participants à la course autour du monde en solitaire et sans escale, qui débute dimanche, ne respectent pas le quota d'envois de vidéos et de photos

JEAN-LOUIS LE TOUZET (LE MONDE)

Pas de cérémonie d'au revoir sur le ponton. Pas d'officiels ni de politiques en ciré neuf. Pas de journalistes, de caméras de télé, ni de photographes, à l'exception des médias officiels de l'organisation. Un dernier mot échangé dans une zone mixte où chacun sera masqué, comme après un match de football. Un chenal vide. Voilà le protocole de départ de l'édition 2020 du Vendée Globe qui prévaudra ce dimanche 8 novembre, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

«Cela évitera peut-être ces instants pénibles qui épuisent les marins avec ce trop-plein d'émotion. De toutes les manières, deux jours avant ils sont déjà mentalement en course, ce ne sont déjà plus des terriens», fait remarquer l'épouse d'un ancien concurrent de la course autour du monde en solitaire et sans escale, qui n'a jamais «supporté» ce moment du départ.

Mais courir le Vendée Globe, c'est aussi savoir jouer avec l'artillerie des mots et des images. La chose n'est pas nouvelle: le monde a besoin de savoir et il convient de «satisfaire nos partenaires», comme le précise la Franco-Allemande Isabelle Joschke (MACSF). Mais, à quelques jours du départ, le «protocole médiatique» qui lie les marins à la course suscite une forte irritation chez les concurrents. D'autant plus qu'une amende de 5000 euros sera infligée si ce «cahier des charges» n'est pas respecté.

Du sommeil en moins

«Cette obligation contractuelle biaise notre métier. On va tous faire de notre mieux, mais procéder à l'envoi d'images, de sons, de textes, c'est autant de sommeil en moins! Et dormir trois ou quatre heures par jour tient déjà de l'exploit sur un tour du monde, relève la navigatrice. Le message ne vaut que s'il est sincère et juste. Sinon, autant se taire… Encore une décision qui a été prise par quelqu'un derrière son bureau.»

Joint, le responsable du pôle communication du Vendée Globe (qui ne veut pas être nommé) se dit «au courant de l'irritation» et admet que, devant cette annexe, «certains ont écarquillé les yeux». Il tente de désamorcer la fronde: «Nous avons voulu éclaircir les choses dans l'annexe multimédia à l'avis de course. Cette somme de 5000 euros n'était pas évoquée clairement il y a quatre ans. Elle l'est et c'est plus net. Nous avons écrit les choses cette année, sachant que les quatre cinquièmes des concurrents jouent le jeu.»

Des participants auraient donc signé sans lire? Et quel est le «jeu» précisément? «Envoyer quatre minutes d'images par semaine et cinq photos», détaille le communicant du Vendée Globe. Comprendre que ce n'est pas le bout du monde. «Notre but n'est pas de punir», renchérit-on, embarrassé, à la cellule communication du Vendée Globe.

Ne pas écrire est-il aussi condamnable? «Ce n'est pas mentionné dans l'annexe», nous précise-t-on. Lors des premiers Vendée Globe, les marins écrivaient (Loïck Peyron, Jean-François Coste, puis Isabelle Autissier). Mais, aujourd'hui, à 25 nœuds, c'est autrement plus compliqué qu'à 12. «Personne ne refuse naturellement de médiatiser son expérience et sa vie à bord. Mais cela revient à expliquer à Alex Thomson, qui a inventé la communication, comment il faudrait procéder. C'est parfaitement ridicule», explique avec finesse Boris Herrmann, aussi remonté qu'Isabelle Joschke.

Pas un problème pour certains

La communication du Vendée Globe avance ce coup imparable: «Vous savez, pour Clarisse Crémer [talentueuse skippeuse de Banque Populaire X], cinq photos à envoyer, c'est ce qu'elle produit par jour! Ce n'est pas un problème pour elle.» Certainement. Mais pour Miranda Merron, ça le serait peut-être davantage. «J'aurai quand même autre chose à faire en mer que de photographier ce que je fais ou vois, non? Le 11 novembre, je sais ce que je vais faire: me taire. En hommage à ceux qui sont tombés pour notre liberté», relève la navigatrice anglaise (Campagne de France), avec cette distance souriante qu'elle sait mettre entre toutes choses.

Un moraliste aurait tiré une jolie fable du communicant anonyme du Vendée Globe. ▬

PUBLICITÉ

Croix-Rouge suisse

Forte de ses quelque 50 000 bénévoles et 500 000 membres, la **Croix-Rouge suisse (CRS)** est la première organisation humanitaire de Suisse. Reconnue par la Confédération comme l'unique Société nationale de la Croix-Rouge en Suisse, elle fait partie intégrante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Son Siège, **à Berne et à Wabern**, intervient de façon professionnelle et adaptée dans différents domaines d'activité en Suisse et à l'étranger. Pour succéder à la titulaire actuelle, nous recherchons, pour le **1er février 2021**, une personne expérimentée aux compétences éprouvées pour assumer la

Direction du département Santé et intégration (80-100%)

Dans le cadre de cette fonction exigeante, vous exercez, en tant que membre de la Direction, la responsabilité de champs d'intervention essentiels en Suisse visant en priorité les personnes âgées, malades et dépendantes, les familles avec enfants, les adolescent-e-s ainsi que les migrant-e-s.

Pour toute précision concernant ce poste de cadre dirigeant aux multiples facettes, nous vous renvoyons à l'annonce publiée sur notre site internet https://jobs.redcross.ch/fr. Veuillez nous faire parvenir votre dossier de candidature complet d'ici au **16 novembre 2020**.

«Un traumatisme à évacuer: avoir vu la mort en face. Et ce creux de la vague qui survient six mois après la fin des traitements»

(LOAN NGUYEN POUR LE TEMPS)

PROFIL

1961 Naissance à Genève.

1985-1991 Diplômes universitaires à Genève et à Harvard, naissance de ses enfants.

1998 Premiers bords sur le Léman.

2009 Entame sa vie d'auteure.

2020 Publie «L'Aventure r'Ose Transat» aux Editions Favre.

Avis de tempête

ÉLISABETH THORENS-GAUD

Elle a traversé l'Atlantique sur un catamaran avec cinq autres femmes qui, comme elle, ont souffert d'un cancer du sein. Une odyssée de la résilience

CHRISTIAN LECOMTE
@chrislecdz5

Ouchy, place de la Navigation. Plus de mouettes en ce jour maussade que de flâneurs. Ciel bouché. On ne voit pas la côte française. «On dirait la mer, le grand large», sourit-elle. Il y a bientôt un an de cela, Elisabeth Thorens-Gaud traversait l'Atlantique, vingt-quatre jours de navigation, 3264 miles parcourus (5253 km) entre les îles Canaries et la Martinique. Avec Caroline, Nadège, Nicole, Francesca, Stéphane, cinq autres femmes en rémission d'un cancer du sein comme elle.

A la barre, la skipper chevronnée Muriel Andrey Favre. La docteure Carine Clément Wiig s'est jointe à cet équipage 100% féminin. La présence de cette gynécologue et obstétricienne a rassuré ces femmes blessées, convalescentes encore, qui voulaient se remettre au monde avec le ciel et la mer pour horizon. Une océanothérapie, en quelque sorte. Des femmes se rapprochent des chevaux après (ou durant) la maladie pour éprouver leur corps et leur chagrin. D'autres adoptent des postures de yoga, méditent en pleine conscience, rejoignent des groupes de parole, misent sur l'hyperactivité ou au contraire vont en solitude. Elisabeth Thorens-Gaud a fait alliance avec la mer.

La vie bascule…

Mettre les voiles, reprendre la barre de son destin, fixer un nouveau cap, traverser la tempête. Les métaphores abondent. Elle les fait siennes. Dans l'ouvrage *L'Aventure r'Ose Transat* qu'elle vient de publier, elle écrit: «Je viens de prendre mon quart de nuit, c'est la lune noire, la voûte céleste épouse l'océan. Seule au milieu de l'immensité de la mer, le regard plonge dans le dôme étoilé. J'épouse le cosmos, comme si je me trouvais dans un lieu sacré, dans le temple de l'univers.» Elle dit que le cancer lui a laissé un cadeau: elle est devenue accro aux quarts de nuit sur le Puma III, le catamaran qui a emmené ces femmes sur une eau du monde.

C'est arrivé le 13 octobre 2016. Une mammographie annuelle, de routine. Le radiologue lui dit qu'il a vu quelque chose. Biopsie et diagnostic: un carcinome invasif. La vie bascule. «Comme éjectée de la vie et des vivantes», se souvient-elle. Deux «bonnes» nouvelles cependant: elle pourrait conserver son sein et, plutôt que de la chimiothérapie, elle subirait de la radiothérapie. Une de ses amies possède «la prière du secret». A chaque séance de rayon, elle la récitait.

«De nos jours, les médecins encouragent ce recours à des guérisseuses et guérisseurs», dit-elle. En janvier 2017, Elisabeth Thorens-Gaud, en rémission, renoue avec la pratique du sport, marche, randonnée à ski, natation pour supporter les effets secondaires de l'hormonothérapie. De son enfance carougeoise, elle conserve le souvenir de ce corps qui avait sans cesse besoin de bouger, qu'elle déplaçait à vélo, sur des skis, une planche à roulettes ou encore sur les parois du Salève. Il n'a pas trébuché lorsque ce mot hachurait sa pensée: rechute.

Elle voulait être journaliste, se rêvait grand reporter. Elle a fait histoire à l'Université de Genève. Puis un long voyage avec Bernard, son mari, chercheur à l'UNIL et spécialiste du diabète. Cinq années à Boston. Bernard travaille, Elisabeth s'occupe des deux enfants. Puis reprend des études en communication à Harvard: «Ça m'a donné plus tard des outils pour monter mon projet de traversée de l'Atlantique. Je me suis aussi inspirée de l'expérience de mon mari pour la recherche de fonds.»

De retour en Suisse, elle enseigne la culture générale auprès d'apprentis et de jeunes migrants. Sensible à la question du genre, elle monte un projet pédagogique et publie *Adolescents homosexuels, des préjugés à l'acceptation* (Ed. Favre, 2010). Elle tourne dans les classes avec cet ouvrage de référence, enchaîne les conférences, devient l'attachée aux questions de l'homophobie et de la diversité pour les cantons de Vaud et de Genève.

Une idée comme ça…

C'était sa vie avant le cancer. «Il y a eu ensuite un traumatisme à évacuer: avoir vu la mort en face. Et ce creux de la vague qui survient six mois après la fin des traitements», confie-t-elle. Un soir, son mari annonce qu'il a acheté un Surprise, un dériveur pour que la famille navigue ensemble sur le Léman. Elle suit des cours pour obtenir le permis mer. Une idée comme ça: se reconstruire sur l'océan. Le Réseau lausannois du sein et la clinique de La Source lui apportent leur soutien.

La docteure Clément Wiig, passionnée de voile, la suit, ainsi que Muriel Andrey Favre, qui a fait le tour du monde en famille pendant trois ans sur un catamaran. Stéphane Couty, la secrétaire de la Fondation privée des Hôpitaux universitaires genevois, qui a souffert également d'un cancer du sein, en sera aussi. «Le hasard a fait qu'elle connaissait bien ma sœur Anne, décédée il y a douze ans de cela, ses compétences en philanthropie ont été précieuses, notamment pour la recherche de sponsors», relève Elisabeth Thorens-Gaud.

Les quatre autres équipières, toutes des femmes en rémission, ont été trouvées par le bouche-à-oreille ou au hasard des rencontres. L'ouvrage de cette traversée est un carnet de bord où chacune raconte son défi nautique après la maladie. Sur l'océan, elles furent loin du monde, proches aussi parfois: aucune n'oubliera ces appels de détresse émis la nuit en VHF par des navires secourant des embarcations de migrants.

Un jour, une idée

Moment Cuisine, traiteur haut de gamme

SIMÉON CALAME

Depuis le mois de juillet, il se lève à 4 heures du matin, travaille seul dans son labo et livre ses clients entre Villeneuve (VD) et Lausanne. Jérémie Cordier s'est lancé dans une aventure pas comme les autres en créant Moment Cuisine, son service traiteur gastronomique.

Formé dans les cuisines des Frères Ibarboure (16,5/20, 1 étoile Michelin) et de Georges Blanc (17,5/20 et 3 étoiles Michelin) notamment, cet électron libre rêve depuis toujours d'ouvrir son propre restaurant. Mais le printemps 2020 l'a obligé à redessiner son concept culinaire, qu'il assure avec l'aide occasionnelle de sa femme, Stéphanie. Jérémie a eu un déclic au Pont de Brent (18/20), où il a travaillé deux ans, alors que Stéphane Décotterd était en plein changement de philosophie. «J'ai grandi dans le Jura français, entouré de nature, où j'ai appris à respecter les différentes choses qu'elle nous donne, raconte Jérémie. Et ce respect du produit, qui est la base de mon métier, s'est renforcé après mon passage à Brent.»

Outre l'ail noir de Villeneuve, le joyeux chef porte un amour aux herbes des Préalpes vaudoises, qu'il décline dans ses quelques plats «à la carte». Menu qui change toutes les deux semaines environ et qui propose des solutions véganes autant que des plats de poisson ou de viande.

Les plats, livrés à domicile dans des boîtes 100% compostables, sont dressés avec minutie, à l'instar de ce tartare de courge butternut mi-cuite aux noisettes. Le sauté de veau aux chanterelles et poireaux est, lui, tout en texture, alors que les tagliatelles sont parfaitement cuites al dente.

On termine avec un dessert qui fait la part belle aux fruits locaux et de saison: compote de coings et raisins croquants accompagnés d'un exceptionnel crumble bien beurré Ça vous fait envie mais vous n'habitez pas dans la zone de livraison? Jérémie réfléchit à mettre sur pied une table d'hôtes et des cours de cuisine… dès que la situation sanitaire le permettra.

Moment Cuisine, rue des Vurziers 20, Roche (VD), tél. 021 960 10 26, www.moment-cuisine.ch

Chaque vendredi, la rubrique «Un jour, une idée» est réalisée en collaboration avec le GaultMillau Channel, www.gaultmillau.ch/fr

J.A. 1002 Lausanne / www.letemps.ch

LE TEMPS

Vendredi 6 novembre 2020 / Ne peut être vendu séparément

Les droits humains dans les urnes

(MARK HENLEY/PANOS PICTURES)

ÉDITORIAL

Pour une prospérité respectueuse

BORIS BUSSLINGER
@BorisBusslinger

Cinq ans après son lancement, l'initiative pour des entreprises responsables arrive dans les urnes. Au bénéfice d'un soutien impressionnant, elle déchaîne aussi les passions des opposants, qui brandissent de familières ritournelles: délocalisations, licenciements, crise économique.

Vérifier que les importants sous-traitants traitent l'environnement et leurs employés de manière correcte? Impossible, affirment Conseil fédéral et associations patronales. Faire porter le chapeau à leur maison mère domiciliée en Suisse: surtout pas.

A n'en pas douter, le processus sera complexe. Grandes ou petites, les entreprises suisses vont devoir faire des efforts. Pour s'assurer que leurs filiales juridiques ou économiques respectent ces principes, il faudra peut-être se rendre sur place, investir des moyens pour promouvoir la durabilité, mandater des audits externes. Cependant, levons quelques secondes la tête des chiffres pour considérer ce que demande l'initiative.

N'en déplaise aux plus réfractaires, l'intérêt est également économique

L'initiative exige que les entreprises domiciliées en Suisse respectent deux choses: les droits de l'homme, la base juridique minimale reconnue dans le monde entier interdisant notamment l'esclavage, le travail forcé ou la discrimination. Et les normes environnementales internationalement reconnues: gestion durable des ressources, préservation de l'eau, mise en place de mesures antipollution.

Il s'agit là du minimum du minimum. La Suisse s'enorgueillit à toute occasion d'héberger le CICR, l'ONU, de promouvoir la dignité humaine: montrons-le aussi dans les urnes. D'autant que nous ne faisons pas cavalier seul, l'Union européenne va aussi de l'avant pour s'assurer que ses entreprises respectent les principes défendus à Strasbourg.

N'en déplaise aux plus réfractaires, l'intérêt est également économique. Le futur sera plus vert, plus respectueux de l'humain et les investissements durables ne cessent de prendre de la valeur. S'améliorer dans le domaine n'est pas un obstacle au commerce, c'est un investissement. Pour soutenir la prospérité suisse comme ses valeurs humanistes: oui aux entreprises responsables.

La longue marche orange

RÉCIT Fin novembre, les Suisses se prononceront sur un objet dont le visuel a conquis les balcons du pays: l'initiative pour des entreprises responsables. Au bénéfice d'une mobilisation impressionnante, le texte est l'aboutissement d'un combat démarré il y a près de dix ans

BORIS BUSSLINGER
PHOTOS EDDY MOTTAZ/LE TEMPS
@BorisBusslinger

Nous sommes le 11 mars 2015, il est 17 heures. Au parlement fédéral, la session de printemps bat son plein et les conseillers nationaux sont appelés à voter sur un objet d'allure familière: la «Mise en œuvre du rapport de droit comparé du Conseil fédéral sur la responsabilité des entreprises en matière de droits humains et d'environnement».

La motion propose de profiter de la révision du droit de la société anonyme pour ajouter une «obligation de diligence» dans les deux sujets précités. Fait rare, le scrutin est si serré qu'il débouche sur une égalité parfaite: 90 voix partout. Le président doit faire usage de son «vote prépondérant»: Stéphane Rossini (PS/VS) tranche pour le oui. Les ONG jubilent, cela faisait des années qu'elles militaient en faveur de ce premier pas. La joie sera de courte durée.

Quelques minutes plus tard, la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC/BL) dépose une motion d'ordre pour exiger un nouveau scrutin: «Certains députés ont voté faux», dit-elle. La gauche s'offusque. La Bâloise rappelle qu'une situation analogue a surgi quelques jours plus tôt à leur bénéfice. Un vote pour décider de revoter est approuvé et, par 95 voix contre 86, le premier vote est renversé et l'initiative pour des entreprises responsables est née.

«Nous avons décidé d'agir à la racine»

«Ce jour-là, nous avons réalisé que nous n'arriverions à rien au parlement et qu'il fallait passer à autre chose, raconte Chantal Peyer, porte-parole du comité d'initiative pour des entreprises responsables. D'autant que nous nous étions déjà engagés sur le sujet depuis le début de la décennie.» Déposée avec plus de 135000 signatures en 2012 par Amnesty, Pain pour le prochain, Action de carême, Public Eye, Alliance Sud et une cinquantaine d'autres organismes auprès de la Chancellerie fédérale, la pétition «Droit sans frontières» demandait en effet déjà au Conseil fédéral et au parlement de «faire en sorte que les entreprises dont le siège est en Suisse soient obligées de respecter les droits humains et l'environnement partout dans le monde». Sans succès.

Son contenu a largement été repris par l'initiative, qui exige que les maisons mères domiciliées en Suisse soient tenues responsables de leurs filiales directes et économiques [auxquelles elles achèteraient une majeure partie de la production] à moins qu'elles ne prouvent avoir fait preuve de la diligence requise pour prévenir le dommage. Elle ouvre également la possibilité aux lésés de l'étranger d'engager une procédure civile en Suisse pour s'en plaindre. «L'idée d'agir à la racine n'est pas nouvelle, dit Chantal Peyer. Depuis des années, nous menons des enquêtes et discutons avec les firmes pour remédier à ces violations des droits humains. Toutefois, la situation s'améliore peu. Il faut une action politique. Notre pétition n'a pas fonctionné, le parlement n'a pas non plus voulu soutenir la motion. Restait la possibilité de l'initiative. Une première, pour un groupe d'ONG comme le nôtre.»

> «Je ne me suis jamais engagée en politique auparavant, mais là, je ne pouvais pas rester sans rien faire»
>
> FONDATRICE DU COMITÉ RÉGIONAL DE SOUTIEN À L'INITIATIVE DU JURA BERNOIS

L'UDC à la rescousse d'un contre-projet

S'appuyant sur un large réseau d'organisations, le collectif récolte rapidement les 100000 signatures nécessaires et la proposition populaire est déposée en 2016. Démarre un interminable processus parlementaire rythmé par de nombreux rebondissements. En 2017 pourtant, les choses semblent devoir se précipiter: un contre-projet formulé par la Commission juridique du Conseil des Etats est coulé par celle du Conseil national. «Et là, nous avons pensé voter sur l'initiative dès l'année suivante», dit Chantal Peyer. C'était compter sans l'irruption d'un allié inattendu: Hans-Ueli Vogt (UDC/ZH), professeur de droit connu pour son engagement contre la Cour européenne des droits de l'homme.

«Monsieur Vogt nous a contactés en 2018, se rappelle Chantal Peyer. Au début, nous ne savions pas si nous voulions lui parler.» Convaincu que l'initiative pourrait gagner en votation fédérale, le politicien souhaite développer une alternative à soumettre à la population. Il façonne un nouveau projet ne concernant que les grandes entreprises et limitant la responsabilité civile aux filiales juridiques. Les initiants s'annoncent prêts à retirer leur texte à son profit. Cela n'arrivera toutefois jamais. Un contre-projet de dernière minute, proposé par la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, s'imposera en conférence de conciliation parlementaire, mais les initiants n'y voient qu'un «tigre de papier». Nous sommes en juin 2020: le combat final peut commencer. Les initiants n'ont toutefois pas attendu si longtemps pour affûter leurs armes.

Un drapeau, pour les rassembler tous

Depuis 2016, le mouvement s'est en effet mobilisé de manière massive. Film publicitaire, mobilisations publiques et les fameux drapeaux. Fabriqués en Grèce par l'entreprise suisse Manroof à partir de PET recyclé, ils ont conquis les balcons de toute la Suisse. L'avantage est triple: les couleurs de la campagne demeurent visibles sans limite de temps, coûtent beaucoup moins cher et les habitants se font ambassadeurs. Depuis le premier drapeau imprimé début 2018, le comité affirme en avoir distribué 70000. Ils s'affichent partout, plus particulièrement chez les partisans les plus convaincus de l'initiative: les membres des comités régionaux. «Pour convaincre, nous avons misé sur la proximité», souligne Chantal Peyer. Et ça marche. Plus de 450 antennes indépendantes militent actuellement dans tous les cantons du pays, sans exception. Certaines anciennes, d'autres bien plus récentes, comme à Saint-Imier (BE).

«Je ne me suis jamais engagée en politique auparavant, mais là, je ne pouvais pas rester sans rien faire, témoigne Martine Bourquin, retraitée fondatrice de l'antenne du Jura bernois. L'engouement autour de cette initiative, c'est un ras-le-bol. Il faut arrêter de prendre les gens pour des andouilles. On s'insurge quand les jeunes cassent du mobilier urbain, mais des pollutions massives suscitées par des entreprises suisses à l'étranger ne posent aucun problème?» L'été dernier, elle contacte les initiants, qui accueillent à bras ouverts la fondation de son comité: neuf personnes s'y engagent. Et fournissent un travail qui a, selon elle, déjà porté ses fruits: «Samedi dernier, nous avons distribué 300 flyers à 300 personnes avec qui nous avons discuté individuellement. Chaque comité fait ça dans tout le pays. Je crois que les chances de l'emporter sont réelles.»

Goliath contre Goliath

Le prisme romand peut cependant être trompeur. Si les francophones semblent acquis à la cause,

L'initiative en six questions

EN BREF Le 29 novembre, la population suisse sera appelée aux urnes pour se prononcer sur l'initiative pour des entreprises responsables. Bref résumé de l'objet en six questions

Que demande l'initiative?

Le texte soumis aux votants exige que les entreprises domiciliées en Suisse veillent au respect des droits de l'homme et des normes environnementales internationalement reconnues et que les entreprises qu'elles contrôlent fassent de même. Ce contrôle peut s'effectuer de deux manières: directe (filiale juridiquement affiliée à l'entreprise) ou économique (tiers dont l'activité dépend fortement de la maison mère). Si une violation est commise par l'une de ses antennes à l'étranger, la firme qui la chapeaute en est tenue responsable – à moins qu'elle ne prouve avoir fait preuve de la diligence requise pour prévenir le dommage. En d'autres mots, qu'elle démontre avoir agi en amont pour s'assurer que les deux principes précités ne soient pas enfreints. L'initiative ouvre aux lésés de l'étranger la possibilité d'engager une procédure civile en Suisse pour obtenir des réparations.

Qui la soutient?

Au sein de la société civile, l'initiative pour des entreprises responsables dispose de l'appui de plus de 130 organisations non gouvernementales (ONG) actives dans les domaines des droits humains de l'environnement et du développement, de celui de la Conférence des évêques et de l'Eglise évangélique réformée de Suisse et de celui d'un Comité d'entrepreneurs. Au niveau politique, le texte a les faveurs du Parti socialiste, des Verts, des Vert'libéraux, du PBD, du Parti Evangélique, du MCG (GE) et des jeunes PDC suisses. Un comité bourgeois formé de politiciens PDC, PLR et UDC actifs aux échelons national, cantonal et communal fait également campagne aux côtés des initiants. Enfin, 7000 bénévoles sont engagés dans 450 comités régionaux répartis dans toute la Suisse pour promouvoir le texte.

Et qui s'y oppose?

Les adversaires de l'initiative se composent des faîtières économiques comme Economiesuisse, de la plupart des associations patronales du pays et de la majorité des chambres cantonales de commerce. Plusieurs associations et fédérations de branches spécifiques sont également opposées à l'objet, comme celles des cosmétiques et des détergents ou des entreprises pharmaceutiques. Les industries des machines, des lubrifiants, des textiles et du chocolat sont également opposées au texte. Politiquement, et malgré quelques divisions évoquées dans la dernière question, l'initiative est combattue par les partis traditionnels du camp bourgeois: le PDC, le PLR et l'UDC. En Suisse romande, la conseillère nationale vert'libérale Isabelle Chevalley est également très engagée parmi les opposants, bien que son parti soit d'un autre avis. Ces différents acteurs militent en faveur du contre-projet obtenu sous la Coupole lors d'une conférence de conciliation parlementaire en juin dernier.

Initiative pour des entreprises responsables 3

Depuis le premier exemplaire imprimé début 2018, les initiants ont distribué plus de 70 000 drapeaux. *(PHOTOS EDDY MOTTAZ/ LE TEMPS)*

les Alémaniques sont plus sceptiques. Et comme une initiative demande une double majorité – peuple et cantons – chacune des 26 circonscriptions helvétiques compte. Economiesuisse l'a bien compris et s'investit avant tout dans ces *swing states*. «C'est notre stratégie depuis le début, confirme Cristina Gaggini, directrice romande de la faîtière. Nous mettons l'accent aux bons endroits pour emporter la majorité des cantons.» Elle ne dira pas où, cependant on le sait: un habitant de Glaris équivaut par exemple à près de 40 zurichois.

La cheffe de campagne tient cependant à le souligner: «Nous ne combattons pas l'objectif de l'initiative mais ses instruments. Il est évident que nous ne nous opposons pas aux droits de l'homme. Ni à la préservation de l'environnement. Au contraire, nous pensons que la grande majorité des entreprises domiciliées ici respectent ces principes. Mais l'initiative aurait des effets contre-productifs, puisque des firmes suisses pourraient abandonner certains pays compte tenu des risques juridiques. Alors qu'elles y fournissent actuellement des places de travail.»

La directrice tire à boulet rouge sur ses opposants, qui, selon elle, ne jouent pas franc-jeu: «Ils essaient continuellement de minimiser la portée de leur texte, qui touchera aussi les petites entreprises, déplore-t-elle. C'est préoccupant en démocratie.» Les mots sont durs, à l'issue d'une bataille à nulle autre pareille: «La campagne est exceptionnellement longue, juge la défenseure de l'économie. Des années. C'est du jamais-vu. Et puis les moyens sont énormes.» Le magazine *Bilanz* évoque 8 millions de francs investis par Economiesuisse, ce que Cristina Gaggini nie: «C'est beaucoup moins.» Les initiants seraient aussi bien dotés, cependant la transparence n'est pas non plus de mise dans leur camp.

Dieu soutient les ONG

A l'instar des voies du Seigneur, impénétrables, les budgets demeurent opaques. Les représentants du divin ont quant à eux clairement choisi leur camp: les initiants. C'est l'une des autres particularités de cet objet: l'intervention massive des Eglises dans la campagne. Ces dernières disposent de leur propre portail partisan, sur lequel s'affichent des centaines de prêtres et de pasteurs convaincus du bien-fondé de la proposition. «Pour moi, c'est une évidence», souligne Pierre-Philippe Blaser, président de l'Eglise réformée du canton de Fribourg et membre du Conseil de l'Eglise réformée de Suisse, qui base sa réflexion sur quatre grands axes.

> **«Nous pensons que ce qu'on ne tolérerait pas ici ne devrait pas être toléré ailleurs»**
> JÉRÔME DESMEULES (UDC/VS)

«La notion de dignité pour commencer: théologiquement l'homme est créé à l'image de Dieu. En vertu de cela, chaque humain a une dignité à défendre. L'éthique de la réciprocité, ensuite: ne pas faire aux autres ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse. Puis, la tradition biblique de la défense de la veuve et de l'orphelin, qui veut que les personnes qui n'ont pas de droit soient du côté de Dieu: «ne méprisez pas ces petits», dit l'Evangile. Enfin, la protection de l'environnement se retrouve dans le récit de la Création. L'habitat de l'être humain mérite d'être protégé.» L'engagement ecclésiastique a été sévèrement critiqué compte tenu, selon les cantons, de l'argent que les Eglises perçoivent de l'Etat. Une remarque que le religieux balaie: «Face à des enjeux éthiques aussi importants, nous avons le devoir de donner notre avis et de le faire savoir.»

La droite désunie

Cet avis, une partie de la droite politique a également voulu le partager. «La question n'est pas de gauche ou de droite, mais simplement d'être correct ou non», défend un comité bourgeois formé de plusieurs figures suisses comme Dominique de Buman, ancien président du Conseil national (PDC/FR), Dick Marty, ancien sénateur et rapporteur de l'ONU (PLR/TI), ou encore Giusep Nay, ancien président du Tribunal fédéral (PDC/GR). «La plupart des entreprises respectent déjà ces règles, précisent les partisans de droite. Il s'agit d'astreindre aux mêmes contraintes celles qui ne le font pas.» A ne pas se méprendre, si ce comité, les vert'libéraux et la jeunesse PDC soutiennent le texte, la plupart des politiciens conservateurs s'opposent à l'initiative. Dans une campagne marquée du sceau des ONG, leurs dissidents se font cependant remarquer, certains plus que d'autres.

C'est le cas de l'UDC valaisanne: «Le texte demande le respect des droits de l'homme universels, défend l'un de ses représentants, Jérôme Desmeules (UDC/VS). Celui qui ne se reconnaît pas dans ces principes devrait se poser des questions. Nous n'aimons pas qu'on vienne faire la police chez nous et ne voulons pas la faire à l'étranger. Mais le plaignant doit venir se manifester en Suisse et la procédure est uniquement civile. Nous pensons que ce qu'on ne tolérerait pas ici ne devrait pas être toléré ailleurs. Enfin, il faut souligner que les sociétés auxquelles on reproche des violations n'ont souvent de suisse que leur boîte aux lettres et peu d'égard pour les valeurs nationales. Si c'est pour en plus salir notre réputation à l'étranger, nous ne sommes pas d'accord.» A noter qu'un comité d'entrepreneurs soutient également l'initiative.

Dix ans de lutte

«C'est la force de notre mouvement, se réjouit Chantal Peyer: dépasser les clivages habituels.» Marquée par de nouvelles mesures sanitaires, la fin de la campagne se fera avant tout en ligne et par la poste. Les initiants veulent cependant croire que, fruit d'un combat entamé il y a près de dix ans, leur proposition a déjà rassemblé les soutiens nécessaires à la victoire. ■

Que propose le contre-projet indirect?

Conçu par le Conseil fédéral, et plus particulièrement par la ministre de la Justice Karin Keller-Sutter (PLR/SG), le contre-projet indirect à l'initiative ne sera pas soumis au vote et n'entrerait en vigueur que si la proposition des initiants était refusée – à moins d'un référendum. Il propose la chose suivante: l'obligation pour les entreprises concernées – le projet du gouvernement devrait définir lesquelles exactement – de rendre un rapport annuel sur leur politique dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement et de faire preuve d'un «devoir de diligence» spécial en matière de travail d'enfants et de «minerais de la guerre». Il n'impose pas de nouvelle responsabilité entre la maison mère et ses filiales. En cas d'infraction aux nouvelles obligations de rendre compte des risques que font courir leurs activités commerciales à l'étranger, une amende allant jusqu'à 100 000 francs est prévue.

Si l'initiative est acceptée, comment le droit va-t-il s'appliquer?

Dans le cas d'une violation des droits de l'homme ou de l'environnement commise à l'étranger par une filiale d'entreprise suisse, la procédure civile serait la suivante: les victimes devront tout d'abord prouver une atteinte envers leur personne et prouver que les agissements de l'entreprise en cause étaient illicites au regard des normes en vigueur dans leur pays et, prenons le cas d'une pollution, d'après les standards de l'OMS. Les lésés devront également démontrer la causalité entre l'acte illicite et le dommage subi. Si l'entreprise accusée atteste que toutes les mesures ont été prises pour prévenir le dommage, elle ne sera pas tenue responsable. L'initiative ouvre la porte à des procédures devant un tribunal suisse, cependant le texte repose sur des normes juridiques internationalement reconnues comme les «principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et droits humains», approuvées par la Suisse en 2011.

Qu'en est-il dans les autres pays?

L'argument selon lequel la Suisse ferait cavalier seul en acceptant l'initiative sur les multinationales responsables ne tient pas. La France a introduit en 2017 la loi sur le devoir de vigilance qui s'applique aux entreprises françaises opérant à l'étranger. Une procédure est déjà ouverte contre Total pour ses opérations en Ouganda: les forages de la multinationale pétrolière menacent une réserve naturelle. L'Italie a également voté une loi spécifique pour fixer les responsabilités de ses entreprises en matière de violations des droits humains et de dégâts environnementaux à l'étranger. Une loi britannique autorise aussi les victimes à réclamer des dommages causés par des entreprises britanniques à l'étranger auprès de la justice du pays. L'Allemagne appelle ses entreprises opérant à l'étranger au devoir de diligence sous peine de sanctions. Enfin, la Commission européenne entend harmoniser les lois nationales avec une réglementation européenne d'ici à 2021. ■ B. B. ET R. E.

«Si l'initiative échoue, ce sera la porte ouverte aux entreprises voyous»

PARTISANS L'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey considère que cette initiative est fondamentale pour l'image de la Suisse dans le monde

PROPOS RECUEILLIS
PAR VINCENT BOUQUIN
@bourquvi

INTERVIEW

(NICOLAS RIGHETTI/LUNDI13)

Ancienne ministre des Affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey a souvent été interpellée sur les multinationales suisses lors de ses visites officielles à l'étranger. Aujourd'hui, la socialiste genevoise s'engage fortement en faveur de l'initiative pour des entreprises responsables, rejetée par le Conseil fédéral actuel.

L'initiative pour des entreprises responsables va-t-elle vraiment améliorer la protection des droits humains et de l'environnement? N'est-ce pas simplement un moyen de se donner bonne conscience? Vous croyez vraiment que si cette initiative ne changeait rien au scandale que constitue le travail des enfants, aux pesticides qui génèrent des cancers, les opposants mèneraient une telle campagne, aussi agressive? Et si ce texte ne changeait rien, il n'y aurait pas un aussi grand nombre de mouvements, d'églises et de citoyens et citoyennes qui se mobiliseraient.

Précisément, que changerait cette initiative? Elle obligerait les entreprises qui ne respectent pas les droits humains ou les standards environnementaux à le faire. Dans mes fonctions de ministre des Affaires étrangères, il m'a souvent été donné d'observer l'image véhiculée par la Suisse à l'étranger. De nombreuses multinationales ont leur siège chez nous et sont vraiment considérées à l'étranger comme des partenaires d'affaires suisses. Si l'initiative ne devait pas passer, ce serait la porte ouverte aux entreprises voyous qui ne respectent aucun standard, qui ne visent que le profit à court terme, avec des dégâts d'image et de réputation pour notre pays.

Comme ministre des Affaires étrangères, vous avez reçu des critiques sur des multinationales suisses qui se comportaient mal? Lors de plusieurs voyages, j'ai été confrontée à cette question. Notamment au Pérou, où une multinationale suisse était active dans l'extraction de minerais. J'avais, lors de ma visite, insisté pour que la coopération suisse puisse participer au processus d'aide fournie par l'entreprise afin que cette dernière respecte les standards en matière de droits humains et de normes environnementales appliquées par la coopération au développement de notre pays.

Quand vous parliez aux responsables de ces multinationales, étaient-ils à l'écoute? Certains sont très sensibles à cette problématique, la plupart des grandes entreprises font des efforts. Cette initiative vise celles qui profitent de la main-d'œuvre bon marché des enfants et qui ne se préoccupent pas des dégâts qu'elles peuvent causer sur l'environnement et la santé des populations.

Si l'initiative passe, ne craignez-vous pas que ces multinationales quittent la Suisse? Non. La plupart d'entre elles, comme Glencore, ou encore Nestlé, ont déclaré qu'elles resteraient en Suisse. Certains opposants laissent entendre qu'elles pourraient quitter les pays où elles ont leurs activités, où elles exploitent leurs mines. Mais l'extraction des matières premières se fait là où sont les mines, le risque de délocalisation est donc quasiment nul pour elles.

Avec des normes plus restrictives, le risque d'activités illégales et incontrôlées augmente. L'initiative ne demande que le respect des standards internationaux reconnus en matière de droits humains et de protection de l'environnement. En 2011, les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits humains ont été adoptés à l'unanimité du Conseil des droits de l'homme. Officiellement, les pays qui les ont approuvées sont donc favorables à ces normes, il faut maintenant les appliquer.

La Suisse, berceau du droit international humanitaire n'hésite pas à encourager ses partenaires étrangers à respecter les standards des droits humains auxquels ils s'étaient eux-mêmes astreints en signant des traités et conventions internationales.

L'un des problèmes, c'est que le système institutionnel des Etats n'est pas vraiment adapté à des prises de décision qui, définies au niveau international, échappent aux gouvernements. Ce qui renvoie à la question de la responsabilité des Etats en tant que siège et à celle de la gouvernance économique des sociétés à l'égard des évolutions internationales. Il faut faciliter un accès à la justice, les victimes doivent pouvoir obtenir des réparations. Les rapports, ça ne suffit pas. L'Union européenne l'a constaté et elle prépare un projet pour 2021, projet qui privilégierait une responsabilité semblable à celle de notre initiative.

> «Il n'y aura pas de progrès tant que les victimes n'auront pas accès à la justice»

Mais comment des victimes potentielles, qui ont souvent peu de moyens, pourront-elles réellement accéder à la justice? Oui, c'est un problème. Elles doivent pouvoir être accompagnées, les ONG vont jouer un rôle clé car les processus sont compliqués et comportent des risques financiers. Les plaignants doivent prouver qu'ils sont bien des victimes et que l'entreprise n'a pas respecté son devoir de vigilance. Le fardeau de la preuve leur incombe. C'est faux de dire que notre justice va être envahie pas une multitude de plaintes venant de l'étranger.

Les opposants affirment qu'il y aura inversion du fardeau de la preuve. Là encore, c'est une *fake news*. Prenez l'exemple d'une mine d'Amérique latine, des enfants ont été contaminés par des métaux lourds qui se dégagent d'une mine exploitée par une multinationale ayant son siège en Suisse. Si l'initiative était en vigueur, les parents des enfants malades devraient prouver avant de saisir la justice: le dommage via un certificat médical, montrer qu'il y a violation d'un droit humain, par exemple le droit à la santé, et prouver encore le rapport de causalité, c'est-à-dire que le minerai exploité est responsable de la charge en métaux lourds. Et encore, la maison mère peut se libérer si elle démontre que le dommage s'est fait malgré ses contrôles et ses instructions. C'est donc faux de dire qu'il y a une inversion du fardeau de la preuve.

Si seule la Suisse agit de la sorte, cela ne servira à rien. Ce n'est pas la Suisse seule. La tendance est à la réglementation. La France s'est dotée en 2017 d'une loi qui concerne les plus grandes multinationales et les oblige à un devoir de diligence. Dans les Etats anglo-saxons, c'est différent, le droit international non contraignant, comme les principes directeurs des Nations unies, peut être appliqué beaucoup plus directement par la justice. Les tribunaux britanniques ont admis, à plusieurs reprises, des actions contre les sociétés mères aussi de la part de personnes lésées étrangères.

> «La plupart des grandes entreprises font des efforts. Cette initiative vise celles qui profitent de la main-d'œuvre bon marché et qui ne se préoccupent pas des dégâts qu'elles peuvent causer»

Sur le plan européen, je le répète, une nouvelle directive prévoit un système de responsabilité semblable à celui de l'initiative. La Suisse ne fait pas cavalier seul… et même si elle faisait cavalier seul et qu'elle montrait l'exemple… je serais fière de mon pays.

Les pays directement concernés sont peu sensibles à ces questions environnementales ou de droits humains. Ils signent les traités internationaux qui les engagent.

Ils les signent, mais est-ce qu'ils les appliquent? Votre question en appelle une autre, celle de la responsabilité de l'Etat en tant que siège ainsi que celle des sociétés actives à l'étranger. Pour ces dernières cela implique un devoir de diligence ainsi qu'un accès à la justice. Car il n'y aura pas de progrès tant que les victimes n'auront pas accès à la justice. L'Etat, lui, a une responsabilité comme siège de ces multinationales, nous les accueillons, nous leur accordons des avantages fiscaux, nous ne pouvons pas dire ensuite: on s'en lave les mains, elles font ce qu'elles veulent.

Cela vous a fâchée que les opposants à cette initiative vous traitent de néocolonialistes? C'est une vraie bêtise. Ce n'est pas sérieux. Le néocolonialisme serait de tolérer, en Afrique, des conditions de travail scandaleuses pour les enfants et permettre aux entreprises de polluer à tout va, alors que chez nous on l'interdit.

L'une des faiblesses de cette initiative n'est-elle pas qu'elle concerne toutes les entreprises, y compris les PME? Non, cela ne concerne pas les PME. Sauf s'il s'agit d'entreprises à hauts risques, actives dans l'extraction de métaux précieux dans les pays en voie de développement. Les opposants affirment que cela concerne des dizaines de milliers d'entreprises, c'est faux. Le texte de l'initiative est formulé de façon relativement ouverte et les détails seront réglés dans une ordonnance.

Si cela concerne si peu d'entreprises, pourquoi les milieux économiques sont-ils tellement opposés à ce texte? Les milieux économiques ne sont pas tant opposés, un comité économique s'est constitué qui défend cette initiative. La plupart des entreprises respectent les droits humains et les normes environnementales. Je comprends très bien que les milieux économiques qui soutiennent l'initiative ne veulent pas être assimilés à des entreprises prédatrices. Les entreprises qui font n'importe quoi à l'étranger sont connues. Je suis sûre que le ministre des Affaires étrangères actuel, que l'on n'entend d'ailleurs pas sur le sujet, doit être confronté à ce type d'entreprises, comme je l'ai été.

Economiesuisse ou l'USAM sont farouchement contre. Elles sont toujours farouchement contre. C'est une question de principe pour elles. Mais je dirais qu'elles se trompent en opposant l'économie et le respect des droits humains et de l'environnement.

Si l'initiative ne passe pas, il y a le contre-projet indirect, qui est déjà une amélioration. Le contre-projet prévoit des devoirs de diligence et de transparence dans deux domaines: les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants. Il établit seulement une obligation: celle de faire des rapports, sans aucune règle sur la responsabilité civile.

Pour que votre initiative passe, elle doit obtenir la double majorité, cela sera difficile d'avoir celle des cantons. J'espère que la prise de conscience sur le respect des droits humains et les normes environnementales aura lieu partout en Suisse.

Cette campagne est très animée, très tendue. Oui, cela me rappelle celles pour Schengen ou l'extension de la libre circulation. Une campagne disputée et j'étais alors allée partout, dans toutes les villes et villages de Suisse alémanique pour convaincre.

Une campagne avec des moyens impressionnants des deux côtés. De notre côté, ce sont des gens qui donnent de petites sommes, qui sont très motivés, c'est pour cela que nous allons gagner. Ce n'est pas un combat gauche/droite. Des gens mettent des drapeaux sur leur balcon ou dans leur jardin, l'engagement est impressionnant, c'est génial.

«Il serait mal vu d'imposer nos tribunaux à l'étranger»

OPPOSANTS A l'origine du contre-projet qui entrerait en vigueur si le non l'emportait fin novembre, Karin Keller-Sutter soutient que l'initiative pour des entreprises responsables ferait plus de mal que de bien. Pour sa quatrième votation depuis début 2019, la conseillère fédérale fait face à une vague orange

(MARCO ZANONI/LUNAX)

PROPOS RECUEILLIS
PAR BORIS BUSSLINGER, BERNE
@BorisBusslinger

INTERVIEW

A moins d'un mois du vote sur l'initiative pour des entreprises responsables, Karin Keller-Sutter multiplie les apparitions pour convaincre. La cheffe du Département fédéral de justice et police a hérité d'une mission complexe: expliquer pourquoi il faut bien promouvoir le respect des droits de l'homme, mais pas de cette manière-là.

L'initiative ne représente-t-elle pas une opportunité de faire rayonner la Suisse, siège de la Croix-Rouge, dans le monde? Non, au contraire. Nous nous engageons bien évidemment pour les droits de l'homme dans les institutions de la Genève internationale: le CICR, les Nations unies. Cependant, la voix de la Suisse passe avant tout par l'engagement du DFAE dans la coopération internationale et le soutien à l'Etat de droit partout dans le monde. Cette initiative demande qu'une entreprise suisse doive répondre devant la justice suisse d'un dommage causé à l'étranger par une entreprise économiquement dépendante, mais juridiquement indépendante – autrement dit un tiers. On ne peut pas, d'une part, promouvoir le respect de l'Etat de droit dans le monde et, d'autre part, imposer notre ordre juridique à ces pays, en leur signifiant qu'ils ne sont pas à la hauteur. Ce serait mal vu que notre pays neutre, qui joue aussi un rôle de médiateur, décide d'imposer ses tribunaux à l'étranger.

L'initiative est-elle donc «néocolonialiste», comme le soutiennent ses opposants? Une violation des droits de l'homme ouvre pourtant la porte à une compétence universelle. Je n'utiliserais pas le mot néocolonialiste, sachant que la Suisse n'a jamais colonisé personne. Mais ce serait certainement paternaliste. Et prétentieux. Les droits de l'homme sont effectivement universels. Mais je rappelle que les entreprises qui commettent un dommage en sont déjà responsables aujourd'hui, selon le droit du pays où il est commis. La souveraineté d'un pays s'applique sur son territoire. C'est un principe du droit international qu'il faut continuer de respecter.

Le fardeau de la preuve sera-t-il vraiment inversé, ainsi que l'avancent les opposants au texte? Le plaignant doit tout d'abord prouver qu'un dommage a été causé. Mais après, et c'est ça qui est nouveau, l'entreprise incriminée doit à son tour prouver qu'elle a tout fait pour éliminer les risques. Alors que dans le droit classique, à l'inverse, c'est à la partie adverse de prouver que la société n'a pas rempli son devoir de diligence.

Concrètement, si vous n'êtes pas d'accord avec l'initiative, que proposez-vous pour améliorer la situation actuelle? Pour améliorer les choses, il faut se coordonner au niveau international. Appliquer le droit suisse à l'étranger ne réduira pas la pauvreté, qui est bien souvent à l'origine des problèmes. Le contre-projet indirect est une meilleure solution. Il reprend une partie du droit de l'Union européenne et va même plus loin en ce qui concerne le devoir de diligence contre le travail des enfants. C'est en agissant de concert avec les autres pays européens que nous aurons vraiment un impact. Les initiants surestiment le pouvoir de l'initiative, qui ne permettra pas de tout résoudre du jour au lendemain.

L'initiative pourrait-elle vraiment inciter des entreprises à quitter la Suisse? En ce qui concerne les sociétés de commerce internationales, c'est possible. Elles sont très mobiles et pourraient délocaliser dans un pays où leur responsabilité n'est pas aussi étendue. Le droit de responsabilité prévu dans l'initiative serait unique au monde sous cette forme. L'initiative pourrait par ailleurs surtout inciter les entreprises suisses – multinationales ou PME – à renoncer à investir dans des pays pauvres où les risques sont élevés. Ce ne serait pas dans l'intérêt de ces pays.

Vous parlez des PME. Les opposants à l'initiative soulignent qu'elles seront aussi touchées, contrairement aux initiants. Au fond, quelle que soit sa taille, n'est-ce pas normal que toute entreprise respecte les droits de l'homme et les normes environnementales? Les initiants désignent des «moutons noirs», principalement parmi les multinationales. Mais je pose la question: faut-il une législation qui pourrait toucher toutes les entreprises pour n'en cibler que quelques-unes? L'initiative parle bien «d'entreprises» et non de multinationales. On oublie souvent que beaucoup de PME sont actives à l'international. Prenez les producteurs de chocolat. Ce sont des PME. Elles achètent du cacao en Côte d'Ivoire, au Ghana. Elles devraient contrôler chaque maillon de l'approvisionnement.

> «Les droits de l'homme sont universels. Mais les entreprises qui commettent un dommage en sont déjà responsables selon le droit du pays où il est commis»

Et ça ne serait pas possible? Ce serait extrêmement compliqué. Il suffit d'avoir des fournisseurs qui dépendent économiquement de vous pour en être responsable. Quelqu'un qui vous fournit 80% de ses produits par exemple. Travailler sous label ne ferait pas non plus office de bouclier en cas de dommage: ça resterait à l'entreprise suisse de tout vérifier. J'ai récemment parlé à des directeurs et directrices de PME qui n'en étaient pas conscients.

N'est-ce toutefois pas également dans l'intérêt des entreprises suisses de s'assurer que leurs fournisseurs respectent les droits de l'homme? Bien sûr. Mais s'il faut tout contrôler avec chaque sous-traitant, cela devient lourd et bureaucratique. Je sais que même pour Max Havelaar c'est compliqué. Et au-delà, lier la chose avec un droit de responsabilité me paraît dangereux. Le contre-projet prévoit aussi un devoir de diligence étendu dans les domaines sensibles du travail des enfants et des minerais issus des régions en conflit. Il peut améliorer la situation par un processus. Une obligation brutale ne va pas éliminer le travail des enfants du jour au lendemain.

Risque-t-on cependant vraiment une vague de plaintes? Avoir les instruments en main pour menacer les entreprises d'une plainte suffit: une plainte, même abusive, suscite de l'attention médiatique et peut créer des dégâts d'image. Ce qui pourrait aussi être instrumentalisé par la concurrence. Le risque de procès en Suisse est réel, mais je ne parlerais pas de «vague». Encore une fois, devoir répondre des dommages causés par des tiers va à l'encontre de notre tradition juridique libérale. Si je commets des fautes, j'en assume les conséquences. Mais je n'assume pas les vôtres.

Qui pourrait vraiment saisir la justice? Si les personnes lésées elles-mêmes ne le peuvent pas, des ONG pourraient les aider à lancer une procédure en Suisse. On peut même s'imaginer qu'elles agissent *pro bono*.

Et agir pour le bien-être des victimes serait une mauvaise chose? Je n'ai rien contre leur engagement. Mais selon le droit en vigueur, je le répète, une entreprise suisse qui cause un dégât en est déjà responsable, en Suisse comme à l'étranger, selon le droit du lieu où la faute a été commise. L'initiative demande d'assumer la responsabilité des agissements de tiers. Ce qui est un risque considérable. J'ai récemment parlé avec un patron d'entreprise pharmaceutique qui a 11000 fournisseurs. Contrôler chacun d'entre eux paraît presque impossible.

L'initiative bénéficie pourtant d'un très large engouement. Comment l'expliquez-vous? Les initiants sont bien organisés. Et ceci depuis longtemps. La thématique est également porteuse. Mais nous ne votons pas pour ou contre les droits humains ou la protection de la nature: tout le monde est pour. Il faut lire ce qui est écrit en petits caractères pour prendre conscience des effets négatifs, voire contre-productifs, de l'initiative. Le chemin proposé n'est pas le bon pour atteindre le but visé.

La politique suisse est-elle en train de changer? Des changements sont à l'œuvre dans notre société. Mais il y a souvent des retours de balancier. En 2015, lors des élections fédérales, nous sommes allés un peu plus à droite. En 2019, un peu plus à gauche. Nous avons pu observer une certaine démobilisation dans le camp bourgeois lors des dernières votations. D'une manière générale, je suis surtout soucieuse de l'approfondissement du clivage ville-campagne. Ce sentiment croissant des habitants des zones rurales de se faire dicter leur conduite par les urbains. Comme on l'a vu récemment lors du rejet de la loi sur la chasse. Et ça, ce n'est pas bon.

La Côte d'Ivoire récolte 40% de la production mondiale de cacao. Avec le Ghana (20%), elle se bat pour obtenir un meilleur prix sur le marché. *(GODONG/UNIVERSAL IMAGES GROUP VIA GETTY IMAGES/SIA KAMBOU/AFP)*

«La police intercepte régulièrement aux frontières des convois d'enfants venus de la sous-région, destinés à servir de main-d'œuvre bon marché dans les plantations de cacao»

JEAN-MERMOZ KONANDI, RÉDACTEUR EN CHEF DE SIKA FINANCE

Protéger les enfants au pays du cacao

AFRIQUE Un prix «décent» payé par les multinationales pour le cacao ivoirien permettrait aux planteurs de sortir de la misère, et freinerait le recours à la main-d'œuvre bon marché que constituent les enfants

CATHERINE MORAND, YAMOUSSOUKRO
@CatherineMorand

Ambiance de fête le 1er octobre dernier à Yamoussoukro, capitale de la Côte d'Ivoire, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la septième édition des Journées nationales du cacao et du chocolat. Chefs traditionnels, planteurs, ambassadeurs sont présents pour ce traditionnel rendez-vous qui marque l'ouverture de la campagne annuelle de la récolte de cacao du premier producteur mondial.

Outre la remise de décorations aux planteurs les plus méritants, le président Alassane Ouattara, qui vient de se faire réélire dans un contexte tendu, annonce une augmentation de 21% du prix du kilo de cacao payé aux producteurs, qui passe ainsi de 825 à 1000 fcfa (1,60 franc). Une décision saluée par une salve d'applaudissements, mais aussi quelques critiques. «Ce n'est pas suffisant pour nous sortir de la misère», réagit aussitôt Kouamé Konan, planteur dans la région de Bouaflé, à 60 km de Yamoussoukro.

«Les producteurs vivaient mieux avant»

Il est en effet révolu le temps où les villages des régions cacaoyères étaient prospères et coquets. Avec la chute drastique des prix, les villages se sont «clochardisés», et le coeur n'y est plus. «Les cacaoculteurs vivaient mieux avant, affirme Franck Kouassi, président de l'Union nationale des enfants des planteurs de café cacao. Nous qui sillonnons les campements, nous souffrons de voir à quel point nos parents sont pauvres.»

Lui-même, qui tente de leur venir en aide comme il peut depuis Abidjan, se rappelle de son enfance sur les plantations de sa famille, dans la région du Haut-Sassandra à Daloa, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à 140 km de Yamoussoukro. «Mes parents m'ont mis à l'école, mais je les accompagnais souvent aux champs pour les aider, après les cours ou pendant les vacances, j'aimais apprendre à leurs côtés», se souvient-il, tout en expliquant que cela n'avait rien à voir avec la traite dont sont victimes aujourd'hui de nombreux enfants travaillant dans les plantations de cacao, le plus souvent originaires de pays tels que le Burkina Faso, le Mali voisins, mais aussi le Togo, le Bénin.

Si l'initiative suisse pour des entreprises responsables n'est pour l'heure guère connue en Côte d'Ivoire, les professionnels du cacao suivent en revanche avec attention l'issue du procès qui dure depuis plusieurs années, intenté à Nestlé et Cargill par six enfants esclaves originaires du Mali, qui les accusent d'avoir cautionné leur travail forcé dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire. Le directeur général de Nestlé en Côte d'Ivoire Thomas Caso confirme que «le procès est toujours en cours, et que la prochaine étape se jouera devant la Cour suprême aux Etats-Unis». Une procédure intentée grâce à une législation américaine, l'Alien Tort Statute, qui va beaucoup plus loin que l'initiative suisse.

«La police intercepte régulièrement aux frontières des convois d'enfants venus de la sous-région destinés à servir de main-d'œuvre bon marché dans les plantations de cacao», a constaté sur le terrain Jean-Mermoz Konandi, rédacteur en chef du portail de l'économie en Afrique de l'Ouest Sika Finance, un phénomène qui, malgré les campagnes de sensibilisation menées dans les zones de production, notamment par le Comité national des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS), piloté par l'épouse du président ivoirien Dominique Ouattara, peine à être jugulé.

La dégradation de la situation économique en Afrique de l'Ouest, en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, mais également sécuritaire, a encore accentué le phénomène. «La Côte d'Ivoire, moins pauvre parmi les plus pauvres, est perçue comme une sorte d'eldorado dans la sous-région. Ce fantasme pousse les parents à y envoyer leurs enfants gagner leur vie, pour échapper à la misère», relève l'entrepreneur ivoirien Alain Kablan Porquet (lire-ci-dessous), qui n'hésite pas à citer *Germinal* de Zola pour rappeler qu'en Europe, il n'y a pas si longtemps, les enfants descendaient dans les mines.

Lien entre trafic d'enfants et cours du cacao

Pour le journaliste économique Jean-Mermoz Konandi, dans un contexte où l'argent manque pour recruter des «contractuels», «l'offre d'une main-d'œuvre qui reviendrait nettement moins chère peut paraître tentante». Il fait très clairement un lien entre «le trafic d'enfants et la fluctuation des cours du cacao qui ne permettent pas aux planteurs d'avoir des revenus décents».

C'est précisément pour tenter d'améliorer le sort des cacaoculteurs et booster leurs économies que la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui produisent respectivement 40 et 20% du cacao mondial, agissent de manière concertée depuis l'année dernière pour faire augmenter le prix de «l'or brun» sur le marché mondial. C'est ensemble qu'ils ont réussi à obtenir que les multinationales du cacao et du chocolat s'acquittent d'un «différentiel de revenu décent», soit une prime de 400 dollars par tonne, pour améliorer les revenus des planteurs, dès la campagne 2020-2021 qui a démarré en octobre. A voir cependant si cette «prime» sera maintenue dans la durée, alors qu'avant elle tant d'autres initiatives visant à améliorer les prix du cacao ont été torpillées.

La bonne volonté de Nestlé

Pour l'heure, le directeur général de Nestlé Côte d'Ivoire Thomas Caso communique volontiers sur le fait que «Nestlé a été une des premières entreprises à acheter du cacao avec cette prime, et ce dès que le «différentiel de revenu décent a été introduit». Il y voit un complément au «plan cacao» lancé par Nestlé en 2009, destiné à «améliorer la vie des planteurs tout en garantissant un approvisionnement durable en cacao». Un plan ambitieux qui inclut, en Côte d'Ivoire, la lutte contre le travail des enfants et la distribution de plus de 15 millions de plants de cacao à hauts rendements, destinés à renouveler des plantations vieillissantes.

Face aux pressions des consommateurs occidentaux, Nestlé, comme les autres multinationales du secteur, ont pris des engagements pour offrir aux consommateurs «des produits qui respectent les droits de l'homme et l'environnement». «Eliminer le travail des enfants nécessite une action concertée et du temps», souligne encore Thomas Caso. Au siège du Conseil du Café-Cacao à Abidjan, l'organisme gouvernemental qui gère l'ensemble des activités liées à ces deux produits, on rappelle simplement que «sur les 100 milliards de dollars que représente le marché mondial du chocolat, seuls 6 milliards reviennent aux cacaoculteurs». ■

DROITS HUMAINS

Rapport de force inégal face aux multinationales

Comme de nombreux cadres en Côte d'Ivoire, Alain Kablan Porquet, 48 ans, possède une plantation où il cultive du cacao, «avec beaucoup d'amour et d'humilité», dans le centre-ouest du pays. De retour dans son pays après plusieurs années à l'étranger, cet entrepreneur dynamique aime à se présenter comme un «petit cacaoculteur». Et se révèle intarissable lorsqu'il parle de sa passion: faire revivre des variétés de cacao disparues ou non identifiées en Côte d'Ivoire, telles que le criollo ou le trinitario. «Nous sommes allés à la chasse aux cacaos les plus rares, aux cabosses les plus belles», s'enthousiasme-t-il.

Avec son regard de spécialiste des droits humains, acquis lors de ses années passées à Genève à la Mission de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies, il se réjouit de l'initiative pour des entreprises responsables sur laquelle les Suisses s'apprêtent à voter. Selon lui, le rapport de force est tel «entre les pays africains pauvres et les acteurs économiques internationaux» qu'il est difficile d'imaginer qu'un individu, une institution, ou même un Etat puisse porter plainte localement contre une multinationale. «Toute personne qui en aurait l'intention pourrait même rencontrer des problèmes, voire être considérée comme un traître par l'Etat, qui dépend des multinationales sur le plan économique», estime-t-il.

A ses yeux, si des violations de droits humains ou de normes environnementales pouvaient faire l'objet de plaintes déposées en Suisse où ces entreprises ont leur siège, cela permettrait «de se répartir la charge du fardeau», puisque cela relève quasiment de la mission impossible pour un plaignant dans un pays pauvre. «Les Etats eux-mêmes sont souvent conscients des violations commises par les acheteurs du marché international des matières premières, mais ils ne veulent pas prendre le risque de les froisser.» Avant de conclure: «Si la Côte d'Ivoire dépend à 40% des acheteurs de son cacao pour ses recettes d'exportation, qu'est-ce que vous pouvez faire?» ■ C. M.

Le géant suisse de la polémique

MATIÈRES PREMIÈRES Glencore est la cible préférée de l'initiative. Le zougois joue les premiers rôles dans le négoce d'hydrocarbures et la production minière. Il est à l'image du milieu dans lequel il évolue: terriblement controversé

RICHARD ÉTIENNE
@RiEtienne

Glencore. Dans ses romans, Tolkien n'aurait pas trouvé mieux pour nommer les forces du mal, celles qui œuvrent dans un décor de charbon, qu'on associe aux scandales du monde. L'ogre qui se cache dans nos téléphones, nos véhicules et les câbles électriques essentiels à nos modes de vie. La bête qu'on ne voit jamais mais qui est toujours là.

L'acteur clivant de la transition énergétique, qui baigne dans les minerais du renouvelable comme les hydrocarbures. Le pourvoyeur d'emplois de par le globe, qui pollue des rivières, construit des écoles, paie un minimum d'impôts. Le négociant minier sous le feu des projecteurs en 2011 par une entrée en bourse effectuée pour racheter un autre poids lourd zougois, Xstrata. Glencore est «la plus grande compagnie du monde dont vous n'avez jamais entendu parler», écrit alors l'agence Reuters. La cible favorite de l'initiative pour des multinationales responsables fait désormais couler beaucoup d'encre, mais la cerne-t-on?

Glencore. Un acronyme en réalité, pour Global Energy Commodity Resources. Par où commencer les présentations? Avec son fondateur qui lance une société à son nom, Marc Rich+ Co, en 1974 en plein choc pétrolier, et qui fait aussitôt des profits grâce à des accords avec l'Iran? C'est en violant des embargos en Afrique du Sud, sous le régime de l'apartheid, qu'il signe par la suite ses contrats les plus juteux. Attaqué en justice, l'homme fuit les Etats-Unis pour la Suisse avant de recevoir la grâce présidentielle de Bill Clinton en 2001. Entre-temps, Marc Rich+ Co a changé de nom et adopté celui de Glencore.

Une date clé

Avec Ivan Glasenberg, son directeur australien? L'entrée en bourse de l'entreprise fait de ce patron sportif, qui détenait 16% de ses parts, un multimilliardaire. Si bien que sa commune de résidence, Rüschlikon (ZH), bénéficie dans la foulée d'une entrée supplémentaire de 360 millions de francs et accorde une réduction d'impôts de 7% à ses 6000 habitants.

En soulignant l'importance des mines pour l'économie globale? Pour construire des panneaux solaires et des batteries, il va falloir creuser. «Si Facebook disparaît, les gens l'oublieront. Si les miniers disparaissent, le monde retourne au Moyen Age», résume un connaisseur.

Or Glencore est le plus grand producteur de cobalt. Un géant du zinc, du cuivre, du nickel, les métaux de la transition. Il est aussi le principal exportateur et négociant de charbon. En 2019, un tiers de ses bénéfices étaient liés à ses roches sédimentaires et son chiffre d'affaires de 215 milliards de dollars a largement dépassé le budget de nombreux pays.

Arrêtons-nous au 20 février 2019, une date qui restera peut-être dans les mémoires. Ce jour-là, sous la pression d'investisseurs soucieux du climat, le groupe annonce qu'il maximisera sa production de charbon à 150 millions de tonnes par an (un chiffre qu'il n'a jamais atteint depuis qu'il publie ses rapports de production). Depuis, tous les regards sont rivés sur les compteurs.

Ils semblent d'abord donner raison aux sceptiques. En 2019, sa production de charbon augmente, à 139,5 millions de tonnes, celle de pétrole aussi. Mais les neuf premiers mois de 2020 enregistrent un recul de 20%. Un effet du covid ou du changement de cap? La question reste ouverte.

> «Les rapports de gouvernance sociale de Glencore sont invérifiables, car personne ne les audite»
>
> ADRIÀ BUDRY CARBÓ, ENQUÊTEUR CHEZ L'ONG PUBLIC EYE

«Début 2020, les investisseurs s'attendaient à des annonces selon lesquelles Glencore réduirait son exposition au charbon, au niveau du négoce ou de la production, mais le groupe a laissé entendre que tant qu'il y aurait de l'argent à se faire dans le charbon, il continuera», indique Pedro Iglesias De La Vega, analyste de Credit Suisse. En mai, le fonds souverain norvégien a banni le suisse de ses investissements pour cette raison.

En octobre, Ivan Glasenberg a indiqué que Glencore n'allait pas remplacer les mines qu'il exploite. «Nous n'allons pas les vendre non plus car elles pourraient être rachetées par des groupes qui augmenteraient la production et les émissions de CO_2.» Le groupe veut les gérer jusqu'à leur fermeture, quelquefois imminente, et investir ailleurs l'argent qu'elles généreront.

«Avant que la transition énergétique ne devienne tendance, les PowerPoint de Glencore soulignaient à quel point la demande en charbon augmentait en Asie où il y avait un vide à remplir. Désormais, ils montrent le décalage entre la production de cobalt et la demande, bien plus importante», estime Adrià Budry Carbó, enquêteur chez l'ONG Public Eye.

Les affaires congolaises

«De nombreux groupes, pétroliers notamment, doivent se transformer pour jouer un rôle dans la transition énergétique. Pas Glencore qui possède déjà beaucoup de mines de cuivre, de cobalt, de nickel ou de zinc», relève un porte-parole de Glencore.

Ce qui nous porte vers l'autre visage du groupe: celui des minerais qui n'émettent pas de CO_2, mais qui soulèvent aussi une controverse.

Il y a ses affaires en République démocratique du Congo (RDC). Le groupe fait l'objet d'enquêtes, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Suisse. On cherche à savoir comment il a pu se contenter en 2009, avec l'aide d'un intermédiaire douteux, d'un pas-de-porte de 140 millions de dollars pour exploiter des mines de cuivre et de cobalt là où il aurait dû payer 585 millions de dollars, selon les lois congolaises. Les 445 millions d'économies correspondent à près d'un sixième du budget de la RDC de l'époque.

En RDC, Glencore possède aussi la mine de Mutanda fermée temporairement à la fin de 2019. Raisons invoquées: les cours du cobalt qui chutaient, des taxes et coûts fixes jugés importants. La hausse des cours du cobalt survenue par la suite est attribuée à cette décision de fermeture. C'est dire le poids de Mutanda.

Au sud se trouvent Nkana et Mufulira, les mines zambiennes de Mopani Copper Mines, une société largement détenue par Glencore. A leur tour d'être dans la tourmente. Le zougois annonce en avril suspendre leurs activités à cause du Covid-19, suscitant l'ire de Lusaka. Dix jours plus tard, le *Wall Street Journal* rapporte que l'Etat zambien veut les donner à la Chine contre un allégement de sa dette. Le 25 août, la Zambie dit vouloir devenir son actionnaire majoritaire. Glencore préfère vendre ses parts dans ces conditions, indique le surlendemain Reuters.

Entre les deux jours, le 26 août, la justice zambienne condamne Mopani à verser une amende à la famille d'un employé décédé suite à une intoxication d'acide à Mufulira. Des ONG dénoncent la pollution de l'air aux alentours de la mine et l'initiative pour des multinationales responsables s'en fait l'écho. L'usine émettait du dioxyde de soufre depuis soixante ans quand elle a été acquise en 2000; depuis, Mopani ne cesse d'investir pour contenir cette pollution, répond Glencore.

«Problème sectoriel»

Les contextes compliqués, le groupe connaît. Ses sbires savent se rendre là où les autres ne vont pas. A l'image du voyage, en Iran en 1979, d'un collègue juif de Marc Rich, Pincus Green, pour traiter avec les proches du shah. L'entreprise ne faisait alors que du négoce; ses 160000 employés s'activent désormais presque tous sur des sites industriels.

Glencore figure au 8e rang d'un classement de 38 firmes dans un rapport de la Responsible Mining Foundation publié en 2020 qui évalue le respect des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. Un bon élève? Plutôt pas, selon Pierre de Pasquale, directeur des relations publiques de l'organisation: «Toutes les entreprises minières ont des notes très basses et doivent revoir leur copie, c'est un problème sectoriel», dit-il.

Glencore se soumet aux règles de transparence de la bourse de Londres, sans plus. «Ses rapports de gouvernance sociale sont invérifiables, car personne ne les audite, relève Adrià Budry Carbó. On peut aussi s'interroger sur le sort des fonds* versés à la Guinée équatoriale pour y extraire du brut. Le pays des Obiang n'est pas connu pour sa bonne gouvernance.»

Alors, Glencore, paré pour l'avenir? Son titre a perdu la moitié de sa valeur en deux ans. Comme quoi, aux yeux des investisseurs, le poids du charbon et des procédures semble peser plus que sa position dans les minerais du futur. ▬

* Officiellement 65,9 millions de dollars en 2019. C'est l'une des infos exigées par la bourse londonienne, mais qui pourra vérifier qu'il n'y a pas d'autres versements via une joint-venture ou un «prêt» à un partenaire ?

(INFOGRAPHIE: EMPHASE)

LA PRÉSENCE DE GLENCORE DANS LE MONDE

La multinationale zougoise s'active dans le négoce de matières premières ainsi que dans la production de charbon et de pétrole (lesdites énergies) ainsi que des métaux et de minerais, du cuivre, du cobalt, du zinc, du nickel et des alliages principalement.

35 pays | **150** sites | **30** bureaux

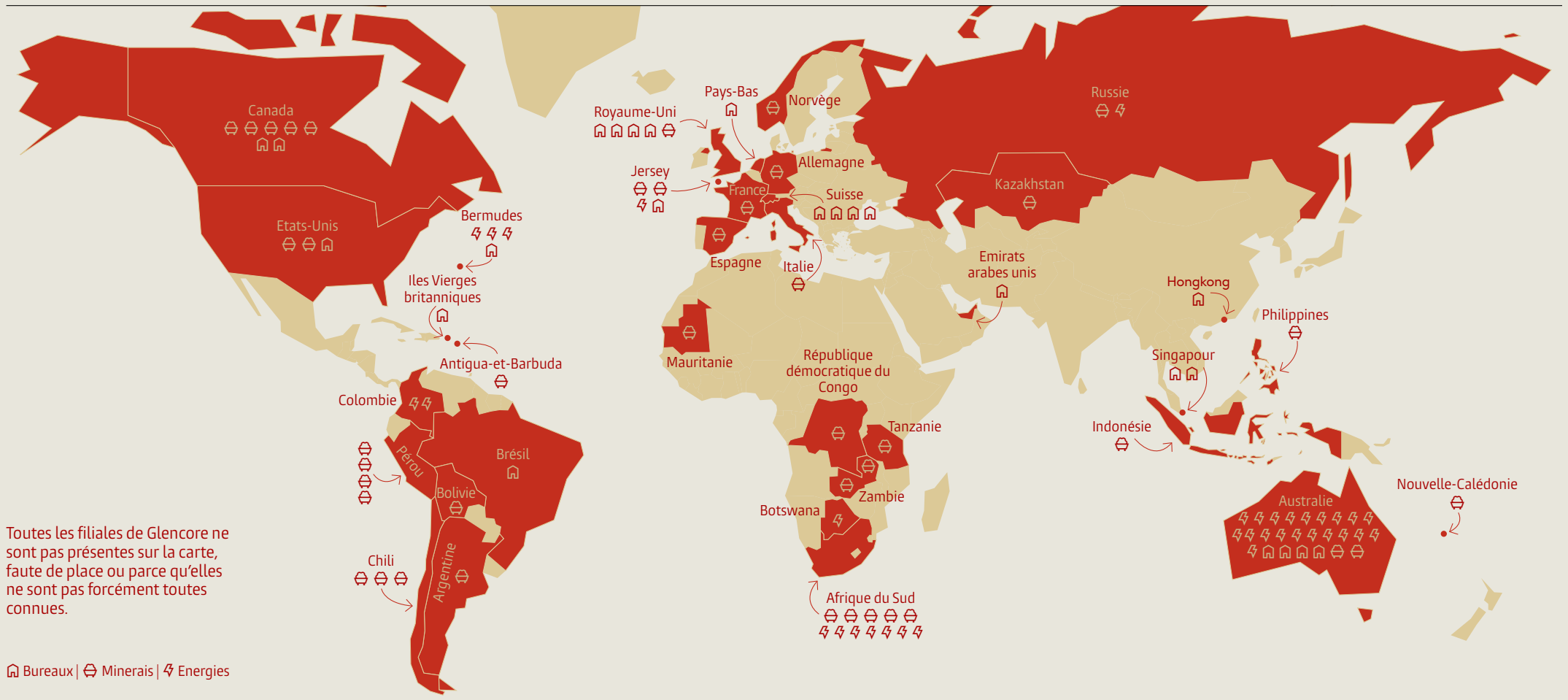

Toutes les filiales de Glencore ne sont pas présentes sur la carte, faute de place ou parce qu'elles ne sont pas forcément toutes connues.

Bureaux | Minerais | Energies

160 000
Nombre d'employés dans le monde

157 000 travaillent dans la partie industrielle

800
Nombre d'employés en Suisse

$ 215 MILLIARDS
Chiffre d'affaires de Glencore en 2019

Source : rapport annuel 2019 de Glencore

Le patronat ne cache pas sa division

ENTREPRISES L'initiative mobilise fortement l'économie suisse. Un premier camp la soutient au nom de sa responsabilité sociale et environnementale. L'autre craint de répondre pour des actes illégaux des sous-traitants à l'étranger

RAM ETWAEERA
@rametwareea

Cla-Val. Cette entreprise vaudoise, leader mondial de la vanne automatique utilisée pour régler la distribution d'eau potable et industrielle, les systèmes de protection incendie, le forage, le stockage et la distribution de pétrole et de gaz, n'est pas très connue. C'est pourtant elle qui a fourni la vanne qui contrôle la pression du Jet d'eau de Genève. Le Burj Khalifa à Duba (le plus haut gratte-ciel du monde), le terminal gazier de Guangdong, l'usine BMW en Allemagne sont dotés de vannes «Swiss made».

Importexa. Sis à La Conversion, ce spécialiste des vêtements de travail compte plusieurs entreprises (horlogerie, banque) et administrations publiques comme clients. La société a créé une plateforme de production à Monastir en Tunisie. Elle sous-traite aussi en Chine, en Inde et en Turquie. Importex a installé des bureaux à Zurich, à Paris et à Hongkong. En 2009, elle a ouvert une filiale en France voisine avec plus de 1000 m² de bureaux et d'espace de stockage.

La vague arrive

Hugo van Buel, le patron de Cla-Val, participe activement à la campagne en faveur de l'initiative pour des entreprises responsables. Selon lui, le monde des affaires ne peut plus échapper à sa responsabilité sociale et environnementale. «Ce sont les clients qui le demandent, dit-il. Autant s'y préparer et être prêt à répondre à ces exigences qui s'imposeront inéluctablement dans notre société. Il ne s'agit plus de notre bon vouloir, mais d'obligations contractuelles avec nos fournisseurs et nos acheteurs.» Selon Hugo van Buel, si des entreprises refusent de monter dans le train de la responsabilité, c'est qu'elles ne sont pas suffisamment informées des enjeux et ne voient pas la vague arriver.

(XAVIER LISSILLOUR POUR LE TEMPS)

Pour sa part, Philippe Cloux, le patron d'Importexa, craint que ce soit une forme de naïveté et d'utopie qui pousse certains de ses compères à soutenir l'initiative. «100% de PME sont d'accord sur le fond, relève-t-il. Elles sont toutes soucieuses, voire impliquées dans la défense des droits humains et dans la sauvegarde de l'environnement. En revanche, elles ne peuvent pas répondre pour des actes commis dans d'autres pays par des sous-traitants indirects.»

Insécurité juridique

Hugo van Buel et Philippe Cloux incarnent une économie suisse qui se déchire sur l'initiative «Entreprises responsables». Plus de 300 représentants de PME et de grandes sociétés ainsi que les organisations faîtières Economiesuisse et Swissmem ont adhéré au comité économique Non à l'initiative multinationales. Leur principal argument: le texte proposé par les 130 ONG risque de créer une grande insécurité juridique et une inégalité de traitement par rapport aux entreprises étrangères. Ils refusent que des faits qui se sont produits à l'étranger soient portés devant les tribunaux suisses et jugés selon le droit suisse.

Le comité qui prône le non soutient le contre-projet, qui entrera automatiquement en vigueur en cas de rejet de l'initiative. Les poursuites doivent être exercées là où le droit applicable a été enfreint. Nestlé, Holcim, Credit Suisse, Barry Callebaut, Givaudan ou Glencore rejettent l'initiative; elles se sentent particulièrement visées parce qu'elles sont actives à l'étranger.

A l'opposé, un autre comité de 300 entrepreneurs défend l'initiative pour des multinationales responsables. Pour Peter Stämpfli, copropriétaire du groupe Stämpfli, Economiesuisse ne parle pas au nom de l'économie. «Il n'est pas acceptable que des multinationales profitent des avantages d'être basées en Suisse mais opèrent à l'étranger d'une manière que nous ne tolérerions jamais ici», a-t-il déclaré lors d'un point de presse.

> «Il ne s'agit plus de notre bon vouloir, mais d'obligations contractuelles avec nos fournisseurs et nos acheteurs»
> HUGO VAN BUEL, PATRON DE CLA-VAL

Un récent sondage mené par le bureau de conseil Deloitte auprès de 112 directeurs financiers d'entreprise en dit long sur l'état d'esprit du monde des affaires à propos de l'initiative. Les résultats montrent que les entreprises suisses restent sereines quelle que soit l'issue du vote du 29 novembre. Près de la moitié des sondés estiment que l'initiative n'aura aucun impact concret sur leurs activités. Même si le oui l'emporte, quasiment aucune d'entre elles ne prévoit le transfert de son siège à l'étranger. Près de 50% des sondés reconnaissent avoir déjà mis en place des mesures ou prévoient de le faire en cas d'acceptation de l'initiative.

D'innombrables initiatives

RESPONSABILITÉ Les labels, plateformes ou systèmes de notation, pour la plupart volontaires et non contraignants, se multiplient depuis les années 1990

Global Reporting Initiative

La GRI offre un cadre de travail pour l'élaboration des rapports en matière de développement durable. Créée en 1997, elle a publié une première version de ses lignes directrices en 1999. Le respect de celles-ci par les entreprises se fait sur une base volontaire. Il n'existe pas de procédure de vérification de leur application.

Directives de l'OCDE

Elles s'adressent aux multinationales exerçant leurs activités dans les pays adhérents ou à partir de ces derniers. Elles contiennent des normes et des principes non contraignants et visent le respect des normes admises internationalement.

Compact Global

Lancée en 2000 par l'ONU, cette initiative incite les entreprises à intégrer et à promouvoir les principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La signature du pacte est une démarche volontaire. La branche suisse compte 196 multinationales et PME.

B Lab

Cette ONG vise à rendre l'économie mondiale plus sociale et écologique en décernant la certification B Corp aux entreprises durables. Elle note plus de 2800 entreprises dans le monde pour leurs performances environnementales et sociétales. Fondée aux Etats-Unis, B Lab est implantée en Suisse depuis 2017.

ISO 14001

Ce label définit les critères d'un système de management environnemental. Destiné à tout type d'organisation, il donne l'assurance que l'impact environnemental fait l'objet de mesures et d'améliorations au sein de l'entreprise ayant acquis la certification.

WBCSD

Le World Business Council for Sustainable Development, basé à Genève, est une coalition de 190 compagnies internationales unies par un engagement commun de développement durable. Ses principes directeurs: croissance économique, équilibre écologique et progrès social. La plateforme a été fondée en 1995 par l'industriel suisse Stephan Schmidheiny. R. E.

Ces investisseurs qui soutiennent les initiants

PLACEMENTS La finance est de plus en plus préoccupée par les aspects réputationnels. La société de gestion Columbia Threadneedle souligne les avantages de l'initiative, qui reflète la vision de plus en plus largement admise dans la société qu'une entreprise doit intégrer les externalités qu'elle crée

MATHILDE FARINE
@MathildeFarine

Les investisseurs s'immiscent rarement dans les débats en vue d'une votation populaire. Encore moins pour dire leur soutien à un texte susceptible de réglementer davantage les entreprises dans lesquelles ils placent leur argent. Signe que les temps changent, la société de gestion Columbia Threadneedle a publié un texte soulignant des avantages de l'initiative pour des multinationales responsables.

De plus en plus centrée sur la finance durable, la société basée à Londres et qui compte des bureaux à Genève et à Zurich estime que l'initiative est un «pas dans la bonne direction». Contacté, Andrea Carzana, gestionnaire de portefeuille pour les actions européennes chez Columbia Threadneedle Investments, juge que «les lois mettant en œuvre les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont bienvenues».

Demande des consommateurs

Des pratiques commerciales laxistes axées sur la réduction des coûts peuvent rapidement se retrouver dans les chaînes d'approvisionnement toujours plus complexes, ajoute le spécialiste, dont l'employeur gère quelque 385 milliards de livres sterling (soit environ 457 milliards de francs), compte 2000 collaborateurs et appartient au groupe Ameriprise Financial, installé à Minneapolis.

«Ces dernières décennies, les entreprises ont grandi en maximisant leurs profits et sans se préoccuper des externalités, argumente Andrea Carzana. Mais c'est fini, non pas parce que la politique le souhaite, mais parce que les consommateurs l'exigent.» Et l'investisseur d'insister: «Il ne s'agit pas de nouveaux coûts, il s'agit de coûts que la société doit payer à la place des entreprises.»

Lier la rémunération du management

En tant qu'investisseurs, poursuit-il, nous devons voir quelles entreprises profitent de ces externalités et lesquelles se sont préparées au changement. Il estime que les entreprises qui examinent de près leurs chaînes d'approvisionnement ont un avantage concurrentiel, par exemple si elles les font certifier. A l'inverse, Columbia Threadneedle se détourne des entreprises qui n'y prêtent pas attention, car elles courent un risque réputationnel trop grand. «Les très grandes entreprises peuvent avoir des chaînes d'approvisionnement complexes, difficiles à comprendre. Il faut être réaliste et admettre qu'on ne peut pas toujours tout contrôler. Mais on peut imposer un cadre pour réduire les risques et lier la rémunération du management à cela», ajoute Andrea Carzana.

> «En tant qu'investisseurs, nous devons voir quelles entreprises profitent de ces externalités et lesquelles se sont préparées au changement»
> ANDREA CARZANA, GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE CHEZ COLUMBIA THREADNEEDLE INVESTMENTS

Le moment est-il mal choisi, alors que l'économie souffre de la pandémie? «Avec ce type d'argument, ce n'est jamais le bon moment, contrecarre le gérant. Oui, il faut donner du temps aux entreprises pour s'adapter, mais on ne peut pas repousser éternellement ce qui est, de fait, une demande des consommateurs pour davantage de transparence.»

Jusqu'ici, les investisseurs s'étaient plutôt prononcés en faveur du contre-projet avorté du Conseil national, qui limitait la responsabilité des plus grandes entreprises à leurs filiales juridiques directes. Un groupe de 27 investisseurs gérant 808 milliards de francs et mené par la fondation Ethos avait notamment publié en septembre 2019 une déclaration invitant le Conseil d'Etat à le soutenir. Y figuraient une poignée de banques, des sociétés de gestion et surtout des caisses de pension.

(BENJAMIN MANSER/KEYSTONE)

Des idées pour garder les entreprises en Suisse

VALEURS L'initiative «Entreprises responsables» augmente les coûts et les incertitudes d'une présence entrepreneuriale en Suisse, selon plusieurs personnalités. L'enracinement des sociétés dans le pays, leur «suissisation» est fonction des conditions-cadres, mais aussi, selon des économistes, de leur actionnariat

EMMANUEL GARESSUS
@garessus

Départs de multinationales suisses et étrangères? Ce scénario est parfois évoqué, hors micro, cet automne, mais jamais confirmé. L'initiative «Entreprises responsables» fait craindre des délocalisations en raison de ses coûts et de l'inversion du fardeau de la preuve. Une initiative qu'Yves Mirabaud, président de Genève Place Financière, qualifie de «néfaste, et qui expose tant les multinationales que les PME à des risques exorbitants». Comment réagir? Est-ce envisageable de les maintenir et les enraciner dans le pays en dépit d'un climat politique et réglementaire plus hostile? Existe-t-il de nouvelles pistes pour les «suissiser»?

A Lugano, l'entrepreneur tessinois Tito Tettamanti (90 ans), qui avait lancé dans les années 1980 des OPA contre des groupes suisses (Sulzer, Saurer), constate qu'à de rares exceptions près, les entreprises sont apatrides. «Le mariage avec un pays est de pur intérêt, et les organes dirigeants constitués nécessairement en vertu des compétences individuelles et sur une base internationale. On n'a pas tous les jours la chance d'avoir un Sergio Ermotti», nous déclare-t-il. La phrase de Machiavel: «J'aime ma patrie plus que mon âme» ne s'appliquerait donc pas aux entreprises.

Un actionnariat très international

Le capital des sociétés suisses appartient majoritairement et depuis longtemps à des investisseurs étrangers. Une étude de référence de Heinz Zimmermann et Yvonne Seiler Zimmermann, publiée par le site Finanzen.ch en 2019, révèle que 66% des droits de vote sont en mains helvétiques, sur une base pondérée de la capitalisation boursière, 20% en mains américaines et 9% européennes. Sans prendre en compte le poids boursier des sociétés, les actionnaires suisses n'ont que 47% des voix et les américains 31% (BlackRock 17%, Capital Group 4%).

La mentalité américaine, jugée court-termiste, pourrait inciter à douter de leur loyauté à la Suisse. «En réalité, beaucoup d'investisseurs anglo-saxons ont une approche raisonnable. Plutôt que d'opposer les nationalités, mieux vaut aligner les intérêts entre actionnaires, managers et salariés», observe, dans son bureau proche de la gare de Zoug, Marc Possa, gérant du fonds SaraSelect en actions suisses. Ce spécialiste des entreprises cotées «apprécie les entreprises souvent familiales, qui ont un actionnaire de référence, gage d'une approche responsable à long terme, et qui comprennent l'importance des salariés dans la création de valeur, à l'image de Lonza». Evoquant l'initiative, il ajoute que l'inversion du fardeau de la preuve contenue dans le projet est particulièrement dommageable aux entreprises suisses.

La Suisse dépend plus des multinationales que de Migros

Lors d'un après-midi ensoleillé de cet automne, assis à une terrasse – covid oblige – dans une petite ruelle du centre de Zurich, James Breiding, auteur de *Swiss Made* et de *Too Small to Fail*, constate que «la success-story suisse s'essouffle». La Suisse n'est plus que cinquième au classement de la compétitivité du World Economic Forum, après avoir été première de 2010 à 2017. Ce déclin accroît le risque de délocalisation. Pour le chercheur américano-suisse, «le miracle suisse est le résultat de l'interaction de nombreux facteurs. Pris isolément, aucun ne suffit.» Le nombre extraordinaire de groupes de premier plan qu'abrite le pays en est, à son avis, l'un des principaux.

> **Le capital des sociétés suisses appartient majoritairement et depuis longtemps à des investisseurs étrangers**

«Les multinationales représentent environ 30% du PIB et plus de 50% des recettes fiscales», affirme James Breiding. La prospérité de la Suisse dépend en fin de compte de ses exportations, et non de Migros ou de La Poste. Les gens «sous-estiment également cette codépendance concernant les fournisseurs, les contrats de recherche et la formation des employés». Mais «le leadership industriel suisse a également perdu de son audace».

«Le déclin suisse est davantage lié aux lacunes des propriétaires qu'à la gestion des groupes», estime l'essayiste. Il cite Andrew Carnegie: «Lorsqu'une société est détenue par un si grand nombre d'actionnaires, elle n'appartient à personne.» Les multinationales suisses sont de plus en plus souvent détenues par des actionnaires anonymes, de passage et non engagés, ce qui oblige les entreprises à adopter une vision à court terme. Une relation ambiguë avec l'Europe et un nombre croissant de projets «anti-entreprises» telles que l'initiative «Entreprises responsables» réduisent aussi son attrait. «Les entreprises étrangères ne cherchent pas à augmenter mais à diminuer les risques juridiques», dit-il.

Les faits lui donnent raison. Dans la lutte pour l'obtention des sièges sociaux en Europe, la Suisse a connu la plus forte baisse de part de marché, selon l'étude «Switzerland Wake Up» d'Economiesuisse. Le système immunitaire suisse s'est affaibli.

Les entreprises ne peuvent confier leur sort au hasard comme Alexis de Tocqueville: «Je me vois sans boussole, sans voiles et sans rames sur une mer dont je n'aperçois nulle part le rivage et, fatigué de m'agiter en vain, je me couche au fond du bateau et j'attends l'avenir.» (Eloge de la politique, Ed. Tallandier).

Suivre les exemples des Pays-Bas et du Danemark?

D'autres pays résistent mieux. Aux Pays-Bas, des entreprises comme Philips séparent les droits financiers (dividendes) qui accompagnent une action de ses droits de vote. Et «une fondation néerlandaise dotée d'un conseil d'administration soigneusement sélectionné assure la surveillance et encourage une perspective à long terme», indique Breiding. Au Danemark, les plus importantes sociétés industrielles, telles que Novo Nordisk, Moller-Maersk et Lego, sont détenues par des fondations danoises. Investor AB en Suède a pour mission déclarée de «veiller à ce que les bonnes personnes soient au bon endroit», constate Breiding.

L'idée d'une «suissisation» de l'actionnariat semblable à ces trois pays ne fait pas l'unanimité. «Introduire une préférence nationale dans notre droit des sociétés, c'est, à terme, provincialiser l'économie suisse et décourager les investissements – voilà de quoi remettre l'attachement au site suisse en cause! Les coûts d'un tel protectionnisme financier sont certains et élevés; les bénéfices pas du tout. C'est du folklore financier», juge Marco Salvi, chef de projet auprès d'Avenir Suisse.

Yves Mirabaud abonde dans le même sens: «La force de notre économie réside dans son caractère libéral et ouvert. Le protectionnisme en termes d'actionnariat irait à l'encontre de cette ouverture.» Plus que de suissiser les multinationales, «ce qui importe aujourd'hui, c'est de les responsabiliser», propose Vincent Kaufmann, directeur d'Ethos. Or il existe à cet égard une convergence des intérêts entre actionnaires suisses et étrangers, et notamment anglo-saxons, afin d'améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

La séparation des droits financiers (dividendes) et sociaux (droits de vote) plaît davantage à Paul Dembinski, fondateur et directeur de l'Observatoire de la finance. L'enracinement suisse des groupes suisses cotés est, à son avis, une question d'autant plus vive lorsqu'un pays est petit.

La proposition n'est pas soutenue par Vincent Kaufmann. «Mieux vaut inciter les actionnaires à faire valoir leurs droits, y compris lorsqu'ils détiennent des actions via des fonds indiciels. Il en va de la responsabilité des actionnaires», propose-t-il.

Le levier des caisses de pension

D'autres mesures sont possibles. Il s'agirait d'intégrer par exemple les caisses de pension, fortes de leurs 1000 milliards de francs d'actifs gérés, dont quelque 10% sont investis en actions suisses, suggère Paul Dembinski.

Les institutions de prévoyance détiennent en moyenne entre 6% et 7% du capital des sociétés suisses, selon Ethos. «Cela permet déjà de disposer d'un levier important lorsqu'il s'agit d'aller discuter de thématiques ESG avec le conseil d'administration d'une société cotée, pour autant que les actionnaires se regroupent, bien entendu», suggère Vincent Kaufmann.

Autre possibilité, «la BNS pourrait aussi être mise à contribution, par exemple en tant que dépositaire du capital suisse. Mais cela n'irait pas sans poser d'autres problèmes», prévoit Paul Dembinski.

Pour davantage enraciner les entreprises internationales à la Suisse, «des complications juridiques ou de nouvelles règles en matière de droit de vote ne constituent pas la solution», avertit Gerhard Schwarz, président de la Progress Foundation. Une solution libérale à la réduction des implantations de multinationales «ne peut provenir que de l'amélioration de l'attractivité des conditions-cadres», selon Olivier Kessler, directeur de l'Institut Libéral, à Zurich. A son avis, «une baisse significative de la fiscalité des entreprises et la réduction de la pléthore de règlements iraient dans le bon sens».

Finalement, «les multinationales resteront ou partiront de la Suisse en fonction de l'attitude de notre gouvernement et de la politique, qui selon moi ne donne pas l'impression de se rendre compte des dangers», confirme Tito Tettamanti. Or l'initiative est «néfaste. Ceux qui en subiront les conséquences seront les employés suisses qui risquent de perdre leur emploi, et plus encore les employés locaux qui iront travailler pour les structures locales dans de pires conditions», commente le Tessinois.

Les valeurs suisses plutôt qu'un capital suisse

Suissiser est impossible pour des raisons culturelles. Les entreprises suisses sont globales depuis longtemps. «La part des actionnaires étrangers au capital de Nestlé est significative depuis des décennies. Le caractère suisse d'une entreprise n'est pas moindre pour autant», selon Gerhard Schwarz.

Les valeurs suisses importent davantage que le passeport ou la composition du capital, selon lui. Il prend l'exemple de Nestlé, qui a toujours eu des directeurs étrangers. «Tous étaient persuadés de la nécessité de maintenir les valeurs suisses du groupe», selon Gerhard Schwarz. Ils sont entrés jeunes dans la multinationale – comme simple vendeur, par exemple, dans le cas de Peter Brabeck – et ils ont très tôt apprécié cette culture consensuelle et le sérieux. A la tête du groupe, ils étaient identifiés aux valeurs suisses et ils avaient le sentiment que cette culture suisse appartenait à l'identité de l'entreprise, pour son plus grand bienfait», déclare Gerhard Schwarz.

Plutôt que de porter son regard sur l'actionnariat, mieux vaut, à son avis, privilégier la loyauté à l'entreprise et ses valeurs, ainsi que procéder à des nominations à la direction par la voie interne afin de cultiver les valeurs libérales de la Suisse. Le fait d'introduire des restrictions au capital serait très mauvais pour l'actionnaire, l'entreprise et le pays. Pour Gerhard Schwarz, «mieux vaut soigner la marque suisse».

La conseillère nationale vaudoise vert'libérale Isabelle Chevalley au centre, aux côtés de Gerhard Pfister, président du PDC, à droite, et de Marco Chiesa, président de l'UDC, lors d'une conférence de presse d'une commission non partisane contre l'initiative pour la responsabilité des entreprises, le 30 septembre 2020, à Berne. *(PETER KLAUNZER/KEYSTONE)*

L'honneur perdu d'Isabelle Chevalley

DESTIN PERSONNEL Accusée d'être «corrompue» parce qu'elle combat l'initiative sur les entreprises responsables, la vert'libérale vaudoise se défend. Elle a noué des relations fortes en Afrique où elle s'engage sans compter. Ni son temps ni son argent

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

Mais qu'est-ce qui motive tant Isabelle Chevalley dans son farouche combat contre l'initiative sur les entreprises responsables? On connaissait la passionaria antinucléaire et la fervente avocate de l'énergie éolienne. La voici sur un terrain où on ne l'attendait pas. Etonnant, car la conseillère nationale vert'libérale ne cesse de clamer son amour de l'Afrique où elle mène de nombreux projets. Or, cette croisade lui a valu bien des insultes sur la Toile, où elle a été accusée tantôt de «tomber dans le néocolonialisme», tantôt «d'être corrompue» par les multinationales. Elle s'explique pour rétablir son honneur perdu.

Une tunique controversée

Mercredi 30 septembre, c'est l'image autant que le verbe qui choque les partisans de l'initiative. Aux côtés des présidents de l'UDC Marco Chiesa, du PLR Petra Gössi et du PDC Gerhard Pfister, Isabelle Chevalley apparaît en tunique africaine pour contrer l'initiative pour en appeler «à ne pas faire le bonheur des gens malgré eux».

Elle dit craindre que les entreprises suisses quittent des pays pour ne pas y risquer leur réputation et laissent leur place à des multinationales moins scrupuleuses sur le plan des droits humains. «Je suis convaincue que cette initiative ne va pas améliorer les conditions de vie des Africains, mais les empirer», résume-t-elle. Ce qui fait s'étrangler le mensuel *Pages de gauche*: «La campagne face à des opposant.e.s aux moyens illimités et à la morale toute relative, à l'image d'une Isabelle Chevalley venue se pavaner en boubou nous conter son amour de l'Afrique avec ce qu'il fallait de (néo)colonialisme et de paternalisme, s'avérera sans nul doute longue et pénible.»

Attablée au Café Vallotton du Palais fédéral, la conseillère nationale rectifie: «Ce n'est pas un boubou, mais un pagne en coton hyperconfortable. Lorsque je le porte en Afrique, les gens considèrent que c'est un signe d'intégration. C'est exactement le contraire du néocolonialisme. Cette tunique, c'est la couleur de mon cœur.»

Alors que partisans et détracteurs de l'initiative continuent à s'écharper à coups de leçons de morale, Isabelle Chevalley s'envole pour l'Afrique la semaine suivante. Direction Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, un pays de 20 millions d'habitants, sept fois plus grand que la Suisse, mais dont le PIB ne dépasse guère les 15 milliards de dollars. Elle s'y rend entre deux et quatre fois par an.

Une ONG à elle seule

Dans ses bagages – deux valises de 23 kg –, 200 paires de lunettes protectrices mises gratuitement à disposition par une entreprise suisse. Car durant ses vacances, Isabelle Chevalley ne rêve pas de plages et de farniente. Bien au contraire: elle se mue alors en ONG à elle toute seule. Entre autres à son agenda: la visite d'une prison, la rencontre d'un responsable RH d'une cimenterie pour lancer un programme de réinsertion des jeunes délinquants, le suivi d'un projet d'objets faits de sachets en plastique avec un groupe d'action de femmes (Gafreh) ou encore un rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture pour planifier des unités de transformation de tomates de petite taille.

En fait, la Vaudoise a reçu au total 500 paires de lunettes, et même 1600 paires de bottes usagées de l'armée. Le reste des lunettes et les bottes partiront pour l'Afrique prochainement dans un container. Elles sont destinées aux 3000 travailleuses et travailleurs de la carrière de granit de Pissy à Ouagadougou, qu'elle a visitée en 2017 pour la première fois. Un choc! «En cassant les pierres sans la moindre protection de leurs yeux et de leurs pieds, ceux-ci risquent leur santé à chaque coup de masse», s'émeut-elle.

Autre image qui l'insupporte dans cette carrière: les femmes remontent les roches du fond des trous en les portant sur leur tête. «J'ai alors pensé qu'il fallait installer un petit téléphérique.» Rentrée en Suisse, elle contacte deux amis, l'entrepreneur Nicolas Fournier et le soudeur Jimmy Jossi, ainsi que la fondation Nouvelle Planète. En ligne, une vidéo montre l'installation d'un téléphérique certes rudimentaire. «Mais avec un investissement se limitant à 8000 francs, nous avons diminué la pénibilité du travail et augmenté le revenu des femmes de 50%», relève avec satisfaction Isabelle Chevalley.

L'Afrique, c'est la deuxième vie, la deuxième identité de la vert'libérale, comme en témoigne Adèle Thorens (Les Verts/VD). «La politique suisse, c'est l'école de la lenteur et souvent de la frustration. Nous avons tous besoin de projets et de résultats concrets. C'est en Afrique qu'Isabelle Chevalley les réalise, là-bas qu'elle se ressource et qu'elle puise son énergie», note-t-elle. Inutile de dire que la sénatrice ne partage pas son avis à propos de l'initiative aux bannières orange, mais elle n'a pas cherché à la faire changer d'avis. Les deux femmes ont partagé de nombreux combats, bien avant de se croiser au Palais fédéral. Elles ont par exemple lutté ensemble pour un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires en 2003. «Dotée d'une sacrée carapace, Isabelle Chevalley a le courage de ses opinions et ne craint pas de déplaire. C'est une fonceuse dont la liberté de penser est absolue. Lorsqu'elle pense qu'elle est dans le juste, elle suit sa ligne, quoi qu'il advienne.»

> «Jamais je n'ai travaillé pour l'argent. Ma seule récompense, c'est le sourire des gens»
> ISABELLE CHEVALLEY

Mais ces qualités de fonceuse intrépide peuvent aussi virer à l'entêtement, ainsi que le déplore le spécialiste des affaires étrangères et président de l'ONG Solidar, Carlo Sommaruga (PS/GE). «Au Palais fédéral, Isabelle Chevalley a essayé de se construire une image de «Mme Afrique». Elle travaille en réseau avec des associations de trading et avec le consultant Farner, qui n'ont aucun regard critique sur les activités des entreprises suisses en Afrique, s'irrite-t-il. Voici quelques semaines, la Vaudoise a ferraillé très dur contre un rapport que Solidar a publié l'an dernier sur le travail des enfants au Burkina Faso. «Isabelle Chevalley ne cesse de nous donner des leçons alors que nous travaillons depuis 1974 dans ce pays où nous cherchons à construire une dynamique de dialogue tout en suscitant une prise de conscience en Suisse. La seule qui ne s'inscrit pas dans ce dialogue, c'est elle», s'étonne le sénateur genevois.

Au Palais fédéral, Isabelle Chevalley a créé en 2014 le groupe interparlementaire Suisse-Afrique, auquel ont adhéré une trentaine d'élus. L'ex-secrétaire général du PDC Tim Frey, aujourd'hui consultant chez Farner, y officie en tant que secrétaire. Il ne partage pas l'avis de Carlo Sommaruga. Deux à quatre fois par an, ce groupe réfléchit à des thèmes comme l'énergie ou l'agriculture avant d'organiser un débat avec des sponsors aussi différents que Swissaid, Nestlé ou l'association de trading STSA (Swiss Trading & Shipping Association). «Tout est précisément basé sur le dialogue. Nous avons débattu de cette initiative pour la première fois voici trois ans déjà avec ces partenaires», raconte Tim Frey. «Isabelle Chevalley est une pionnière, une chercheuse toujours à l'affût de nouvelles solutions», affirme-t-il.

La vert'libérale ne le cache pas. Elle assume totalement ses convictions de «femme de droite humaniste et écologiste». Sur les réseaux sociaux, ses détracteurs la clouent volontiers au pilori. Ils attaquent son absolutisme, l'incompatibilité qu'il y a pour une écologiste de multiplier les voyages en avion et sa proximité avec certaines multinationales. C'est elle qui fournit l'un de ses deux badges d'entrée au Palais fédéral au consultant Tim Frey. «Elle est corrompue», accusent plusieurs internautes, toujours anonymes. La Vaudoise a beau être dotée d'une carapace solide face au flot de critiques qui s'abattent sur elle, on la sent blessée. «Mon engagement en Afrique, ce n'est plus du bénévolat, mais du pertévolat. Jamais je n'ai travaillé pour l'argent. Ma seule récompense, c'est le sourire des gens», précise-t-elle.

Elle met sa maison en garantie

En avril 2016, à la suite de terribles inondations, les paysans de la région de Ouahigouya – au nord du pays – avaient perdu toute la récolte de pommes de terre et les banques refusaient de leur prêter de l'argent. «Il fallait très vite trouver 140 000 euros pour l'association de petits agriculteurs Burkina Vert avec laquelle je travaille sur place. J'ai contacté deux amis en Suisse qui ont avancé chacun 70 000 euros, mais j'ai dû mettre ma maison en garantie», raconte-t-elle. Cela s'est bien terminé. Elle habite toujours à Saint-George (VD), à 30 km de Lausanne.

Elle est comme ça, Isabelle Chevalley: prête à tout risquer, y compris ce qu'elle a de plus cher. Elle suit sa propre étoile, quitte à dérouter même ses collègues de parti qui, aussi bien en Suisse que dans le canton de Vaud, approuvent l'initiative. Mais elle n'est pas du genre à faire profil bas après ces mots d'ordre. «Croyez-moi, j'ai pour habitude de savoir de quoi je cause», assure celle qui est titulaire d'un doctorat en chimie de l'Université de Lausanne.

Après avoir fondé le mouvement Ecologie libérale, elle a été durant près de dix ans la seule figure de proue des vert'libéraux romands à Berne. «Je martèle depuis vingt ans qu'il faut marier l'économie et l'écologie. J'espère que je ne devrai pas attendre vingt ans pour que l'on reconnaisse que la lutte contre la pauvreté et le développement économique vont de pair». ■